



VOGUER VERS LA MODERNITÉ



Collection dirigée par François Moureau

Roman et récit de voyage Marie-Christine Gomez-Géraud & Philippe Antoine (dir.), n° 1

Lafitau et l'émergence du discours ethnographique Andreas Motsch, n° 2

Louis-Antoine de Bougainville, Voyage autour du monde Michel Bideaux & Sonia Faessel (éd.), n° 3

Les Tyrans de la mer. Pirates, corsaires et flibustiers S. Linon-Chipon & S. Requemora (dir.), n° 4

Gallia orientalis. Voyages aux Indes orientales (1529-1722). Poétique et imaginaire d'un genre littéraire en formation Sophie Linon-Chipon, n° 5

Sous la leçon des vents. Le monde d'André Thevet, cosmographe de la Renaissance Frank Lestringant, n° 6

Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802) Jean-Michel Racault, n° 7

Bibliographie du monde méditerranéen. Relations et échanges (1453-1835) Alain Blondy, n° 8

Transhumances divines. Récits de voyage et religion S. Linon-Chipon & J.-F. Guennoc (dir.), n° 9

> Récits du dernier siècle des voyages. De Victor Segalen à Nicolas Bouvier Olivier Hambursin (dir.), n° 10

Le Théâtre des voyages. Une scénographie de l'Âge classique François Moureau, n° 11 Relations savantes. Voyages et discours scientifiques S. Linon-Chipon & D. Vaj (dir.), n° 12

Espaces lointains, espaces rêvés dans la fiction romanesque du Grand Siècle Marie-Christine Pioffet, n° 13

Voyager avec le diable. Voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques (XV-XVII siècles)

G. Holtz & T. Maus de Rolley (dir.), n° 14

Captifs en Méditerranée (XVT-XVIIT siècles) Histoires, récits et légendes François Moureau (dir.), n° 15

L'Orientalisme des voyageurs français au XVIII^esiècle. Une iconographie de l'Orient méditerranéen Irini Apostolou, n° 16

> Idées et représentations coloniales dans l'océan Indien Norbert Dodille (dir.), n° 17

Un horizon infini. Explorateurs et voyageurs français au Tibet (1846-1912) Samuel Thévoz, n° 18

Le Roman maritime. Émergence d'un genre en Occident Odile Gannier, n° 19

Quand le Voyage devient Promenade Philippe Antoine, n° 20

À la découverte de la Palestine. Voyageurs français en Terre sainte au XIX siècle Guy Galazka, n° 21

Voyageuses européennes au XIX siècle Identités, genres, codes Frank Estelmann, Sarga Moussa, Friedrich Wolfzettel (dir.), n° 22

IMAGO MUNDI 🛞 Série Textes

Alexandre-Olivier Exquemelin, *Histoire des aventuriers flibustiers* Établissement du texte, glossaire, index, introduction et notes par Réal Ouellet & Patrick Villiers, n° 1

Marc Lescarbot, *Voyages en Acadie (1604-1607)* suivis de la *Description des mœurs souriquoises comparées à celles des autres peuples* Édition critique de Marie-Christine Pioffet, n° 2

À l'angle de la Grande Maison Les lazaristes de Fort-Dauphin de Madagascar : correspondance avec Vincent de Paul (1648-1661) Textes établis, introduits et annotés par Nivoelisoa Galibert, n° 3

> Le Journal de voyage aux Antilles de la Belle Angélique Nicolas Baudin Édition établie et commentée par Michel Jangoux

Sylvie Requemora-Gros

Voguer vers la modernité

Le voyage à travers les genres au xvii^e siècle

Préface de Pierre Ronzeaud

Ouvrage publié avec le concours du Centre interdisciplinaire des littératures, Aix-Marseille (CIELAM), de l'université Aix-Marseille

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012 © Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN ÉDITION PAPIER : 978-2-84050-820-5
PDF COMPLET — 979-10-231-1321-1
TIRÉS À PART EN PDF:

Préface, introduction — 979-10-231-1322-8
I Chapitre 1 — 979-10-231-1323-5
I Chapitre 2 — 979-10-231-1324-2
I Chapitre 3 — 979-10-231-1325-9
II Chapitre 4 — 979-10-231-1326-6
II Chapitre 5 — 979-10-231-1327-3
II Chapitre 6 — 979-10-231-1328-0
III Chapitre 8 — 979-10-231-1329-7
III Chapitre 9 — 979-10-231-1330-3
III Chapitre 9 — 979-10-231-1331-0
Conclusion — 979-10-231-1332-7

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre) d'après le graphisme de Patrick Van Dieren Versions PDF : 3d2s (Paris)

SUP

Maison de la Recherche Sorbonne Université 28, rue Serpente 75006 Paris

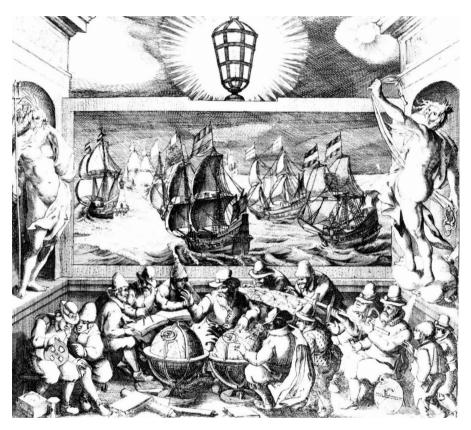
tél.:(33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

https://sup.sorbonne-universite.fr

de recherches et ami très cher, qui m'a fait bénéficier de sa très grande culture et de ses corrections judicieuses, de sa disponibilité, de sa confiance, de son efficacité et de son soutien tout au long des étapes de ce travail ; Georges Forestier, qui a eu l'intuition du sujet de cette recherche; Christian Biet, qui m'a fait découvrir le xvII^e siècle et profiter d'un séjour aux bibliothèques de Harvard university, pour ses encouragements constants et sa générosité intellectuelle. Ma reconnaissance va également à François Moureau, directeur du Centre de recherches sur la littérature des voyages, qui a fait avancer de façon décisive mon travail grâce à ses colloques et à la qualité de ses séminaires, et qui me fait l'honneur de permettre la publication de cet ouvrage, ainsi qu'à Jean-Raymond Fanlo, pour la pertinence de ses remarques. Que soient aussi remerciés Frank Lestringant et Jean-Michel Racault pour leurs encouragements constants, ainsi que Sophie Linon-Chipon, Daniel Martin, Huguette Krief, Loïc Guyon, Philippe Chométy et Emmanuel Desiles pour leur si efficace amitié. Merci à mon mari Christophe pour sa patience quotidienne et son soutien attentionné et efficace. Enfin et surtout, ma reconnaissance va à mes parents, auxquels je dois plus que je ne saurais écrire.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à Pierre Ronzeaud, mon directeur



Frontispice d'un traité de navigation anglais, 1600, collection privée

PREMIÈRE PARTIE

De l'art d'écrire le voyage

Dans l'histoire littéraire, on n'a peut-être pas donné une attention suffisante aux récits de voyage, quand il s'est agi de comprendre la formation des genres littéraires et l'évolution du personnel littéraire¹.

Le propos de cette première partie est d'étudier l'art d'écrire le voyage, c'est-à-dire d'analyser les procédés littéraires servant à exprimer le voyage, du point de vue des genres et de leurs structures. L'étude commencera par décrire dans un premier chapitre les poétiques du voyage selon chaque genre, — le genre viatique, le genre romanesque et le genre théâtral —, pour progressivement problématiser les interférences entre ces genres. Le second chapitre sera ainsi consacré aux croisements entre le récit de voyage et le roman, et le troisième s'intéressera aux interférences entre la relation et le théâtre et la poésie afin de mettre en avant la genèse d'une écriture théâtrale et poétique du voyage. L'art d'écrire le voyage a certainement un effet sur l'art romanesque, mais sur l'art dramatique et poétique également, tandis que le roman, le théâtre et la poésie ont un effet sur le genre viatique. C'est cette conception de la littérature viatique comme littérature hybride et « métoyenne », formellement moderne, que nous interrogerons ici.

¹ Merete Grevlund, « La cohérence du Journal d'un voyage fait aux Indes orientales par Robert Challe », dans Autour de Robert Challe, Frédéric Deloffre (dir.), Paris, Champion, 1993, p. 119.

« UN GENRE MÉTOYEN » (F. BERTAUD) : INTERFÉRENCES ENTRE ROMAN ET RÉCIT

François Bertaud définit le voyage comme « un genre métoyen » entre l'histoire et le roman car, pour lui, les voyages « ne traitent que les aventures des particuliers, comme les Romans, mais avec autant de vérité & plus d'exactitude encore que les Histoires »¹. Le voyage se rapprocherait donc du genre des chroniques ou des mémoires et donnerait lieu à un texte mêlé – La Fontaine dirait un « caprice » – où le « juste tempérament »² serait à rechercher entre la relation de voyage authentique et le roman. Il serait alors intéressant d'analyser les effets romanesques du genre viatique et leur sens et, à l'inverse, les procédés viatiques dans le roman avec leurs significations.

Historiquement, on peut noter que les récits de voyage naissent vraiment environ un siècle après les grandes découvertes, à la fin du xvIe et au début du xVII^e siècle, c'est-à-dire à la période où le roman devient en vogue en France. Si l'on considère que la topique majeure du roman baroque est celle du récit d'aventures maritimes issue directement des premiers romans grecs, on peut alors légitimement se demander si une telle conjonction historique n'a pas pu provoquer des inter-influences entre le récit de voyage et le roman. Le récit de voyage devient une sorte de substitut du roman, voire un concurrent sérieux, alors que le roman gagne en crédibilité en utilisant des effets historiques, géographiques, techniques, voire scientifiques. Sans cesser d'être une source de documentation, la relation est lue comme une œuvre de divertissement alliant l'instruction au plaisir, alors que le roman mêle au plaisir une instruction nouvelle.

Des liens existent entre roman et relation de voyage, et ces liens sont réciproques : le roman sourd parfois des récits véritables et le récit présente de nouveaux horizons au roman. S'ensuit alors une confusion générique qui explique le *leitmotiv* préfaciel sur la vérité du récit et sème le doute sur l'authenticité des textes. Encore aujourd'hui, il est difficile de savoir si certains récits ne sont pas des romans déguisés, si un texte jugé romanesque n'est pas une véritable expérience, si le voyageur est jugé à sa juste valeur ou s'il est un mystificateur...

¹ François Bertaud, Journal du voyage d'Espagne, Paris, Denys Thierri, 1699, p. IV.

² Jean de La Fontaine, *Les Amours de Psyché* (1669), éd. Michel Jeanneret, Paris, Le Livre de Poche, 1991, Préface, p. 54.

II. 1. DU ROMAN DANS LE RÉCIT DE VOYAGES AUTHENTIQUES

« Les récits de voyage aux lisières du roman » (J. Chupeau)

Les aspects romanesques des relations authentiques sont dus essentiellement à l'insertion d'anecdotes, qui est un élément propre aux règles du genre, nous l'avons vu, mais qui a pour conséquence de romancer un texte dit véridique et de le donner à lire parfois comme un roman. C'est là un des aspects qui font de la relation un « genre métoyen », qui use de la séduction littéraire dans le corps du récit, tout en la dénonçant dans la préface. Plaire au lecteur en le divertissant par le récit d'une anecdote survenue au cours du voyage – tel est bien un des buts du genre viatique au moment où les Salons en deviennent de plus en plus friands. Analyser les interférences entre divers récits et leurs stratégies pour répondre à l'incontournable pression du *placere* amène à s'interroger sur l'emploi fréquent de ces procédés romanesques. Jacques Chupeau, le premier, étudia « les récits de voyage aux lisières du roman », pour reprendre le titre de son article désormais célèbre³. Son étude a démontré que « la relation participe nécessairement du récit d'aventures et du conte merveilleux »⁴.

Entre autres procédés, il évoque « le goût de l'anecdote curieuse ». S'intéressant particulièrement aux récits de Mandelslo, d'Emmanuel Aranda, de Germain Moüette et de Nicolas du Loir, il en déduit que « le nombre d'anecdotes rapportées [...] atteste la permanence du goût de l'histoire prodigieuse ou tragique ». Apparaît alors clairement l'effet littéraire de cette « alliance du récit autobiographique et de l'historiette », qu'il définit ainsi :

historiettes –, brefs récits juxtaposés d'anecdotes curieuses, exemplaires, pathétiques ou plaisantes, que l'auteur garantit pour authentiques. En marge de la documentation et du roman, la relation entre donc dans le champ de l'« histoire véritable » et trouve sa raison d'être principale dans l'agrément du récit autobiographique et de la nouvelle vraie⁵.

³ Jacques Chupeau, « Les récits de voyage aux lisières du roman », RHLF, n° 34, 1977, p. 536-553. Ce travail a été ensuite approfondi et élargi par Percy G. Adams qui a démontré le rôle des récits de voyage dans l'évolution du genre romanesque (Travel Literature and the evolution of the novel, The University Press of Kentucky, Lexington, 1983). Voir aussi la notice sur Moüette par Jacques Chupeau dans Nouvelles du xvile siècle, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, p. 1611-1627, ainsi que l'étude de Sophie Linon-Chipon « Certificata loquor. Le rôle de l'anecdote dans les récits de voyage (1658-1722) », dans Marie-Christine Gomez-Géraud et Philippe Antoine (dir.), Roman et récit de voyage, Paris, PUPS, coll. « Imago mundi », 2001, p. 193-204.

⁴ Ibid., p. 540.

⁵ Ibid., p. 546-547.

La plupart des récits de voyage contiennent des anecdotes romanesques conçues plus ou moins selon le modèle littéraire des histoires tragiques, comiques ou galantes. Présentées comme une pause ou un divertissement pour le lecteur, elles contrastent avec les descriptions taxinomiques destinées à instruire, sans toutefois être en désaccord avec la portée générale du récit, puisque la documentation savante s'adresse surtout à un public mondain. Jean-Michel Racault a en effet lui aussi depuis longtemps souligné l'effet de mise à distance fictionnelle que favorisent les pratiques de réécriture ou de remaniement particulièrement fréquentes dans les genres les plus étroitement « documentaires »6. Relevant néanmoins souvent plus de la transfiguration littéraire que de la fidèle retranscription des aventures, elles transforment les protagonistes en héros, que ce soient le voyageur lui-même, ses amis ou les connaissances qu'il lie au cours du voyage. L'interférence est souvent plus littéraire que sociologique ou anthropologique, et de nombreux échos existent au sein même du genre viatique. Il s'agit ainsi de faire le lien entre les différentes anecdotes repérables dans quelques récits de voyage du XVII^e siècle en envisageant les différents échos dont la réunion pourrait permettre une tentative de définition d'un genre anecdotique à l'intérieur du genre viatique.

Nous étudions ici les histoires tragiques de François Cauche (Madagascar, 1644), Jacob Spon (Levant, 1678), d'Alexandre Exquemelin (Amérique, 1666-1676), les histoires tragi-comiques de Carpeau du Saussay (Madagascar, 1643) et de François Leguat (Indes orientales, 1690-1698), les histoires épiques de Chenu de Laujardière chez les Cafres (1686-1689) et de Thévenot au Levant (1656), les histoires galantes de Paul Lucas au Levant (1699), de Du Chastelet des Boys en Turquie (1665), et de Challe en Martinique (1690), les histoires secrètes de Bernier (États du Grand Mogol, 1655-1665) et de Chardin (Ispahan, 1686), et les conséquences de ces écritures anecdotiques à la fin du siècle sur l'utopie. Nous adoptons une perspective assez large qui ne se limite pas géographiquement et intéresse le siècle entier. Le genre viatique peut ainsi être convoqué dans sa généralité pour tenter de définir une forme hybride, à la signification plurivoque, mais orientée néanmoins dans un but précis : le plaisir du lecteur. Nous nous concentrons donc sur le réemploi de topoi littéraires dans ces récits de voyage du XVIIe siècle, et plus spécifiquement de procédés tragicomiques dans la narration d'anecdotes, très souvent galantes, venant ponctuer le récit taxinomique.

⁶ Jean-Michel Racault, « De la relation de voyage au roman: l'exemple du *Voyage de François Leguat* », *Cahiers de littérature du xvii*e siècle, n° 8, 1986, p. 58.

L'anecdote, étymologiquement « chose non publiée », est donc à l'origine un récit inédit, et en ce sens une aventure « singulière » que va faire découvrir le voyageur à son lecteur. Historiette, récit succinct d'un fait, historique ou non, piquant, curieux, l'anecdote se veut plaisante. Selon Furetière, l'historiette est une « petite histoire meslée d'un peu de fiction ou de galanterie ». Mettre sur le même plan la « fiction » et la « galanterie » revient en fait à parler de galanterie d'écriture, de coquetterie littéraire dans la narration de faits vrais mais transfigurés littérairement. Cela revient aussi à laisser entendre que l'anecdote sera galante, au sens où elle relèvera de l'esthétique de la galanterie, au sens étymologique et au sens ou Pélisson la définit⁷. Elle visera essentiellement à plaire au lecteur, autant que pourrait le faire une fiction8. L'insertion des anecdotes procède de la technique littéraire du récit enchâssé, ou du récit dans le récit, propre essentiellement au roman picaresque. Cette technique, réemployée dans les récits de voyages authentiques, permet de plaire au lecteur en le divertissant des discours anthropologiques, géographiques, juridiques, sociaux, etc., c'est-à-dire en évitant de l'ennuyer trop avec les taxinomies propres au genre viatique, en lui narrant des anecdotes souvent conçues comme des digressions, le faisant sortir de son sujet initial dans un développement qui pourrait sembler parasite. Par exemple, Exquemelin interrompt le cours du récit en mettant en avant ce statut digressif:

Je reviens à mon histoire, et je compte sur l'indulgence de mon lecteur, qui voudra bien me pardonner cette petite digression⁹.

La digression est une notion problématique qui ne soulève aucune ambiguïté seulement lorsqu'elle est désignée comme telle, comme c'est le cas ici. Certains

⁷ Alain Viala, L'Esthétique galante de Paul Pélisson, Toulouse, Société de littératures classiques, 1989. Voir le paragraphe De la « galanterie » comme poétique... : « La galanterie n'est pas que le discours amoureux et séducteur, ni civilité superficielle, elle n'est pas non plus simple jeu d'esprit mondain; elle se définit comme alliage. [...] Le sème fondamental de «galant» (galer = jouer, se divertir) est ainsi le support d'une conception où l'opposition entre savoir et amusement peut être dépassé, où le savoir est transcendé par l'agrément mondain ».

^{8 «} De misérables romans, avec leurs fables mal ajustées, trouvent des acheteurs; pourquoi mon roman véritable aurait-il une destinée plus malheureuse? » (Préface de François Leguat, Voyage et Aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1640-1698), présenté par Jean-Michel Racault et Paolo Carile, Paris, Les Éditions de Paris, 1995, p. 46.

⁹ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, dans Aventuriers et boucaniers d'Amérique. Chirurgien de la Flibuste de 1666 à 1672 par Alexandre Œxmelin, éd. Bertrand Guégan, Paris, Sylvie Messinger, coll. « Les Pas de Mercure », 1990, p. 310.

auteurs présentent clairement leur anecdote comme une digression, Carpeau du Saussay est de ceux-là : il veut « divertir » le lecteur et emploie volontairement ici un verbe dans son sens étymologique et au même préfixe digressif. Il rejette même sa digression au début de son récit de voyage pour pouvoir ensuite se consacrer pleinement au voyage. Paul Lucas fait de même, ses deux premiers chapitres sont consacrés à la narration d'une anecdote qui lui est arrivée plus de cinq ans auparavant :

Le 15 nous nous trouvâmes devant le Port de Malte. J'allay avec ceux du vaisseau dans la Ville, où je demanday au Seigneur Lorenzo, Médecin du lieu, des nouvelles de sa fille que j'avois tiré d'esclavage. Cet homme les larmes aux yeux, me dit qu'elle étoit morte. L'estime que j'avois conçûe pour cette aimable personne, me fit ressentir sa perte vivement. J'avois promis de l'épouser après mon Voyage, si Dieu me faisoit la grace de la revoir. Les avantures que j'ai euës à ce sujet, méritent bien que j'en dise icy quelque mot, quoyque cela soit arrivé dans mes premiers Voyages 10.

Le propre de l'anecdote est, justement, d'être une histoire complète, contenant un début et une fin. Exquemelin s'excuse de ne pas pouvoir donner l'issue de l'affaire du célèbre corsaire Morgan¹¹. Lucas, lui, en donnant le dénouement de son aventure, est alors contraint de reprendre son histoire à l'origine. L'argumentation de Carpeau à ce propos est intéressante :

j'ai été bien aise de la [son histoire] raconter de suite, afin de n'être plus obligé d'interrompre le fil de ma narration. J'aurois pu, comme les Auteurs des Romans, attendre à la fin de mon Voyage, pour en rapporter le dénouement; mais çauroit été suspendre l'attention du Lecteur, & j'en ai besoin pour ce que je vais dire. Je reprends les choses du jour que l'avanture, que je viens de raconter, arriva¹².

L'auteur se compare lui même à un romancier, a conscience de provoquer l'attention du lecteur par un procédé romanesque, l'effet de suspens, mais décide de le lever dans la mesure où cet effet lui est nécessaire pour intéresser le lecteur à son récit de voyage. Challe sait aussi user de cet effet de *captatio*

¹⁰ Voyage du Sieur Paul Lucas au Levant. Contenant la description de la haute Égypte, suivant le cours du Nil, depuis le Caire jusqu'aux Cataractes; avec une Carte exacte de ce Fleuve, que personne n'avoit donnée, Paris, Nicolas Simart, 1714, p. 3.

^{11 «} Morgan fut donc obligé d'aller en Angleterre, et j'ai fait tout mon possible pour connaître la suite et l'issue de cette affaire, mais je n'en ai rien pu apprendre » (Exquemelin, *Histoire des Aventuriers, op. cit.*, p. 310).

¹² Carpeau du Saussay, *Voyage de Madagascar*, Sainte Monique, Jean-Luc Nyon, 1722, p. 45-64 [sic 46], nous soulignons.

benevolentiae, avant de narrer la coutume consistant à forcer de jeunes vierges à se dépuceler avec une idole, statue aux proportions monstrueuses :

Préparez-vous à lire quelque chose qui va vous étonner, par l'horreur & l'indignation qu'elle inspirera au lecteur¹³.

Nous avons donc là un bel exemple de réadaptation d'un procédé littéraire au service du genre viatique. La digression n'est plus simple pause, mais prélude littéraire au plaisir de la lecture du récit qui va suivre. Lucas, lui, a de toute manière éliminé d'emblée tout suspens puisque c'est le dénouement qui provoque le récit de l'anecdote. Quant à Bernier, il utilise l'anecdote comme une digression au sens classique du mot, au détour d'une description des palais orientaux:

Je ne craindrai pas de dire ici un mot en passant de quelques intrigues d'amour de cette Princesse, quoiqu'enfermée dans un Serrail & bien gardée comme les autres femmes, & je n'apprehenderai pas qu'on dise que je prepare de la matiere pour quelque faiseur de Romans¹⁴.

Là aussi la référence romanesque est clairement assumée et justifiée par l'intérêt et le plaisir du lecteur. Si l'on se réfère à l'argumentation de Randa Sabry¹5 qui repère dans le genre romanesque différents types de digression (dont « l'anecdote narratoriale ou auctoriale », « l'excursus descriptif », « la description insérée », « la description critique », « la considération sur... », « la réflexion auctoriale ou narratoriale », « la conversation sur... », « le débat auteur-lecteur (ou critique) »), on peut schématiquement observer que cette classification est à prendre à rebours dans le genre viatique, où ce qui relève par exemple de la « description critique », digressive dans le roman, est considéré dans le genre viatique comme relevant obligatoirement de la relation. Ce qui est « anecdote auctoriale » dans le roman est récit dans le récit de voyage authentique, alors que ce qui participe de l'anecdote romanesque digressive dans le genre viatique est « épisode dans la fable sérielle » ou action principale dans le roman.

Ces historiettes ont, comme l'avait déjà souligné J. Chupeau, sans pour autant les commenter davantage, « leurs propres règles » ¹⁶. Une des règles apparentes de ce procédé, est de ne jamais développer une histoire sur plus d'une dizaine de pages. Leguat n'utilise qu'un seul paragraphe, Bernier, Exquemelin, Cauche, Du Chastelet des Boys, Chenu de Laujardière se contentent généralement de moins de

¹³ Robert Challe, Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1983, t. II, p. 21.

¹⁴ François Bernier, Voyages, Amsterdam, Paul Marret, 1710, p. 17-18.

¹⁵ Randa Sabry, Stratégies discursives : digression, transition, suspens, Paris, EHESS, 1992, p. 236 sq.

¹⁶ Jacques Chupeau, « Les récits de voyage aux lisières du roman », art. cit., p. 547.

cinq pages¹⁷, Lucas rapporte son histoire dans deux courts chapitres (20 pages en tout). Carpeau du Saussay, lui, consacre un chapitre entier (31 pages) à son « histoire tragicomique », mais pense que le plaisir du récit en aura pallié la longueur:

je me flate qu'elle n'aura, pas enuyé le Lecteur, quoiqu'un peu longue 18.

L'anecdote se rapproche du genre du récit bref au XVII^e siècle. Les limites du récit bref sont évidemment contraignantes :

devant l'impossibilité d'intégrer à la narration des précisions géographiques qui rompent la continuité du récit d'aventures, il ne reste plus à l'auteur qu'à bannir les digressions, ou du moins abréger celles qui subsistent, c'est-à-dire à dénouer les derniers liens qui pouvaient encore rattacher la nouvelle exotique à la relation documentaire 19.

Il convient donc d'éviter les digressions dans une anecdote déjà conçue comme digressive, et d'éviter par là les effets d'enchâssement trop vertigineux. Ces digressions ramèneraient en effet la narration dans le domaine du récit de voyage, mais à un degré différent, et brouilleraient la linéarité propre au genre viatique. Selon Furetière, la digression est un

vice d'éloquence, où l'on tombe lorsqu'un Orateur sort de son principal sujet pour en traiter un autre. Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un conte plein de grandes digressions. On pardonne les digressions, quand elles sont fort courtes & à propos²⁰.

L'anecdote digressive est donc pardonnable, pas la digression dans la digression. Pourtant, l'anecdote nécessite parfois le recours à la description des lieux. Ainsi Exquemelin:

Mais, afin que le lecteur puisse mieux suivre nos aventuriers, je décrirai toute la région où se développa leur entreprise²¹.

Mais il abrège alors sa description destinée à situer l'anecdote :

Après cette digression, je reviens à nos aventuriers que nous avons laissé sur les petites îles²².

¹⁷ Exquemelin se freine même volontairement : ainsi, à propos des ruses des Français face au nombre des Espagnols, il dit : « Je pourrais faire un volume entier de ces sortes de rencontres entre les deux nations » (Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 6-9).

¹⁸ Carpeau du Saussay, Voyage de Madagascar, op. cit., p. 45.

¹⁹ Jacques Chupeau, « Les récits de voyage aux lisières du roman », art. cit., p. 547.

²⁰ Furetière, *Dictionnaire universel* (La Haye/Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690), éd. Alain Rey, Paris, SNL Le Robert, 1978, entrée « digression », non paginé.

²¹ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 110.

²² Ibid., p. 129.

Exquemelin est un cas particulier, problématique aussi bien en ce qui concerne l'anecdote que la description, en ce sens qu'il renverse la hiérarchie : ici, la description est digressive et l'anecdote est le moyen d'écriture le plus approprié pour brosser les portraits et peindre les actions principales de sa grande fresque relatant l'histoire libertaire de la flibuste. Sa relation n'est pas vraiment comparable aux récits classiques. De plus, que penser du cas de l'anecdote interférant avec le cours du voyage proprement dit ? L'auteur anonyme accompagnant le capitaine Fleury dans son voyage rapporte un événement qui a un effet funeste sur le voyage : peut-on parler dans ce cas d'anecdote ? Voici le cas :

Un accident qui arriva dans l'amiral où j'étais, lequel quoiqu'il semble de peu d'importance et que de 500 il n'arrivera peut-être pas à un, néanmoins puisqu'il nous est arrivé [...], je le dirai. C'est que le capitaine Fleury avait une grosse pierre d'aimant dans sa chambre, et l'habitacle qui est le lieu où l'on met la boussole était à l'entrée de ladite chambre, qui fut cause que ladite pierre attirait l'aiguille de son côté. De sorte que croyant aller dans un lieu, nous allions dans un autre [...]²³.

L'anecdote fait dévier le vaisseau de route et influe alors sur le voyage donc sur le récit aussi. Digression ici ? Il est difficile de déterminer les limites du procédé. Quoi qu'il en soit, ceci montre que généralement l'anecdote et le récit taxinomique doivent rester parfaitement distincts, même si des ponts existent entre eux. Le genre viatique apparaît donc comme un genre hybride. La digression, par définition, introduit

dans un genre dominant, un fragment de genre mineur. La digression est de tous les genres, mais elle a ceci de particulier, dans un texte, qu'elle y représente toujours l'autre genre²⁴.

L'anecdote situe ainsi le genre romanesque dans un genre viatique se réclamant de l'authenticité. François Moureau, dans son Avant-propos à la *Relation d'un voyage à la côte des Cafres* (1686-1689) souligne la règle langagière du genre viatique:

une écriture d'une limpidité que l'on rencontre guère [...] sans contrainte normative, sans souci de moraliser, elle se contente de narrer pour le plaisir [...].

²³ Anonyme, Relation d'un voyage infortuné fait aux Indes occidentales par le capitaine Fleury avec la description de quelques îles qu'on y rencontre, recueillie par l'un de ceux de la compagnie qui fit le voyage, éd Jean-Pierre Moreau, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque /Voyageurs », 1994, p. 48.

²⁴ Randa Sabry, Stratégies discursives, op. cit., p. 236.

Il existe toujours une certaine retenue : de langage d'abord, un peu pommadé pour la montre et pour la dignité du sujet, fût-il de simple galanterie; de ton ensuite, pour justifier le passage de l'anecdote brute à la variation thématique²⁵.

Cette construction fragmentée semble en fait être là pour donner une apparente spontanéité au récit. Ainsi peut-on suivre le cheminement des pensées du voyageur :

Ceci me fait souvenir d'un incident que je rapporte maintenant, de peur qu'il m'échappe dans la suite. Car les choses qui regardent Monbars sont, à l'heure où je parle, si confuses dans mon esprit, que je les réciterai plutôt selon l'ordre dans lequel elles se présenteront à ma mémoire, que selon le temps qu'elles sont arrivées. J'écris celle-ci moins pour la rareté du fait, que pour la singularité de l'aventure qui y a donné lieu²⁶.

Le passage du récit de voyage ou de la description des lieux ou des mœurs à l'anecdote se fait généralement selon la méthode de l'illustration par l'exemple. En fait, au départ, l'anecdote illustre la confirmation ou l'infirmation des propos précédents. Ainsi, Chenu de Laujardière à propos des mœurs des femmes cafres :

Mais, quoique devant le monde elles affectent de paraître fort sages et fort retirées, néanmoins, dans le particulier, ce n'est plus la même chose. On jugera de leur humeur par ce qui m'arriva un jour avec les filles du roi²⁷.

Ou encore Exquemelin à propos des chasses aux crocodiles, dont une s'est avérée tragique pour un de ses compagnons ²⁸. Moüette, lorsqu'il utilise l'anecdote dans sa *Relation de captivité*, l'insère de façon démonstrative et elle prend valeur d'*exemplum*. Ainsi, dans cet exemple, le premier paragraphe sert-il à expliquer que l'adultère féminin est chose courante en Afrique, tandis que le second l'illustre par une histoire digne d'un *incipit* de roman :

Les femmes africaines sont la plupart dans l'âme fort peu chastes, ce qui procède tant de leur tempérament que de ce qu'elles n'ont qu'un mari à plusieurs. Cette histoire fera connaître ce que je dis.

²⁵ Guillaume Chenu de Laujardière, *Relation d'un voyage à la côte des Cafres*, éd. Émmanuelle Dugay, Paris, Les Éditions de Paris, 1996, p. 19.

²⁶ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 295-296.

²⁷ Guillaume Chenu de Laujardière, *Relation d'un voyage à la côte des Cafres, op. cit.*, p. 50-51. Ou encore à propos de la tendresse du roi pour le héros : « on en pourra juger par cette petite aventure » (*ibid.*, p. 42).

²⁸ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 307.

Mahamet le Mararchy, qui était l'un des principaux de Salé, où il exerçait quand j'y avais la charge d'écrivain, ou de secrétaire du roi pour le fait de la marine, avait une fille extrêmement belle appelée Fatma, qui était mariée avec Mahamet Abdala Tonsy, très riche bourgeois de la même ville. Cette femme était d'une complexion très amoureuse, [...] elle conserva toujours le penchant qu'elle avait à la débauche ²⁹.

Il n'est pas innocent que Jean Lafond ait ensuite inclus ce texte dans son recueil de *nouvelles* du XVII^e siècle... L'anecdote naît donc dans le passage du propos général à l'historiette particulière.

L'anecdote de soi et la nouvelle exotique sur autrui

Les historiettes ont ainsi souvent leur intérêt propre, celui de l'histoire dramatique ou galante. On peut en effet trouver deux types principaux d'anecdotes : l'anecdote autobiographique et la nouvelle exotique insérée dans le récit. Un des buts de la première est de restituer le tourbillon des événements survenus lors du voyage et faire ainsi du voyageur un héros, à travers le récit d'un événement particulier. Ainsi, par exemple, Exquemelin :

on envoya quatre hommes d'entre nous, et je fus du nombre, parce que je parlais bien espagnol. Lorsque nous fûmes arrivés, on nous introduisit auprès de l'aventurier³⁰.

Ou encore Chenu de Laujardière embarqué dans la chaloupe de reconnaissance³⁴. La deuxième personne du pluriel va ainsi véritablement mettre en scène un héros qui entraîne ses compagnons et le lecteur dans ses aventures. Linguistiquement, le récit de Du Chastelet des Boys est celui qui se prête le plus à cette « héroïsation » dans la mesure où le narrateur s'autodésigne sous le terme « le Voyageur » et utilise la troisième personne dans tous les paratextes de son œuvre³². L'événement particulier permettant de démontrer l'héroïsme du voyageur revenant le plus souvent est le fameux *topos* de la rencontre dramatique de corsaires et de l'abordage qui s'ensuit. Thévenot³³ ponctue

²⁹ Germain Moüette, *Relation de la captivité du sieur Moüette dans les royaumes de Fez et de Maroc*, Paris, Jean Cochart, 1683, dans *Nouvelles du xvir*^e siècle, éd. Jean Lafond, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, p. 865-866.

³⁰ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 272.

³¹ Guillaume Chenu de Laujardière, Relation d'un voyage à la côte des Cafres, op. cit., p. 33.

³² L'Odyssée ou diversité d'avantures, rencontres et voyages en Europe, Asie, & Affrique, La Flèche, Gervais Laboe, 1665, p. VII par exemple : « Contient [...] son entrée dans la maison paternelle, sortie du pays ; embarquement & sa prise par les Corsaires de Barbarie ».

³³ Thévenot, Relation d'un voyage fait au Levant, Paris, Louis Billaine, 1656.

son récit de rencontres avec des corsaires français³⁴, italiens³⁵ et espagnols³⁶. Récit d'aventures et « particularitez » alternent ainsi heureusement parce que l'auteur a cru qu'ils « ne seroient point désagréables au lecteur ». De même plusieurs pages de Chenu de Laujardière sont-elles consacrées à deux reprises au stéréotype de l'attaque de pirates³⁷. Alexandre Exquemelin, lui, fait une épopée d'un spectaculaire affrontement :

Les deux vaisseaux, étant accrochés, sautèrent tous deux en l'air et firent le plus terrible bruit qu'on ait jamais oui.

Il est impossible de faire une peinture de cet affreux spectacle, les acteurs d'une si sanglante scène ne se trouvant en état d'en juger eux-mêmes que par les maux qu'ils ont ressentis. On laisse au lecteur à s'imaginer l'horreur que peut donner la vue de deux vaisseaux que la poudre enlève à plus de deux cents toises avec un fracas épouvantable, faisant comme une montagne d'eau, de feu, de débris de toute espèce³⁸.

Le modèle romanesque du *Polexandre* de Gomberville est bel et bien là. Le meilleur exemple de cette héroïsation est sans doute celui de Lucas qui, en commençant son récit par la narration de son héroïque commandement face à un galion turc, de son sauvetage périlleux d'une jeune femme retenue en esclavage et de sa générosité lors de sa remise de la Belle aux parents désespérés, se présente d'emblée comme un preux chevalier des mers, protecteur du beau sexe. Réminiscences romanesques des lectures du *Polexandre* ou souvenir théâtral de *La Belle Esclave* (1643) de De l'Estoile? Peut-être. Ce qui est sûr c'est qu'aucun topos des adaptations baroques des récits grecs d'aventures maritimes n'est ici oublié: rapt, esclavage, rançon, Mahométan cruel, coup de foudre barbare, séparations puis retrouvailles des amants... À quoi s'ajoutent encore les principaux thèmes des turqueries alors en vogue: Sérail, Grand-Vizir, danses érotiques, mœurs dépravées, pierreries, fastes, caresses sensuelles... La mise en scène est évidemment romanesque et, en précédant le voyage réel, elle propose au lecteur avant tout l'image d'un voyageur héroïque.

L'insertion de nouvelles exotiques présentant les aventures des personnages côtoyés comme de petits romans dans le récit est fréquente aussi. Challe rapporte par exemple l'histoire romanesque de Martin et de ses voyages, dans un procédé épique de mise en abîme des voyages d'autrui dans les voyages du

³⁴ Ibid., II, p. 417 sq.

³⁵ *Ibid.*, II, p. 448 sq.

³⁶ *Ibid.*, II, p. 559 *sq*.

³⁷ Guillaume Chenu de Laujardière, *Relation d'un voyage à la côte des Cafres, op. cit.*, 29-32 et p. 55-58. Voir le chapitre V. 2. où le motif du pirate sera développé.

³⁸ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 146.

narrateur, ou de récits de voyages enchâssés les uns dans les autres. Le premier voyage de Martin a eu pour but de fuir la pauvreté et, plus de 22 ans plus tard, grâce au succès de ses affaires, il organise un second voyage, parallèle au premier pour faire venir sa femme :

Du mercredi 24 janvier 1691.

Nous venons de mettre à la voile, pour notre retour en France. Le bon Dieu nous l'accorde bon. Il est environ huit heures du matin, le vent est bon, mais faible. [...] pour aujourd'hui, au sujet de M. Martin, [je raconterai] sa propre histoire, que je donne ici pour très vraie³⁹.

Challe narre alors les détails de la recherche de M^{me} Martin, la joie des retrouvailles, la métamorphose vestimentaire de la « petite revendeuse de poisson » en « princesse », dans un style proche de celui des contes de fées. L'histoire enchâssée devient une manière de passe-temps littéraire pendant la calme traversée du retour. Lorsque le voyageur ne peut pas faire preuve d'héroïsme, il goûte aux plaisirs de créer ses propres héros :

Qu'on donne à [sa] démarche tel nom qu'on voudra. Pour moi, je lui donne celui d'action héroïque & vraiment chrétienne⁴⁰.

La nouvelle exotique, qu'elle concerne le voyageur directement ou indirectement, a un but précis : « divertir » comme le dit Carpeau du Saussay. « Je crois que le récit n'en sera pas désagréable » écrit aussi Exquemelin ⁴¹. Les « histoires particulières » de Germain Moüette n'ont été insérées

que pour delasser l'esprit du Lecteur des horreurs et des cruautez qu'il a leus [sic] dans les chapitres précédents ⁴².

Pour divertir, trois moyens : inspirer, comme toute œuvre du xvir° siècle qui veut plaire, la pitié, la terreur ou le rire. La pitié est le sentiment que les voyageurs tentent de provoquer le plus rarement. Exquemelin est l'un de ces rares cas mais s'il le fait, c'est avant tout pour rendre plus intime au lecteur la connaissance de figures qui habituellement inspirent, rien que par leur nomination, la plus grande des terreurs : les flibustiers. « Chirurgien », il côtoie et sympathise avec ces terribles aventuriers et tente, par une série d'anecdotes, de faire partager ses sentiments au lecteur. Par exemple ce passage :

178

³⁹ Robert Challe, Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, éd. Frédéric Deloffre et Melâhat Menemencioglu, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 1983, t. II, p. 104-105.
40 Ibid., p. 107.

⁴¹ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 26.

⁴² Germain Moüette, Relation, Paris, Jean Cochart, 1683, p. 203.

je fus frappé de l'objet le plus digne de compassion qu'on verra peut-être jamais. Un camarade que j'aimais se présenta à moi dans un état déplorable ; il avait une flèche enfoncée dans l'œil. Ce malheureux, répandant une prodigieuse quantité de sang de son œil blessé, et autant de larmes de celui qui ne l'était pas, me pria avec instance de lui arracher cette flèche qui lui causait une violente douleur; et comme il voyait que la pitié m'empêchait de le secourir assez promptement, il se l'arracha lui-même ⁴³.

En fait, plus on approche du siècle de la sensibilité et plus l'esthétique de la pitié, proche du goût larmoyant, est développée. Ainsi, Challe, dans le manuscrit de son *Journal* ne rapporte pas cette anecdote qu'il développe dans la version imprimée de 1721 : il s'agit du récit des soins apportés à une guenon blessée, qui émeut tout l'équipage et se termine tragiquement. Entre récit tragique et pathétique des larmes, le but de Challe est bien de « toucher »⁴⁴. On pleurerait de concert... si ces effets littéraires appuyés (personnification, lexique des larmes, etc.) n'étaient pas là de façon assez évidente pour faire une critique de la médecine⁴⁵, développer une réflexion sur les animaux-machines⁴⁶, remettre en cause le cogito cartésien⁴⁷, et faire l'éloge de la sensibilité et de

⁴³ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 238 (nous soulignons).

A44 Robert Challe, Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, op. cit., t. II, p. 66-67: « Cette bête tenait son faon & lui donnait à téter lorsqu'elle avait été tirée. La violence du coup la fit tomber de la hauteur d'une seconde chambre. Celui qui l'avait blessé alla à elle, & resta surpris que loin qu'elle lui montrât les dents elle lui tendit la main, & lui montra son petit tombé à trois pas d'elle: il alla le ramasser & le lui rendit; elle l'embrassa, & le mit sur son bras. Le chasseur les apporta à bord l'une & l'autre - cette bête se laissa emporter sans faire ni mal ni difficulté. M. de Porrières, touché des caresses que cet animal faisait à son faon, prit La Fargue, notre chirurgien, de voir l'endroit où elle était blessée, & de tâcher de la guérir. [...] Son faon mourut le troisième jour entre ses bras, faute de nourriture, le lait de sa mère étant pourri. Tout mort qu'il était, elle l'embrassa & le baisa, & le mit à côté d'elle & non plus sur sa cuisse ou sur son bras., comme elle avait fait pendant qu'il avait été en vie. On la vit effectivement pleurer & on entendit dans son estomac comme des espèces de soupirs. [...] La Fargue vint un moment après pour la panser: elle lui baisa la main, [...] & le regarda d'un air à attendrir tous les spectateurs. [...] j'en suis d'autant plus touché que j'en ai toujours été témoin occulaire ».

⁴⁵ *Ibid.*: « [...] notre chirurgien eut le chagrin de voir sa bêtise & son ignorance éclater aux yeux de tout le monde. [...] C'était là ce qui faisait tant de douleur à cette bête lorsqu' elle se dressait ou qu'elle se baissait; ce qu'un habile homme aurait connu tout d'un coup. Notre chirurgien passe pour tel : mais en voilà une vilaine preuve. Heureux les animaux de n'avoir ni médecins, ni chirurgiens de leur ordre! ».

⁴⁶ Ibid.: « Que le lecteur raisonne là-dessus tant qu'il lui plaira: je laisse le champ libre à sa physique & sa métaphysique. Qu'il mette d'accord s'il peut Aristote, Pline, Descartes, Rohault, Gassendi, La Chambre, & tous les autres qui ont donné sur les animaux leurs visions pour des vérités. [...] qu'il me prouve que les animaux ne sont que des êtres matériels et des machines ».

⁴⁷ Ibid.: « qu'il me prouve qu'ils ne pensent pas, donc qu'ils ne sont pas ».

l'instinct maternel⁴⁸. Certes, Challe jure ses grands dieux qu'il dit la vérité. Mais son manuscrit ne mentionne pas cet épisode, qui semble décidément bien romancé...

Plus que la pitié, les deux autres ressorts que sont la terreur et le rire sont, eux, bien plus fréquents chez nos voyageurs et donnent lieu à de nombreuses anecdotes tragiques ou tragi-comiques.

Anecdotes tragi-comiques

Carpeau du Saussay n'hésite ainsi pas à intituler une partie de son chapitre III, entièrement consacré à la narration de son anecdote : « Histoire tragicomique, dont il est témoin oculaire »49. Son récit conte donc de manière très vivante l'histoire d'une vengeance familiale, d'un déshéritage avorté, où le trompeur devient le trompé, où le personnage désireux de se débarrasser d'un frère gênant en l'envoyant aux Indes, se retrouve embarqué à sa place pour quinze mois à bord du navire du narrateur. De nombreux dialogues, des formules typologisantes (« nostre honneste filoux », « l'Entremetteur »), l'insertion dans le récit d'un billet comique codé, où la victime du voyage forcé est nommée « le balot » ou « la marchandise », et enfin, l'énoncé d'une morale du style « tel est pris qui croyait prendre » (« vous ne devez en accuser que vous-même : pourquoi vous être fié de la sorte à un inconnu ? Vous avez certainement manqué de prudence en ce cas » 50) : ces procédés, éminemment littéraires, semblent faire écho au Page disgracié (1643) de Tristan l'Hermite, où le héros est accusé d'être un intrigant captateur d'héritage, sans compter toutes les comédies farcesques du début du siècle fondées sur le schéma du renversement du trompeur en trompé, exploité à plusieurs reprises picturalement par Georges de la Tour, repris également par Molière dans de nombreuses pièces (L'École des femmes, Le Bourgeois gentilhomme, ...). Le narrateur le confesse lui-même :

Cette histoire me paroissoit si plaisante, que j'avois toutes les peines du monde à m'empêcher de rire, quand je le regardois avec sa mine contrite⁵¹.

⁴⁸ *Ibid.*: « Que le lecteur me trouve parmi les femmes, j'entends les plus raisonnables, une mère qui agisse avec plus de constance, plus de fermeté, plus de raison & de docilité pour elle, & plus de reconnaissance pour ses bienfaiteurs. J'avoue que cela me passe ».

⁴⁹ Lire à ce sujet l'analyse de Sophie-Jenny Linon-Chipon, « Un épisode du voyage en France dans le voyage maritime aux Indes orientales. Carpeau du Saussay et Luillier-Lagaudier le long de la Loire », dans *Autour de Madame de Sévigné. Le Voyage en France au xvii^e siècle,* R. Duchêne et P. Ronzeaud (dir.), Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », n° 105, 1997, p. 185-205

⁵⁰ Robert Challe, Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, op. cit., p. 42-43.

⁵¹ Carpeau du Saussay, Voyage de Madagascar, op. cit., p. 43.

On retrouve là quelques éléments des nombreux romans picaresques espagnols qui ont tant de succès en France au xvII° siècle. François Leguat, lui, se compare directement au Guzman d'Alfarache de Mateo Aleman lorsque, comme le héros du roman, il est contraint de manger une omelette d'œufs couvés ⁵².

Encore plus comique est l'exploitation de ce *topos* du trompeur trompé quand il s'applique à une nation animale exotique personnifiée et traitée sur un mode épico-burlesque. François Leguat rapporte l'anecdote d'un avare moliéresque trompé et volé par une horde de crabes. L'épisode commence par employer un registre guerrier : « Les crabes de terre furent nos troisièmes ennemis », ils se tiennent « toujours sur leurs gardes » ⁵³. Envahis par cette « prodigieuse quantité », en tuer trois mille un soir ne suffit pas à en voir le nombre diminuer. C'est alors qu'intervient un événement tragi-comique : les crabes dérobent au riche compagnon son sac d'or qu'ils trouvent à leur goût. Il eut alors :

une permanente rancune contre toute la nation des crabes, et [...] dans la guerre que nous leur faisions souvent il n'en tua jamais aucune sans lui donner encore quelques coups après sa mort⁵⁴.

Le dupeur est ridiculement dupé et ridiculement vengeur. François Leguat avoue évidemment : « il fut difficile de n'en pas rire un peu ». Ce procédé burlesque, qui consiste à traiter sérieusement un sujet comique, est encore peutêtre plus flagrant dans l'attaque des Espagnols telle qu'elle est rapportée par Exquemelin :

C'était une vraie comédie de voir tirer de toutes parts et prendre des forteresses sans tuer ni blesser personne. Dès que les aventuriers furent les maîtres de l'île [...] la scène changea, et la comédie devint tragédie pour les veaux, les vaches et les poulets⁵⁵.

Une histoire à peu près similaire à celle narrée par Leguat, rapportée cette fois par Jacob Spon⁵⁶, met en scène Jean Vaillant, le compagnon du voyageur, en train d'avaler, face à des corsaires menaçants, les pièces d'or qu'il avait emportées. Mais cette fois-ci l'écriture et la portée de l'anecdote se font tragiques. De la

⁵² Voyage et Aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1640-1698), présenté par Jean-Michel Racault et Paolo Carile, Paris, Les Éditions de Paris, 1995, p. 162.

⁵³ François Leguat, Voyage et Aventures, op. cit., p. 110-111.

⁵⁴ Ibid., p. 111.

⁵⁵ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 233.

⁵⁶ Jacob Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce, et du Levant*, Lyon, Antoine Cellier le fils, 1678.

même façon, l'histoire tragique et sanglante des peuples du Caucase rapportée par Chardin est là pour permettre à l'auteur de souligner

qu'il y a une providence toute visible dans les histoires modernes de ces méchans peuples, en ce que Dieu y fait de rudes et brièves justices ⁵⁷.

Plus curieux encore sans doute, cette histoire de vol de concombres rapportée par Tavernier dans son chapitre des jardins, qui se termine en massacre et en autopsie pour trouver le coupable⁵⁸. Le fait que ces exemples, ces aventures et anecdotes se succèdent sans cesse les unes aux autres réduit en fait la grande Histoire à une succession d'historiettes, d'histoires secrètes au sens aristocratique de l'époque: « un coup hardi et qui mérite qu'on le raconte » ⁵⁹ selon Chardin. C'est là le propre du récit de voyage, qui oscille souvent entre « Relation » et « Histoire », Exquemelin en étant le cas le plus problématique puisque son récit se présente à la fois comme la relation de son voyage et de ses aventures particulières et comme une démonstration sur une société libertaire flibustière, nous y reviendrons.

182

⁵⁷ Jean Chardin, Voyage de Paris à Ispahan, Paris, L. Langlès, 1811, I, p. 401.

⁵⁸ Jean-Baptiste Tavernier, Recueil de plusieurs relations et traitez singuliers et curieux de J.B. Tavernier, Chevalier, Baron d'Aubonne. Qui n'ont point esté mis dans ses six premiers Voyages. Divisé en cinq parties. Avec la Relation de l'intérieur du serrail du Grand Seigneur suivant la copie imprimée à Paris, s.l., 1712, éd. Pierre Sabbagh et Vincent Monteil éd., Genève, Club des Libraires de France, Le Cercle du Bibliophile, 1970, p. 234 : « Mais il faut tout dire : Les concombres dans le Levant ont une bonté particuliere, & quoi qu'on les mange crûs, ils ne font jamais de mal. L'histoire des concombres qui causerent la cruelle mort de sept Pages de la Chambre du Grand Seigneur, n'est peut-être pas connüe de tout le monde, ou du moins tout le monde ne sçait pas pourquoi les pages de la Chambre ne vont plus dans les jardins. Sultan Mahomet II. du nom se promenant dans les jardins du Serrail suivi de ses pages, fut surpris de voir un carreau de concombres qui étoient dejà beaux et extraordinairement avancez pour la saison. Comme il les aimoit fort il les recommenda au Bostangi-Bachi, qui les comptoit tous les jours, & attendoit avec impatience qu'il y en eût quelques-uns de meurs pour les presenter au Grand Seigneur. Quelques jours après allant visiter le carreau, il trouva qu'on avoit pris trois ou quatre concombres de ceux qui étoient presque en maturité, & faisant une recherche exacte de ceux qui pouvoient avoir eu cette hardiesse, il scût qu'il n'y avoit que des Pages de la Chambre qui avoient été ce jour-là dans les jardins. Il en fit aussi tôt son rapport au Grand Seigneur qui en fut dans une extrème colere, & qui ne pouvant faire avoüer la chose à aucun des Pages, par une cruauté inoüie & sans exemple, fit ouvrir le ventre à sept. Le larcin se trouva dans le ventre du septiéme de ces malheureux garçons, lequel n'avoit osé confesser sa faute, & qui croyoit que la colere du Prince n'iroit pas si loin. C'est depuis ce temps-là & en mémoire d'une action si étrange, que les Pages de la Chambre ne vont plus dans les jardins du Serrail, ce qu'un Prince a ordonné, comme je l'ai remarqué ailleurs, n'étant jamais revoqué par ses successeurs qui portent ce respect aux Edits de leurs ancêtres ».

⁵⁹ Jean Chardin, Voyage de Paris à Ispahan, op. cit., I, p. 33.

Anecdotes galantes

L'anecdote selon Bernier est celle qui correspond le mieux à la définition de Furetière :

terme dont se servent quelques Historiens pour intituler les Histoires qu'ils font des affaires secrettes & cachées des Princes, c'est-à-dire des Mémoires qui n'ont point paru au jour, & qui n'y devroient point paroistre ⁶⁰.

Il s'agit de montrer les Princes dans leur « domestique », et à ce titre, l'étymologie « Chose non parue » équivaut à « chose tenue secrette ». Quoi de plus propice alors aux histoires galantes ? L'anecdote galante exotique va être ainsi un des passages les plus « plaisants » auxquels tenteront de répondre les récits de voyages. Pour ce faire, toujours les mêmes deux solutions : ou bien narrer ses propres aventures exotiques, ou narrer celle des personnages côtoyés. Carpeau du Saussay, Chenu de Laujardière, Du Chastelet des Boys et François Cauche divertiront le lecteur de leurs mésaventures, Bernier narrera les dessous du Sérail, Exquemelin l'histoire galante du terrible Morgan avec une belle Espagnole⁶¹, et Challe celles des « nymphes de la Martinique ».

Carpeau du Saussay ponctue son récit de ses mésaventures galantes avec les autochtones attirées par son charme⁶². Elles sont nombreuses. Un seul exemple : l'histoire de cette femme Machicore bien résolue à l'épouser, et qui, n'ayant pas réussi à le convaincre en l'« importunant », décide de brûler, avec l'aide de congénères, son habitation, de prendre ses bestiaux et de se retirer dans la tribu ennemie⁶³. Chenu de Laujardière a le même succès auprès des filles du roi, ces Vénus cafres qu'il fuit : il est véritablement assailli, caressé et loué :

en un mot, je me vis bientôt travesti en un nouvel Adonis par ces dames cafres. Mais elles n'étaient pas des Vénus pour moi⁶⁴.

⁶⁰ Furetière, Dictionnaire universel, op. cit., entrée « historiette », non paginé.

⁶¹ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 260-263.

⁶² Carpeau du Saussay, *Voyage de Madagascar*, chap IV, p. 51-52: « nous nous mismes en chemin; je fus fort étonné, quand en tournant la tête par hazard, je me vis suivi par trois femmes, qui faisoient tout leur possible, pour me faire entendre d'acheter leurs faveurs par de petites patenôtres de verre, pour mettre autour de leur col; mais le peu d'envie que me donnerent ces trois vilaines peaux noires, joint à cela la peine & la chaleur que j'avois soufferte, en allant au Village du Prince, n'ayant pas d'ailleurs de temps à perdre, toutes ces choses me firent redoubler le pas – ce qui n'empêcha pas ces trois femmes de me suivre, quoi je n'eusse point de patenôtres à leur donner, Jusqu'à ce que j'eusse joint la Chaloupe, où je m'embarquai, bien échauffé, & bien joyeux d'être délivré de l'acharnement de ces trois Furies ».

⁶³ Ibid., p. 284-285.

⁶⁴ Guillaume Chenu de Laujardière, Relation d'un voyage à la côte des Cafres, op. cit., p. 51.

Elles ne sont pas non plus des Vénus pour Leguat qui décrit les « tétasses » des Africaines des provinces voisines du Cap comme s'il réécrivait le célèbre contre-blason de Clément Marot⁶⁵. René du Chastelet des Boys, lui, est contraint de servir d'étalon reproducteur pour un maître Arabe, spécialisé dans le trafic de mulâtres, qui l'a fait son esclave et le confine dans une « macerie » avec une quinzaine de négrines. Le récit est tragi-comique dans la mesure où l'outrance du vocabulaire tragique ne peut que provoquer l'effet contraire sur le lecteur :

Les Esclaves revenus de telles corvées laborieuses [étaient] hors de vante. [...] Mais, mon Dieu que la crainte fait appréhender d'enfers dans ce monde [face à ces] déplaisirs extrêmes⁶⁶.

Le pauvre voyageur déclare même subir « une métamorphose plus honteuse que celle d'Apulée » et met en scène son récit en continuant à se comparer à l'Âne d'or, et en filant des métaphores religieuses et païennes à la fois :

Ie me lève inhabile, & me mets en chemin escorté de *Mustapha* (ainsi s'appelloit ce vilain Eunuque noir) qui ressembloit assez bien aux Prestres de la Déesse Syrienne, dont parle Apulée. [...] à peine la porte de la Macerie me fut-elle ouverte, que je me sentis entouré de toute la troupe du serrail ténébreux. [...] Mustapha demy en colère, crie tout en même temps *Barca, Maria, Fatima, Israelita*, ce sont les noms d'une partie de ces Anges noirs qui parurent à la porte du Paradis terrestre d'Oge Ally [le maître] ⁶⁷.

Six jours de « supplices » vont suivre... François Cauche rapporte également une histoire galante tragique de Madagascar, même si l'aventure n'est pas la sienne mais, comme dans les romans enchâssés, celle d'un autre 68. Cette histoire ressemble en fait beaucoup à celle de la Machicore de Carpeau du Saussay, précédemment évoquée, mais le fait qu'elle ne concerne pas directement le voyageur permet de la traiter sur un mode réellement tragique, dans la mesure où elle a cette fois surtout un but démonstratif quant aux mœurs indigènes.

Bernier, lui, insiste bien sur la différence de registre entre les histoires personnelles, toujours comiques au fond et la tragédie des histoires galantes princières orientales:

⁶⁵ Clément Marot, *Le Tétin*, dans Œuvres poétiques de Louise Labé, éd. Françoise Charpentier, Paris, Poésie/Gallimard, 1983, p. 147-148 et p. 168-169.

⁶⁶ René du Chastelet des Boys, L'Odyssée, op. cit., II, p. 51.

⁶⁷ Ibid., p. 51-52.

⁶⁸ Voir sur cette anecdote Friedrich Wolfzettel, *Le Discours du voyageur*, Paris, PUF, 1996, p. 142.

ce ne sont pas des amourettes comme les nôtres, qui n'ont que des avantures galantes & comiques, elles sont toûjours suivies de quelque chose d'horrible & de funeste⁶⁹.

L'histoire galante dans le sérail ne peut pas être légère et badine, comme elle l'est ailleurs. Le traitement doit être différent de celui employé par exemple par Challe pour raconter l'histoire du Parisien cocu de Pondichéry⁷⁰, l'histoire de Fanchon⁷¹, très proche de ce que sera *Manon Lescaut*, ou les trois « histoire[s] scandaleuse[s] de plusieurs nymphes de la Martinique », que sont la fausse prude, la maîtresse vengée, et la veuve qui veut se remarier⁷²... Même si l'anecdote galante a sa part de registre comique, comme le souligne Bernier, sa fin, dans le sérail, est funeste et du coup l'histoire doit relever de l'histoire tragique. Tavernier le montre aussi⁷³, tout

⁶⁹ François Bernier, Voyages, Amsterdam, Paul Marret, 1710, p. 17-18.

⁷⁰ Robert Challe, Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, op. cit., t. II, p. 121-126.

⁷¹ Ibid., p. 239-245.

⁷² *Ibid.*, p. 255-263.

⁷³ Voir le chapitre I. 1. L'histoire complète que nous évoquions à propos du chapitre VII Du mariage des Tunquinois, & de leur severité pour les adultères de Jean-Baptiste Tavernier est la suivante : « Du temps que mon frere étoit à la Cour de Tunquin, il fut témoin du severe châtiment auquel une Princesse fut condamnée pour avoir été surprise avec un Prince, & parce que l'histoire est assez particuliere & assez tragique, je veux bien la donner ici en peu de mots. C'est la coutume dans tout l'Orient que lors qu'un roi meurt on renferme dans un quartier reculé au fond du Palais toutes les femmes dont il s'est servi durant sa vie. On leur donne à chacune deux filles pour les servir ; elles mangent seules, & sont tellement recluses qu'elles ne voyent plus personne jusqu'à leur mort. On ne sçait par quel moyen & par quelle intrigue un des Princes du Sang, cousin du roi, avoit vû autrefois une des femmes du feu roi son oncle, & dans l'envie qu'il lui prit de la voir encore, pour vaincre toutes les difficultez qui s'y opposoient; & tromperent toutes les gardes des portes, il eut recours à une ruse qui étoit assez difficile de découvrir. Il faut savoir auparavant qu'au Royaume de Tunquin, comme aux autres Royaumes de l'Asie, dans les maisons des Rois & celles des Grands Seigneurs, la cuisine est ordinairement séparée du logement, & que le plus souvent le jardin est entre deux; de maniere qu'aux heures des repas pour transporter les viandes d'un lieu à l'autre, les Officiers se servent d'une façon de caisse où l'on repose les plats, & de peur que les viandes ne se refroidissent, ces plats sont supportez par de petits bâtons traversans & éloignez d'un pouce l'un de l'autre, sous lesquels il y a une platine de fer percée à jour, élevée d'un demi pied au dessus d'un autre qui fait le fond de la caisse, & c'est entre ces deux platines qu'on met du charbon allumé pour conserver la chaleur aux viandes. J'ai vû à Versailles des caisses à peu près de cette sorte, & pour le même usage, si ce n'est qu'on n'y pouvait mettre du feu comme à celles de Tunquin. Ces caisses étant portées par deux hommes, ce Princes Tunquinois dressa si bien sa partie, qu'il fut mis dans celle où l'on portoit à manger à l'appartement de la Princesse qu'il vouloit voir ; & il ne pût y être que peu de jours sans que la chose fut découverte. Il fut aussi tôt amené devant le roi, qui le fit charger de fers, au col, aux bras, & par le milieu du corps, & afin qu'il fut vû de tout le peuple il ordonna qu'il seroit promené de la sorte cinq mois durant. Ensuite il fut enfermé dans une étroite prison, où il demeura sept ans jusqu'à la mort du roi, apres laquelle son fils venant au Trône il lui donna la liberté, à condition qu'il iroit servir sur les frontieres du Royaume pour simple soldat. Pour ce qui est de la Princesse, elle fut enfermée dans une petite chambre au haut d'une tour, où elle demeura douze jours sans qu'on lui donnât ni à boire ni à manger, apres quoi l'on découvrit la chambre, afin que la grande ardeur du soleil achevât de l'extenuër & de lui ôter la vie, qu'elle perdit

l'Orient semble source d'histoires tragiques. Mais derrière cet *a priori* définitionnel, narratif et générique, il est intéressant d'analyser précisément le déroulement de l'« horrible » histoire de Bernier : la Princesse introduit dans le sérail son amant et le cache dans la chaudière lorsque son père veut la surprendre. Celui-ci ordonne alors à sa fille de prendre un bain et ne part que lorsque le « misérable » est « expédié » ⁷⁴. La chute du récit mettant en scène l'amant « échaudé », au sens propre et figuré semble bien plutôt tragi-comique, que « horrible et funeste ». Bernier ne peut s'empêcher de rire, et par là entraîner le lecteur avec lui. L'intrigue secrète galante tourne ici au comique de situation, aussi Bernier s'empresse-t-il d'enchaîner sur un autre exemple d'histoire galante secrète plus tragique ⁷⁵. Nous voici cette fois au cœur d'une affaire d'empoisonnement, digne des *Spectacles d'horreur* de

ainsi cruellement au bout de trois jours. Les deux filles qui la servoient n'eurent pas plus de grace, & dans la grande place qui est devant le Palais, elles furent exposées aux éléphans, qui les saisirent d'abord avec leurs trompes, & les jettant à terre à demi étouffées, acheverent de les écraser sous leurs pieds. Il restoit les deux porteurs de la caisse qui furent écartelez, non pas comme en Europe lors qu'un homme est tiré à quatre chevaux, mais étant attachez à quatre demi galeres par les deux bras & par les deux jambes, de maniere que les rames allant de concert un homme est aussi-tôt démembré. Lors que j'étois au Royaume de Bengale, je vis à Daca, ville sur le bord du Gange, faire la même justice d'un Bramere qui avoit voulu trahir Cha-Estkan, oncle du Grand Mongol, pour le livrer au roi d'Arachan; & c'est le même Bramere qui avoit fait autrefois plusieurs mauvais tours à Sultan Sujah, frère d'Orang-zeb, qui regne à present dans l'Indostan » (*Recueil de plusieurs relations, op. cit.*, p. 240-242).

- 74 François Bernier, *Voyages*, *op. cit.*, p. 18-19: « On dit donc que cette Princesse trouva moyen de faire entrer dans le Serrail un jeune homme, qui n'étoit pas de grande condition, mais bien fait & de bonne mine. Elle ne pût parmi tant de jalouses & envieuses conduire son affaire si secretement qu'elle ne fût découverte. Chah-Jehan en fut bien-tôt averti, & resolut de la surprendre, sous pretexte de l'aller visiter. La Princesse voyant inopinément arriver Chah-Jehan n'eut le temps que de cacher le malheureux dans une de ces grandes chaudières de bain ; ce qui ne se pût faire que Chah-Jehan ne s'en doutât, neanmoins il ne la querela ni ne la menaça, il s'entretint même assez long-temps avec elle comme à l'ordinaire, & enfin il lui dit qu'il la trouvoit toute mal propre & toute negligée, qu' il falloit qu'elle se lavât & qu'elle prît le bain plus souvent ; il commanda fort severement qu'on nuit le feu à l'heure même sous la chaudière & ne voulut point partir de là que les Eunuques ne lui eussent fait comprendre que le miserable étoit expédié ».
- 75 *Ibid.*, p. 19-20: « Quelque temps après elle prit d'autres mesures. Elle fit entrer son Kane-Saman, qui est ce que nous dirions Homme d'affaires ou Maître d'hostel, un Persan nommé Nazerkan; c'estoit un jeune Omrah le mieux fait & le plus accompli de toute la Cour, qui avoit du cœur & de l'ambition, mais qui ne laissoit pas de se faire aimer de tout le monde, jusques là que Chah-Hestkan qui étoit oncle d'Aureng-Zeb proposa de le marier avec la Princesse; mais Chah-Jehan receut fort mal cette proposition, & même, comme on lui découvrit une partie des intrigues secretes qui s'étoient faites, il resolut & ne tarda guere de se defaire de Nazer-kan; il lui presenta, comme par honneur, un Betlai, qu' il fut honnêtement obligé de macher à l'heure même, selon la coûtume du pays. Betlai est un petit paquet composé de feuilles fort delicates, & de quelques autres choses avec un peu de chaux de coquilles de mer, ce qui rend la bouche & les levres vermeilles, & rend l'haleine douce & agreable; ce jeune Seigneur ne songeait en rien moins que d'être empoisonné, il sortit de l'Assemblée fort joyeux & fort content, & monta en son Paleky; mais la drogue étoit si puissante qu'avant qu'il fût arrivé en son logis il n'étoit plus en vie ».

Camus (1630). La transposition dans le sérail permet encore de renforcer l'effet de cruauté exotique de ces histoires secrètes. À peu près à la même période que le voyage de Bernier, Segrais consacre sa sixième nouvelle, *Floridon, ou l'amour imprudent,* au récit de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Césy, sur les amours et la mort de Bajazet. On sait ce qu'a fait Racine de ce récit. La « grande tuerie » (M^{me} de Sévigné) met majestueusement en scène la violence de la passion et l'étouffante atmosphère du sérail que rendent nos voyageurs.

Le chapitre XII d'Exquemelin consacré à l'histoire de Pierre Franc et de Barthélémy, « aventuriers flibustiers », est révélateur de l'ensemble de ses anecdotes tragiques, et il le souligne lui-même :

Une autre histoire que je vais rapporter n'est pas moins tragique ni moins digne de remarque que la précédente. [...] Telle fut l'aventure de Barthélémy dans ce voyage. Il en eut depuis beaucoup d'autres qui pourraient passer pour autant de romans si je les racontais⁷⁶.

L'apogée de la terreur est atteinte avec « l'Histoire de l'aventurier Monbars, surnommé l'Exterminateur »77. Toute la narration tend à dépeindre un cruel conquérant digne de *Polexandre* ou des diverses versions du Soliman. La « terreur de ses regards » en fait même un terrible ancêtre des héros corsaires de Balzac (*Annette et le Criminel, La Femme de trente ans*). Les histoires de ces « nouveaux Alexandre » peuvent bien vite sembler fictives, comme le craint Exquemelin :

je ne doute point que parmi ceux qui liront leur histoire, il ne s'en trouve quelquesuns de difficile croyance et qui, sur le moindre récit de quelque aventure singulière, ne soient tentés de prendre l'historien pour un romancier. Je ne conseille pas à ces messieurs de lire la vie des flibustiers où tout est extraordinaire⁷⁸.

L'histoire semble ici invraisemblable car la vérité est invraisemblable, comme dans la plupart des vraies tragédies classiques de l'époque. Seul le témoignage d'Exquemelin et de ses amis peut certifier ces histoires 79, d'autant plus que, dans un subtil procédé de réécritures des histoires au sein du même récit, elles semblent se répéter entre elles :

Ce qui ne faisoit point douter aux aventuriers qu'ils ne trouvassent là autant de résistance que l'Olonnais en avait trouvé trois ans auparavant⁸⁰.

⁷⁶ Exquemelin, Histoire des Aventuriers, op. cit., p. 93-95.

⁷⁷ Ibid., p. 295-306.

⁷⁸ Ibid., p. 137.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 138 : « et si mon témoignage ne suffit pas pour en accréditer le récit, je suis encore en état de le confirmer par celui de quantité de gens de considération ».

⁸⁰ Ibid., p. 212.

C'est cette répétition des histoires qui permet à l'auteur de constituer l'Histoire de la Flibuste. Il ne s'agit alors plus d'anecdotes au sens de faits divers mais d'événements constitutifs d'une Histoire extraordinaire dont il se fait le porteplume. Seule l'histoire tragique, rapportée à l'auteur par ouï-dire, de femmes abandonnées seules dans une île déserte, et du suicide de l'une d'entre elles qui refusait d'être vue par ses compagnes nue, semble être trop romanesque pour Exquemelin lui-même :

N'en déplaise à ceux qui nous ont débité cette petite relation, il me semble, sans toutefois la mépriser, qu'elle est un peu romanesque ⁸¹.

Le récit de voyage, un genre mêlé

Le récit de voyage, en tant que genre participant à la fois de l'anecdote personnelle, ou historiette, et de l'Histoire, acquiert donc de la sorte sa propre légitimité, spécifique et originale en tant que genre hybride. François Leguat, dans sa Préface à son voyage, définissait déjà assez exactement cette poétique particulière à la relation de voyage, conçue alors comme « un genre mixte, à mi-chemin du témoignage documentaire et de la fiction romanesque »⁸². L'anecdote est en fait le moyen de cette mixité, c'est par elle que se font à la fois la démarcation et le lien entre les deux et que la relation s'érige en genre original.

L'intégration de l'anecdote dans le genre du récit de voyage devient alors la preuve de l'authenticité du récit. L'anecdote devient un des passages obligés du récit de voyage authentique, et par conséquent tout auteur de récit de voyage fictif tend à insérer des anecdotes plus ou moins fictives paradoxalement pour faire passer son récit pour authentique. A fortiori, la plupart des récits véritables insèrent donc des anecdotes pour mieux se conformer à ce qui devient une des lois du genre. René du Chastelet des Boys est sans doute un des meilleurs exemples pour illustrer cette pratique qui consiste à insérer des historiettes romanesques pour faire vrai. En interrompant son anecdote qui pourrait risquer de l'entraîner dans le domaine du roman, et en soulignant cette interruption d'une anecdote qu'il insère malgré tout, Du Chastelet des Boys utilise consciemment une technique et une rhétorique propres au genre viatique authentique:

Ie vous entretiendrois plus au long de quelques autres événements de cette nature, n'étoit la peur de vous faire un Roman importun, après vous avoir fait une digression assez hors de propos⁸³.

⁸¹ Ibid., p. 40.

⁸² François Leguat, Voyage et Aventures, op. cit., p. 11.

⁸³ Du Chastelet des Boys, L'Odyssée, op. cit., I, p. 37.

Or, quelques pages plus loin, la digression est intégrée au récit sous la forme d'un chapitre entier, elle narre les aventures galantes de ses deux amis et insère des billets doux pour preuves de l'anecdote. Le désir de plaire à son lecteur en respectant le procédé de l'anecdote viatique le pousse à surenchérir littérairement son historiette et semblerait en fait au bout du compte plus le démasquer que confirmer son désir de prouver sa véracité... Que penser donc ici de toutes ces historiettes insérées dans le cours de son récit ? L'Odyssée contient essentiellement cinq récits de ce type. Certes, ce sont des récits tirés de son voyage, mais il s'agit de récits du type de ceux que l'on rencontre dans les romans grecs comme Les Éthiopiques ou Clitophon et Leucippée, et surtout dans le modèle du genre, L'Odyssée d'Homère, où Ulysse prend un malin plaisir à toujours inventer des récits de voyage fabuleux 84. Il s'agit d'une structure typique aux romans d'aventures, rare dans les récits véritables, plus proche de Clélie ou Polexandre.

Le calquage utopique

Ce procédé – l'intégration de l'anecdote dans le genre du récit de voyage comme preuve de l'authenticité du récit – est radicalisé par les utopies de la fin du siècle, qui reprennent cette technique en la développant, paradoxalement pour donner un aspect authentique à leur *pseudo* relation. Le modèle du genre et le plus grand succès au xVII^e siècle, Denis Veiras, dans son *Histoire des Sévarambes*, procède comme les voyageurs précédemment étudiés. Son épître au lecteur explique que la plupart des grands voyages furent « pris pour des Romans » mais qu'ils se sont avérés véritables avec le temps :

Mais ceux qui depuis ont fait le tour du monde, ont clairement veu que Virgilius avoit dit vray ; Et la découverte de l'Amérique a justifié la *Relation de Colomb* : de sorte que l'on n'en doute pas aujourd'huy, non plus que des Histoires du Perou, du Mexique, de la Chine, que d'abord on prist pour des Romans⁸⁵.

Tout le paradoxe réside ici dans un genre totalement fictif qui pour masquer sa fiction, exhibe son potentiel romanesque pour correspondre à ce qui est devenu une règle viatique. L'utilisation des anecdotes est alors la même que dans les

⁸⁴ Tel celui que dénonce Athéna lorsque le héros revient à Ithaque (Homère, *L'Odyssée*, éd. Victor Bérard, Paris, Le Livre de Poche, 1972, p. 247-248).

⁸⁵ Denis Veiras, *Histoire des Sévarambes*, Raymond Trousson éd., Genève, Slatkine Reprints, 1979, non chiffré.

authentiques relations. Le cas de « l'Histoire de Balsimé » insérée dans le récit de voyage fictif de Siden est révélateur :

Je pense que le récit de cette avanture ne sera pas désagréable au lecteur, puis qu'elle est assez charmante pour mériter son attention ⁸⁶.

L'histoire des martyrs utopiens permet aussi d'insérer de nombreuses histoires romanesques ⁸⁷. Tyssot de Patot, dans la « Lettre de l'Éditeur » des *Voyages et aventures de Jacques Massé* va jusqu'à faire semblant de mettre en doute les histoires du narrateur pour ensuite les authentifier :

Je vous avouë qu'à la première lecture, je soupçonnois que l'Auteur s'étoit servi du privilége des Voyageurs, en mêlant à sa Relation un peu de romanesque – mais après une seconde lecture, & un examen plus particulier, je n'y ai rien trouvé que de fort naturel & de très vraisemblable. Et cet air de candeur & de bonté qu'on trouve par tout dans ce bon Vieillard qui en est l'Auteur, a achevé de m'en convaincre ⁸⁸.

« Un peu de romanesque » et une apparence de simplicité naïve : voilà les ingrédients du récit de voyages authentiques réunis et sa véracité prouvée... L'insertion des anecdotes dans l'utopie est donc camouflée derrière le respect de toutes les règles du genre viatique sans que l'appartenance au genre viatique soit mise en question. Ce ne sont en effet pas les anecdotes qui font de ces textes des utopies, car elles ressortent bien de la technique du *récit* de voyage, ce sont les *discours* du voyage qui font leur spécificité utopique.

On peut finalement constater que l'on aboutit au paradoxe suivant : l'anecdote insuffle un plaisir littéraire dans le récit, qui n'est plus cru s'il ne la contient plus, elle qui était à l'origine une entorse aux visées taxinomiques du genre viatique. L'anecdote est donc bien la condition du plaisir du lecteur et l'élément constitutif de ce genre mixte qu'est le récit de voyage qui, sans cette mixité, n'aurait peut-être pas eu tant de succès au xvII° siècle. Mérimée le savait bien lorsqu'il écrivait : « Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes » 89... Nous avons affaire à un art de la diversité fondé sur des changements de registres et sur le choix d'anecdotes captivantes qui relèvent d'un parti pris éminemment littéraire. Le voyage devient « le roman des honnêtes gens » (Furetière), une sorte de succédané anobli du roman. Il fait alors partie d'une littérature dite utile capable de vraiment concurrencer le roman dit futile. Les deux genres

⁸⁶ Ibid., V, p. 365.

⁸⁷ Ibid., V, 108 sq. : le cas d'Ahinomé par exemple.

⁸⁸ Simon Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, éd. Aubrey Rosenberg, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire Foundation, 1993, non. chiff.

⁸⁹ Prosper Mérimée, Chronique du temps de Charles IX, Bruxelles, Meline, 1835, Préface.

deviennent de moins en moins rivaux et de plus en plus complémentaires, ce qui explique sans doute le succès croissant des deux. Le roman a rendu plaisant le récit viatique, l'a introduit dans les Salons, alors que le récit, lui, a renouvelé une partie du genre romanesque et lui a donné des lettres de noblesse.

II. 2. DU GENRE VIATIQUE DANS LE ROMAN

L'art de rendre le roman vraisemblable

La distinction aristotélicienne entre la vraisemblance et la vérité a longtemps servi de ligne de partage entre l'épopée et l'histoire et déterminé la genèse du récit de voyage. Or Furetière, en tournant le dos à la tradition, revendique la vérité pour le roman 90 et entre ainsi dans le domaine réservé des voyageurs. Les liens entre le récit de voyage et le roman sont d'ailleurs déjà définitionnels, comme le montre son dictionnaire :

RÉCIT. f. m. Narration d'une adventure, d'une action qui s'est passée. [...] Tout le monde fut émeu de compassion au récit de cette triste adventure. Les Voyageurs sont souvent importuns par les longs récits qu'ils font de leurs voyages.

ROMAN. f. m. [...] En un mot toutes les Histoires fabuleuses ou peu vraisemblables passent pour des *Romans*. On dit même d'un récit extraordinaire qu'on fait en compagnie, Voilà un *Roman*, c'est une adventure de *Roman*, une intrigue de *Roman*.

ROMANESQUE. adj. m. & fem. Qui tient du Roman, qui est extraordinaire, peu vraisemblable. Cette adventure est *romanesque & incroyable*. Il écrit en stile *romanesque*⁹¹.

Le paradoxe d'un tel rapprochement, entre récit de voyage et roman, réside dans le fait que ces deux techniques d'écriture et l'esprit qui les accompagne sont à la fois contradictoires et proches de la similitude. Le récit est la « narration d'une adventure » et l'aventure, par les éléments qui la composent, est souvent dite « adventure de Roman ». Le maître mot, pour que le récit reste ce qu'il doit être, est la vraisemblance, un roman étant un récit « peu vraisemblable ».

⁹⁰ Voir Furetière, Le Roman bourgeois, Paris, Jolly, 1666.

⁹¹ Furetière, Dictionnaire universel contenant generalement tous les mots tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les sciences et des arts sçavoir la Philosophie, la jurisprudence, les mathematiques, les Arts, la Rhetorique, la Poësie, la Grammaire, la Peinture, Sculture, & la Marine, le Manege, l'Art de faire des armes, plusieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, et enfin les noms des Auteurs qui ont traité des matières qui regardent les mots, avec une Préface de P. Bayle, La Haye, Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 1690; Genève, Slatkine Reprints, 1970, non pag.

Pourtant la vraisemblance est une règle d'or pour tout romancier, chaque préface le dit clairement, et surtout celle d'*Ibrahim*. « Les Voyageurs sont souvent importuns par les longs récits qu'ils font de leurs voyages » mais « on dit d'un récit extraordinaire qu'on fait en compagnie, Voilà un Roman » : la difficulté que rencontre l'auteur de récit de voyage est d'éviter à la fois de paraître importun en relatant ses expériences « scientifiques » et humaines, et de passer pour un affabulateur romanesque. Il doit, selon le principe classique, instruire en plaisant, plaire pour instruire, et non uniquement instruire ou plaire. « Cette adventure est romanesque & incroyable » mais « Tout le monde fut émeu de compassion au récit de cette triste adventure » : l'ambiguïté du roman est dans la fiction qu'il développe, celle-ci étant à la fois « incroyable » pour plaire et assez crédible pour émouvoir. On a donc d'un côté *placere et docere* et de l'autre *placere et movere*, le lien commun entre roman et récit de voyage étant donc le plaisir — plaisir de véracité dans le roman et plaisir romanesque dans la relation authentique.

Mais ceux qui composent des Poëmes Epyques, & des Romans [...] descrivent les actions non pas telles qu'elles sont, mais bien telles qu'elles doivent estre. Pour moy qui n'ay pas ces dons de persuader & d'emouvoir, ie me vante pour le moins de tenir cela de la vraye Histoire que ie garde l'ordre des temps, que ie d'ecrits exactement la situation des pays & des regions, & que ie fais connoistre les mœurs & ceremonies des peuples, au moins celles qui peuvent donner quelque contentement aux lecteurs, m'eloignant toujours des choses qui doivent choquer leur esprit, & qui leur peuvent déplaire 92.

Mais entre toutes les regles qu'il faut observer, en la composition de ces Ouvrages, celle de la vray-semblance, est sans doute la plus nécessaire. [...] sans elle rien ne sçauroit plaire; Et si ceste charmante tromperie ne deçoit l'esprit dans les Romans, cette espace de lecture le dégouste, au lieu de le divertir. I'ay donc essayé de ne m'en esloigner iamais: i'ay observé pour cela les mœurs, les coutumes, les loix, les religions, & les inclinaisons des peuples: & pour donner plus de vray-semblance aux choses, i'ay voulu que les fondemens de mon Ouvrage fussent histori / ques, mes principaux personnages marquez dans l'Histoire véritable comme personnes illustres, & les guerres effectives 93.

⁹² Francois Le Métel de Boisrobert, « Advis au Lecteur qui servira de Préface », dans *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orazie*, Paris, F. Pomeray, 1629, p. III-IV.

⁹³ Georges de Scudéry, Préface d'*Ibrahim ou l'illustre Bassa*, Paris, A. de Sommaville, 1641, p. 7-9.

La vraisemblance du voyage des personnages de roman n'est possible que par l'introduction de l'Histoire dans le roman, et donc par celle des récits de voyages effectifs et authentiques. D'emblée, on peut noter une parenté de structure entre récit de voyage et roman maritime : les romans maritimes sont des récits de voyage, au sens où les héros racontent leurs aventures selon un procédé de récit enchâssé remontant à L'Odyssée homérique. Mais alors que le héros du roman est objet et que le narrateur est sujet, dans le récit de voyage, le narrateur est à la fois sujet et objet. La relation authentique est en fait un genre hybride où seul le « moi » du narrateur voyageur est un élément permanent. Ce moi est souvent créé pour rendre le récit cohérent et centré sur un « point de vue » particulier. Dans les cas où l'auteur s'approprie des aventures qui ne sont pas les siennes, ou des données ne provenant pas de ses propres observations, il postule un « moi voyageur » à demi fictif capable de satisfaire aux exigences de la narration. Entre le « moi voyageur » et le « moi narrateur » s'établit une complicité : le voyageur donne des arguments et donc de l'autorité au narrateur, ce dernier en profite pour ouvrir le point de vue central et donner au récit une distance qui permet d'introduire un certain romanesque destiné au plaisir du lecteur. Pour René Demoris d'ailleurs, l'impression de vrai engendrée par l'emploi du « je » dans les autobiographies véritables est pour une large part issue de modèles romanesques94.

Le problème, en fait, dans la relation comme dans le roman, est de rendre le récit vraisemblable. Pour cela, il faut parfois tronquer la réalité trop extraordinaire, la réduire à des proportions mesurables. Le récit de voyage n'est pas que la description d'un ailleurs exotique et attirant, il est surtout un effort pour supprimer le temps, et, comme toute littérature, il doit mentir pour dire la vérité. Jack Warwick souligne que

si [les auteurs de récits de voyages] mettent en question les valeurs de base de leur propre société, c'est sans doute sans le vouloir : le voyage moral est solidaire du voyage physique 95.

Tout se passe comme si les récits de voyage construisaient l'opposé du doute, comme s'ils présentaient, ou construisaient, une vérité absolue, incontestable, dans laquelle le romancier pourrait se servir sans remords. Le voyage devient en fait une preuve à laquelle les romanciers donnent le sceau du réalisme. Le but est la perfection morale, dans le récit de voyage comme dans le roman, mais le voyage doit rester avant tout une preuve.

⁹⁴ René Démoris, *Le Roman à la première personne. Du classicisme aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 1975, p. 5.

⁹⁵ Jack Warwick, « Récits de voyage en Nouvelle-France au XVII^e siècle ; bibliographie d'introduction », dans *Voyages. Récits et Imaginaire*, Actes de Montréal, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, 1984, p. 158.

Si pour Apollonius de Tyane voyager est une forme de l'expérience alchimiste, pour les auteurs de récit de voyage de notre corpus, voyager est une expérience concrète qui entraîne un repli sur soi, un questionnement sur sa propre identité, une introspection. N'oublions pas que cette expérience concrète se produit au moment où Descartes fait du *cogito* la clé de la prise de conscience de l'individualité... Normand Doiron assure que le voyage, comme le cogito cartésien, est une preuve. En effet, le voyage implique à la fois un itinéraire pittoresque (l'Ailleurs), passéiste (l'Autrefois), anthropologique (l'Autre) et un itinéraire allégorique (Soi). C'est ce dernier qui diffère du traitement purement romanesque. Dans le récit de voyage la synthèse morale est composée quand le périple est achevé, elle est la somme des expériences individuelles alors que dans le roman, la fiction utilise le voyage mais le transcende et l'orchestre selon une autre finalité, plus esthétique. La poétique du récit de voyage est de faire passer la relation pour un document historique tout en lui donnant les qualités littéraires requises pour plaire au public. Au topos de l'homo viator mythique il faut donner la couleur de la scientificité, tout en ne gommant pas son mythe originel. Cet exercice périlleux d'« hybridation » réussi, le voyage garde sa topique romanesque antique en acquérant une poétique générique spécifique : c'est ainsi qu'il intéresse le roman, qui va alors lui aussi utiliser le vocabulaire technique pour légitimer sa fiction.

Les thèmes des romans liés au voyage, dont nous avons déjà étudié l'évolution depuis l'épopée antique, sont donc renforcés par les modernisations des termes techniques telles que les romanciers les découvrent dans les récits de voyages authentiques. Le motif du vaisseau, par exemple, est techniquement visible (voir le frontispice de la première partie de *Polexandre* et celui des *Amours d'Angélique*) et concrètement décrit. Le navire, que Nicole Boursier qualifie « d'objet épique par excellence »96, est avant tout considéré dans les récits de voyage comme un excellent matériel adapté à la diversité des situations : on se sert de chaloupes pour aller d'un vaisseau à l'autre et de remberges pour entrer dans les ports et en sortir. Mais, dans les romans, les barques ne siéent pas aux Princes, M. Bertaud l'a remarqué 97. Le voyage est donc intéressant pour les romanciers car il est synonyme d'aventures et de danger tout en nécessitant des références techniques. Chaque fois qu'une terre est à l'horizon, les marins ignorent si elle sera hospitalière ou hostile, chaque fois qu'un autre navire apparaît, ils se demandent s'il est pacifique ou s'il est source de conflit et de mésaventures et

⁹⁶ Nicole Boursier, « Du vaisseau à la barque : évolution d'un thème du "grand roman" à la nouvelle classique », xvii° siècle, n° 110-111, 1976, p. 45-56.

⁹⁷ Madeleine Bertaud, *L'Astrée et Polexandre : du roman pastoral au roman héroïque*, Genève, Droz [Paris, diff. Champion], 1986, p. 154.

doivent donc manœuvrer en conséquence. Le combat naval, scène épique dans les textes antiques et réalité à laquelle s'affrontent tous les auteurs de récits de voyage, est alors un moment privilégié propre au roman baroque. À mi-chemin entre les sanguinolences épiques ou les traitements à la manière de Rabelais et la vérité parfois trop crue ou trop technique des relations authentiques, il reste le passage obligé de tout roman d'aventures maritimes dont l'ambition est de créer une nouvelle épopée moderne, romanesque cette fois :

Enfin tout se mêle. Les galères attaquent les galères. Les navires se joignent aux navires. Bref tous les vaisseaux, petits et grands, à voiles et à rames, combattent ou en gros ou séparément [...]. Peu à peu cette forêt de mâts s'éclaircit, le bruit diminue par la mort des uns et la lassitude des autres, et les deux armées ne semblent plus être que l'ombre de ce qu'elles étaient au commencement de la bataille ⁹⁸.

Même s'il ne doit pas combattre d'autres vaisseaux, le navire doit sans cesse se confronter aux éléments. Le motif de la tempête est autant le passage obligé du roman baroque que le combat naval et permet bien d'utiliser un vocabulaire peu familier au lecteur et qui lui semblera « scientifique ».

Paradoxalement, le voyage est en effet, dans les romans, le moyen d'introduire des descriptions vraisemblables, tirées des récits de voyage. Ainsi les mouvements des Princes sur les mers sont-ils de bonnes occasions de décrire des batailles navales et de faire preuve de connaissances nautiques. C'est le cas du roman de Du Périer avec l'arrivée d'Acoubar au Canada, mais aussi de presque tous les romans que nous étudions. Ainsi, le naufrage de Clidion dans *Les Traversez hasards*:

Les mariniers coustumiers à tels revers, ne s'estonnent de leurs attaques, ains resistent par leur theorique & pratique longuement à la fureur de leurs orages, lesquelles redoublant leurs efforts en rendent les atteintes si violentes, que tout l'équipage du vaisseau mis en pieces, il faut à ce coup que la mer & les vents disposent à leur volonté de ce pauvre navire, ils ne le manient toutefois de la sorte, que les foudres, les tonnerres, les esclairs, la pluye, & la gresle, ne facent voir par un embrassement mille fois redoublé & autant de fois esteint, combien leur furieux pouvoir est redoutable en ces lieux pleins d'horreur & d'effroy 99.

Entre autres également, *La Carithée* ce roman égyptien pour lequel Gomberville s'est documenté autant qu'il le pouvait et dans lequel on sent

⁹⁸ Gomberville, Polexandre, op. cit., t. I, p. 153-154.

⁹⁹ Des Escuteaux, *Les Traversez hasards de Clidion et Armirie*, Paris, François Huby, 1643, p. 17 verso-18.

un effort très perceptible pour « faire couleur locale authentique », ou encore bien sûr *Polexandre*, roman dans lequel le héros lutte contre les intempéries maritimes et les pirates, et où l'auteur peut « faire montre de sa science nautique dont il n'est pas peu fier » selon G. Chinard 1000.

Gerzan, dans sa Préface au lecteur ouvrant son *Histoire africaine*, revendique bien cette « scientificité » :

en ce genre d'escrire [le roman] ie me suis attaché à des particularitez que peu de gens ont observées, principalement à l'exacte Geographie, & à la vraye Histoire. [...] Car avec ce que j'accomode de mes inventions à la vraye Histoire, d'elle mesme i'en tire les plus belles advantures, & m'en sers de telle sorte qu'on les prendroit d'abord pour des veritez, si fort ie m'attache à la Chronologie, & à la Geographie.

Les récits de voyage sembleraient donc être la source générique la plus authentique et la plus scientifique des voyages dans la littérature romanesque baroque. Ainsi certains chercheurs tels que Geoffroy Atkinson ont-ils consacré leur talent à relever ce que les relations de voyage véridiques ont fourni aux ouvrages d'imagination ¹⁰¹. G. Chinard, lui, s'est particulièrement attaché aux sources de *Polexandre* de Gomberville ¹⁰². Le portrait de Zelmatide en costume de combat nous permet de saisir sur le vif les procédés d'adaptation de Gomberville et la façon dont il se servait de ses sources.

Il portait un habillement de teste couvert d'un grand nombre de plumes qui luy descendoient sur les espaules et luy cachoient une partie du visage. Il avoit les bras à demy-nus, et pour toutes armes défensives, n'avoit qu'une cuirasse de cotton piqué, et un bouclier d'or sur lequel il avoit fait graver le mont Popocampèche tout en feu. Ces mots étoient gravés autour de ce bouclier : Mon cœur conserve tout le sien. Il avoit un carquois plein de flesches, un arc pendu en escharpe et deux longues javelines armées de pointes d'or¹⁰³.

Zelmatide est ainsi paré pour un ballet plus que pour un combat, mais tout n'est pas que fantaisie dans cette description. Même si les chevaliers français ne portaient pas de cuirasse en « coton piqué », les voyageurs avaient décrit cette partie de l'armement des guerriers mexicains, qui leur donnait une protection suffisante contre les armes rudimentaires dont disposaient leurs ennemis habituels. Cet exemple met bien en valeur le mélange de vérité et de fantaisie qui caractérise les traitements baroques des sources historiques que sont les récits de voyage.

¹⁰⁰ Gilbert Chinard, L'Amérique et le rêve exotique, op. cit., p. 69.

¹⁰¹ Voir The Extraordinary Voyage in French Literature before 1700, New York, 1920, ou The Extraordinary Voyage in French Literature from 1700 to 1720, Paris, Champion, 1922.

¹⁰² Gilbert Chinard, L'Amérique et le rêve exotique, op. cit., p. 70.

¹⁰³ Gomberville, Polexandre, op. cit., t. I, p. 483.

Mais le roman ne se contente pas de chercher dans l'histoire de simples jalons de crédibilité. Il va jusqu'à la refaire. Une pareille « outrecuidance » s'explique peut-être par l'idée qu'on se faisait encore de l'Histoire à l'Âge classique : tout document écrit, fût-il du ressort de la fable, pourvu qu'il fût ancien et que la création littéraire pût s'en alimenter. Quant à l'Histoire proprement dite, elle abonde en lacunes que tout écrivain s'arrogeait le droit de combler. L'événement étant donné, les trajectoires restent *ad libitum*.

Le paradoxe des rapports entre roman et relation de voyage authentique est donc le suivant : le récit véritable doit pouvoir être lu comme un roman tout en restant la narration documentaire d'une expérience vécue, le roman, quant à lui, se sert de ces expériences pour donner à la narration de ses fictions la couleur de la vraisemblance.

On peut alors concevoir qu'un romancier comme Gerzan puisse être à la fois l'auteur d'un art de voyager et celui de cinq romans de voyage. Seulement deux de ses romans sont parvenus jusqu'à nous, sans que l'on puisse dire si les trois autres ont bien été écrits malgré ce qu'il annonce dans sa Préface à *l'Histoire africaine*:

[...] i'en ay faict quatre tous différens, que ie devise selon les quatre parties du monde en autant d'Histoires, dont la premiere est l'Africaine, la seconde l'Asiatique, la troisiesme l'Europeane, & la quatriesme l'Ameriquaine. À celles-ci i'en adiouste une cinquiesme, que i'appelle l'Histoire Gauloise [...]¹⁰⁴.

Nous avons donc ici le cas concret d'un romancier qui est aussi un théoricien du voyage.

Du point de vue macrostructurel déjà, le roman semble présenter des similitudes avec le récit de voyage. L'étude des paratextes que sont les Avis, Épîtres dédicatoires, Préfaces et Tables des matières montre en effet que le roman est proche des modèles fournis par les récits de voyages authentiques. Le problème est de savoir si effectivement le roman prend pour exemple l' « encadrement » des relations ou si c'est le récit qui se replace dans une tradition bien établie. Les auteurs de récits déclarant clairement dans leurs Préfaces vouloir faire preuve d'authenticité et de scientificité, et ce sont les romanciers qui semblent, en suivant ces modèles, faire un effort taxinomique particulier. De plus, cet effort n'existant pas dans tous les romans 105, mais étant en revanche présent dans tous les récits que nous connaissons, même s'il ne faut pas exclure l'éventualité

¹⁰⁴ Francois du Soucy, Sieur de Gerzan, *L'Histoire afriquaine*, Paris, Cl. Morlot, 1627, non chiff.

¹⁰⁵ Voir par exemple *Les Traversez Hasards de Clidion et Armirie* de Nicolas des Escuteaux, sans autre encadrement que la page de garde et l'extrait du privilège.

d'une interaction, ce sont plutôt les romanciers qui veulent donner une aura de vraisemblance à leurs fictions en reprenant la forme des publications dites « scientifiques » et proprement expérimentales. Les Avis et les Tables des matières des romans et ceux des récits se ressemblent beaucoup. Les Avis, ou Préfaces, sont le recours le plus direct qu'ont les auteurs pour s'adresser à leurs lecteurs et justifier leurs démarches. Les auteurs de relations de voyage y précisent leur intention d'être authentiques et s'excusent donc de la simplicité de leur style. Les romanciers, eux, rappellent généralement la portée morale de leur « fiction vraisemblable », quand leurs Préfaces ne se transforment pas en de véritables traités poétiques du vraisemblable comme la Préface d'Ibrahim. Les tables des matières des récits de voyage, elles, sont de courts résumés structurés séparant les parties descriptives du discours du voyage par des formulations différentes : dans le cas des descriptions, celles-ci sont introduites de manière assez sèche et se veulent scientifiques. Un exemple, tiré des Voyages du seigneur de Villamont :

Ample description d'Alexandrie en Égypte, & de ses Aiguilles admirables : ensemble les descriptions de la Giraffe, de l'Élephant, du Chameau, & de plusieurs choses advenües sur mer¹⁰⁶.

Les discours inspirés par le voyage, eux, prennent la forme de l'incipit essentialiste « de », comme le formule Pierre Ronzeaud¹⁰⁷. Le récit de Jean de Léry en use abondamment, comme tous nos voyageurs :

Du mariage, Polygamie, & degrez de consanguinité, observez par les Sauvages: & du traitement de leurs petits enfans¹⁰⁸.

C'est cette forme que reprennent le plus souvent les romans baroques faisant cet effort taxinomique particulier. Dans son Avertissement de *Polexandre* intitulé « De l'Ile inaccessible ou de la Félicité », Gomberville passe en revue, de Ptolémée à Colomb, sept ou huit allusions à ce séjour de rêve, appelé par certains Saint-Borodon et situé à cent milles des Canaries et par d'autres Taprobane, c'est-à-dire l'actuel Sri Lanka¹⁰⁹. Il place ainsi délibérément sa description dans la lignée des descriptions antiques (le « de » essentialiste est bien avant tout une formule latine) et des voyages modernes. A propos des Canaries, de leur nombre et de leur exacte localisation, il invoque ainsi l'autorité des Anciens (Juba, Pline,

¹⁰⁶ Jacques de Villamont, Les Voyages, Paris, Cl. de Monst'oeil et J. Richer, 1595, chap. 16, f. 280 a.

¹⁰⁷ Pierre Ronzeaud, « Foigny, Veiras, romanciers utopistes, ou les dérives d'un genre », Littératures classiques, 15, octobre 1991, p. 251.

¹⁰⁸ Jean de Léry, Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique, Genève, A. Chuppin, 1578, chap. XVII, p. 262.

¹⁰⁹ Gomberville, *Polexandre*, op. cit., t. V, p. 1332-1342.

Ptolémée) et celle des navigateurs et géographes modernes comme Cadamosto et l'Allemand Cluver¹¹⁰. Il rappelle les voyages récents et les estimations de distances faites par les Espagnols et les Portugais:

[Les Canaries] sont situées à vingt-sept degrés de l'Equinoctial, et sont placées l'une après l'autre sur une même ligne, dont l'un des bouts regarde le Couchant, et l'autre le Levant. Il y a deux cents lieues de mer entre la plus occidentale et Lisbonne qui est au Portugal, ou Saint-Lucar de Barameda, qui est en Andalousie. De Maroc on n'y compte pas cent lieues, et il n'y en a que quinze de la grand'Canarie à un cap d'Afrique qu'on nomme maintenant le Cap de Bojador, et que du temps de Ptolémée on appelait la montagne du Soleil. Au calcul des Espagnols, selon Gomare, ceux qui partent de Saint-Lucar, qui est à l'embouchure du fleuve de Guadalquivir, arrivent ordinairement en huit ou dix jours aux Canaries. Mais les Portugais y ont été bien plus vite. Car en l'an 1500, Pierre Alvarez partit de Lisbonne, ou du moins de Rastelle, qui n'est qu'à demi-lieue au-dessous, le huit mars, et arriva le quatorze aux Canaries; et en l'an 1502, la flotte du Portugal partit de Lisbonne le premier jour d'avril, et prit port le quatrième à l'Île de Fongos, qui est un port de l'Île de Madère. [...] Je fais cette supputation, pour faire voir à ces injustes examinateurs des ouvrages d'autrui, que je puis passer du vieux monde au nouveau, et faire naviguer Polexandre des Canaries, ou en Danemark, ou aux îles du Cap Vert, et aux royaumes voisins, avec plus de vraisemblance et moins de difficulté, qu'il ne s'en rencontre dans le voyage des Argonautes, dans les erreurs d'Ulysse, et dans l'établissement d'Enée en Italie¹¹¹.

Nous voici au cœur du sujet, Gomberville valide lui-même notre problématique dans la mesure où il utilise les récits de voyages authentiques modernes dans sa fiction pour infirmer les voyages des épopées antiques.

L'autre manière d'introduire le discours du voyage dans le roman est d'utiliser la conjonction « comme » ou « comment » :

Comment les Ameriquains traitent leurs prisonniers prins en guerre : & des ceremonies qu'ils observent à les tuer & à les manger¹¹².

Elle est aussi reprise par nos romanciers. Par exemple, A. Du Bail:

Comme l'enfant que Pandoste avait exposé sur l'Océan, fut heureusement préservé, son batteau poussé aux costes de la Mer de Sycile, et trouvé par le Berger Porre¹¹³.

¹¹⁰ Madeleine Bertaud, L'« Astrée » et « Polexandre », op. cit., p. 151.

¹¹¹ Gomberville, Polexandre, op. cit., t. V, p. 1366-1370.

¹¹² Jean de Léry, Histoire d'un Voyage fait en la terre du Brésil, op. cit., chap. XV, p. 211.

¹¹³ Louis Moreau, Sieur Du Bail, Le Roman d'Albanie et de Sycile, Paris, P. Rocolet, 1626, p. 268.

Les romanciers ne se limitent néanmoins pas à ces formules convenues, l'influence des récits de voyage est plus subtile et diffuse, c'est surtout l'effort taxinomique qu'il faut retenir¹¹⁴.

Enfin, en ce qui concerne les paratextes, on pourrait s'interroger sur le rapport entre les dessins illustratifs des récits de voyage et les frontispices des romans. La première évidence qui vient à l'esprit quand on regarde les figures insérées dans les relations et les frontispices de *Polexandre* et des *Amours d'Angélique* par exemple, c'est la surenchère baroque des décors des frontispices. Alors que les figures illustratives sont focalisées sur un point précis (un animal étrange, un costume folklorique, une cérémonie particulière qui, même si elle regroupe plusieurs personnages, est centrée sur un acte précis), les frontispices soignent chaque détail: telle vague particulière, tel ornement du vaisseau, tel bas-relief du palais, tel pli du costume chatoyant... De plus, les frontispices mettent en scène des divinités mythologiques, des *putti* ornent la première partie de *Polexandre*, Borée, Zéphyre, Notos et Euros soufflent des quatre directions cardinales sur le bateau d'Angélique. En somme, ces frontispices font romanesques et restent artistiquement littéraires, alors que les figures descriptives des récits, même si elles paraissent baroques à nos yeux anachroniques, transcrivent l'imaginaire vécu par le voyageur. Le romancier se sert de l'exotisme contenu dans ces figures, tandis que le voyageur tente de rester fidèle à sa vision en faisant abstraction de l'attrait exotique qui fascine son imaginaire. La frontière est donc très mince entre les deux 115.

Le seul élément qui sera très rarement repris du modèle réel en fait, est précisément cet élément du récit de voyage ayant un point commun avec la fiction que sont les dessins et cartes qui agrémentent la relation authentique, en ce sens qu'ils touchent plus l'imaginaire du lecteur que son désir de vraisemblance scientifique. Tavernier écrit :

J'ose me promettre que la carte du pays, & les figures tirées après des desseins [sic] faits sur les lieux, ne contribueront pas moins au divertissement du Lecteur, qu'à l'intelligence de la matiere qu'elles expliquent 116.

¹¹⁴ Voir aussi, par exemple, la « TABLE DU CONTENU » de L'Histoire véritable, ou le voyage des Princes Fortunez de Béroalde de Verville, dessein XVII : « le navire poussé en Calicut, les Sobarites sont pris prisonniers. Inimitiez des Rois de Calicut & de Sobare, à cause de Sorfirion & de la sainte Galanctisee. Le vaisseau des Sobaristes est ietté en Asie, où les Fortunez trouvant un vaisseau de Glindicee y montent ».

¹¹⁵ Sur ce sujet, voir François Moureau, « Image et imaginaire dans l'illustration de la littérature de voyage » et Sophie-Jenny Linon-Chipon, « L'iconographie exotique à travers quelques relations de voyage françaises sur la route maritime des épices de 1531 à 1722 », dans *Visualisations. Conceptions et symboles du xvII^e siècle en Europe*, Berlin, Berlin Verlag, vol. 10, 1999, p. 127-138 et p. 199-210. Voir également le chapitre IV. 3 de ce livre.

¹¹⁶ Voir Jean-Baptiste Tavernier, Recueil de plusieurs Relations, Paris, P. Ribou, 1712, p. 172.

C'est parce qu'elles participent du plaisir plus que de l'instruction que les cartes sont soupçonnées de romanesque et, en tant que telles, elles ne « font » pas relation véritable. Le roman est un genre mineur et méprisé à cette époque, nous l'avons vu, il est donc plus noble décrire une relation. La Fontaine, dans la première lettre de sa *Relation d'un voyage de Paris en Limousin* chapitre sa femme :

Vous n'avez jamais voulu lire d'autres voyages que ceux des chevaliers de la Table Ronde; mais le nôtre mérite bien que vous le lisiez. [...] Il n'y a que les romans qui vous divertissent. C'est un fonds bientôt épuisé. Vous avez lu tant de fois les vieux que vous les savez; il s'en fait peu de nouveaux, et, parmi ce peu, tous ne sont pas bons : ainsi vous demeurez souvent à sec. Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous serait, si, en badinant, je vous avais accoutumée à l'histoire, soit des lieux, soit des personnes : vous auriez de quoi vous désennuyer toute votre vie [...] ¹¹⁷.

Le récit de voyage est bien mieux considéré que le roman, car il instruit et ne fait pas que divertir. Les auteurs de roman de voyage l'ont bien compris, et en intégrant l'histoire et la géographie dans leur fiction, tout en « badinant », ils veulent devenir « utiles » à la manière des relations authentiques. La vraisemblance et l'utilisation des récits de voyage comme sources géographiques sont donc des moyens d'anoblir ce genre si méprisé. En le rendant vraisemblable, le récit de voyage rehausse la valeur du roman.

Selon Furetière, « Inventé pour divertir & occuper des fainéants », le roman est aussi « poli et instructif » : l'ambiguïté de sa définition réside dans ces deux pôles contradictoires. Pour instruire, il faut que le roman contienne des histoires contenant une part de vérité documentée et, pour divertir, le roman doit plaire. Nous revoici face à la binarité qui sous-tend toute notre problématique. Il y aurait donc deux sortes de romans, la masse, inconnue aujourd'hui, destinée aux « fainéants » et quelques rares chef-d'œuvres, que Furetière énumère, qui seraient de « bons » livres moraux et instructifs. L'analyse de J. Amyot dans son *Proesme du translateur* de *l'Histoire aethiopique de Heliodorus* (1549) les distingue :

[...] ceux qui pour suppléer au défault de la vraye histoire, en cest endroit inventent et mettent par escrit des contes fabuleux en forme d'histoire, ne se proposent autre but principal que la delectation [...] celles qui sont les moins esloignées de nature, et ou il y a plus de versimilitude, sont celles qui

¹¹⁷ Jean de La Fontaine, « À Madame de La Fontaine », dans Le Voyage en France, op. cit., p. 429.

plaisent le plus à ceux qui mesurent leur plaisir à la raison, et qui se delectent avecq'iugement [...] qui procedent de la nouvelleté des choses estranges, et pleines de merveilles¹¹⁸.

Ces « choses estranges, et pleines de merveilles » sont tirées de l'Histoire, à la fois des descriptions antiques et des récits de voyage que sont les Histoires modernes. Un rapport ambigu s'esquisse alors entre Histoire et Esthétique. Là encore, c'est Scudéry dans sa fameuse Préface d'Ibrahim qui l'a le mieux perçu :

Que si vous voyez quelques mots Turcquesques, comme ALLA, STAMBO, L'EGIRE, & quelques autres; ie l'ay fait de / dessein Lecteur; & ie les ay mis comme des marques historiques, qui doivent plustost passer pour des embellissemens que pour des deffaux. [...] Or de peur que quelque autre ne m'accuse encore, d'avoir nommé mal à propos, la Maison d'Ibrahim PALAIS; Puis que toutes celles des personnes de qualité, s'appellent SERRAIL à Constantinople : Ie vous coniure de vous souvenir, que ie l'ay fait par le conseil de deux ou trois excellentes personnes, qui ont trouvé aussi bien que moy, que ce nom de Serrail laisseroit une idée qui n'est pas belle : & qu'il estoit bon de ne s'en servir qu'en parlant du Grand Seigneur, & mesme le moins qu'on pourrait. Mais pendant que nous parlons de Palais, i'ay à vous advertir, que ceux qui ne sont pas curieux de voir les beaux bâtimens, peuvent passer devant la porte de celuy de mon Heros sans y entrer ; c'est-à-dire, n'en lire point la description. [...] Ce n'est pas mesme que le mien ne soit fondé en Histoire, qui nous assure que c'estoit le plus *superbe*, que les Turcs ayent iamais fait ; comme on le voit encore par ce qui en reste, que ceux de cette nation appellent SERRAV IBRAHIM; Mais enfin comme les inclinaisons doi / vent estre libres, ceux qui n'aymeront point ces belles choses, pour lesquelles i'ay tant de passion; peuvent comme ie l'ay dit, passer outre sans les voir, & les laisser à d'autres plus curieux de ces raretez, que i'ay assemblées avec assez d'art & de soin 119.

Le roman se présente donc comme une vérité fictive mise en écriture par un narrateur. La Préface de *La Carithée* montre que Gomberville ne considère même ces romans que comme une préparation aux œuvres plus sérieuses qu'il se promet d'écrire un jour. Il ne reste cependant de lui comme ouvrage purement historique que la *Relation de la Rivière des Amazones* traduite de l'espagnol avec une Préface sur les découvertes des Espagnols et des Portugais dans l'Amérique

¹¹⁸ Jacques Amyot, L'Histoire aethiopique de Heliodorus, contenant dix livres, traitant des loyales et pudiques amours de Théagènes Thessalien et Chariclea Aethiopienne, nouvellement traduite de grec en françoys, Paris, E. Groulleau, 1549, non chiff.

¹¹⁹ Scudéry, *Ibrahim ou l'illustre Bassa*, op. cit., p. 26-30, je souligne.

du Sud. André Thevet avait déjà traité ce sujet ¹²⁰... Gerzan finira aussi par écrire un véritable *Art de voyager* en 1650.

Encore faut-il distinguer entre Histoire fictive et Histoire véridique. Huet, dans sa *Lettre* déjà citée, le précise :

[...] Ie ne comprens point icy non plus ces Histoires qui sont reconnües pour avoir beaucoup de faussetés, telles que sont celles d'Hérodote, qui pourtant en a bien moins que l'on ne croit, la Navigation d'Hannon, la vie d'Apollonius ecrite par Philostrate [...]. Ces ouvrages sont veritables gros, & faux seulement dans quelques parties : les Romans au contraire sont veritables dans quelques parties, & faux dans le gros¹²¹.

Si les romans baroques utilisent l'Histoire ponctuellement, c'est essentiellement par souci de vraisemblance. Sorel emploie l'intéressante formule « Image de l'Histoire ». Tels sont en effet les romans baroques, ni histoires authentiques, ni reconnus comme de pures fictions.

Nous entendons que les romans parfaits soyent fort Vraysemblables, encore qu'ils ne soyent que fictions [...]; on nous a enfin donné des Romans un peu mieux accomodez aux coustumes ordinaires des Hommes, lesquels on a voulu faire passer pour des Images de l'Histoire¹²².

En fait, le but de chaque romancier est de devenir historien. Mareschal ouvre sa *Chrysolite* par ces mots :

Lecteur, si tu veux avoir un contentement parfaict, imagine toy seulement que ce Roman est une Histoire ou plutost tous les deux ensemble ¹²³.

La Calprenède, dans la Préface de *Faramond*, avoue son dessein d'élever le roman à la dignité de l'Histoire.

Je dirai, pour l'honneur de mes précédents ouvrages, qu'on ne leur a pas rendu justice dans le nom qu'on leur a donné [...] et qu'au lieu de les appeler des Romans, comme les Amadis et autres semblables, dans lesquels il n'y a ni vérité, ni vraisemblance, ni chartes, ni chronologie, on les pourrait regarder comme des Histoires embellies de quelques inventions, et qui, par ces ornements, ne perdent rien peut-être de leur beauté¹²⁴.

¹²⁰ André Thevet, Les Singularitez, op. cit., chap. 63, ff. 124-127.

¹²¹ Pierre-Daniel Huet, « Lettre à Monsieur De Segrais. De l'origine des romans », dans *Zayde*, Paris, Claude Barbin, 1670, p. 8.

¹²² Charles Sorel, *Bibliothèque françoise* (1664), dans *Romans et Nouvelles*, éd. Magne-Niderst, Paris, Garnier, 1970.

¹²³ André Mareschal, La Chrysolite, Paris, Th. du Bray, 1627, non chiff.

¹²⁴ Cité par Brunetière, Études critiques sur l'histoire de la littérature française, Paris, Hachette, 1894, p. 38.

Presque quarante ans avant La Calprenède, Camus veut déjà qu'on appelle *Histoires* les aventures qu'il publie. Il tient ainsi à étayer *Agathonphile* de documents véridiques. Ces héros sont tirés du Martyrologue romain¹²⁵, et Pierre Sage a très bien décelé tous les documents dont est tiré *Agathonphile* dans son édition critique. Dans sa Première partie à son *Eloge des Histoires dévotes pour la deffence et intelligence d'Agathonphile*, Jean-Pierre Camus écrit :

Première partie. – Ce genre d'escrire historique a des graces toutes particulières ; et, selon mon jugement, des Honnestetez, des Utilitez et des Delices nompareilles ; des Honnestetez, car est-il rien de plus honneste, que de donner à la Vertu les loüanges que sa splendeur merite et au Vice le blasme qui est deu à sa deformité? Des Utilitez, car de quelle lecture peut-on tirer plus de profit que de celle de l'Histoire, qui se vante, non sans subject, d'estre la Reigle des mœurs, la Maistresse de la vie, le Patron et le Modele des actions humaines, le Flambeau de la Gloire, la Lumiere des temps, le Phare de vertu, le Truchement de la verité, le Registre d'immortalité, [...]. Mais pour ne dresser icy un Panegyrique d'une chose qui porte sa loüange quant et soy, tout cet Éloge s'entend si la matiere de l'Histoire est bonne et veritable ; car si en la Nature, aussi en ce subjet le Bon et le Vray ont une telle convenance qu'ils se convertissent l'un en l'autre d'une communauté tellement indivisible, qu'elle est plustost unité qu'union. D'autant que si le fonds est mauvais et faux, certes ce terroir historique ne portera que ronces et que brossailles au lieu de fruicts, que venim au lieu de fleurs. [...] C'est ce que font certains livres, qui sont ces Romans d'Amour dont tout le monde est remply¹²⁶.

Histoire et Morale sont liées, le *docere* doit rejoindre le *movere* pour qu'un roman puisse se démarquer des « romans de divertissement » que fustige Furetière ¹²⁷. C'est pourquoi Jean-Pierre Camus met au point un « anti-

^{125 «} le fond en est tres-veritable, et tout est tiré des veines inepuisables et de ces mines d'or des Annales Ecclesiastiques qui ne peuvent estre contrariees sans offenser la Religion. Le Martyrologue romain justifiera les martyres d'Agathon, de Tryphine et de Philippe Argyrio, que par assemblément je nomme Philargyrippe, comme aussi les septante-neuf Martyrs de Sicile [...] », Agathonphile, op. cit., p. 851, ou p. 112 de l'éd. de Pierre Sage.

¹²⁶ Jean-Pierre Camus, Agathonphile, p. 837 et 839, ou p. 108-109 de l'éd. de Pierre Sage.

¹²⁷ Dans son « Advis au Lecteur qui servira de préface » de *l'Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orazie*, Boisrobert écrit : « Quoi que ie ne veuille passer icy que pour simple traducteur des amours d'Anaxandre, & des avantures d'Alcidaris, & que pour me rendre plus recommandable aupres de toy, ie cherche l'authorité des Arabes & des Indiens ; ie m'assure, Lecteur, que tu auras bien de la peine à te persuader que cette Histoire soit véritable. Quoy qu'il en soit, puisque mon but n'est que de te plaire, & de te divertir agreablement, il ne m'importe pas beaucoup que tu lises mon livre comme une Histoire, ou comme une fable, pourvu que la lecture te contente ». Il ajoute pourtant, comme par acquis de conscience : « Pour moy qui n'ay pas ces dons de persuader & d'emouvoir, ie me vante pour le moins de tenir cela de la vraye Histoire que ie garde l'ordre des temps, que ie d'ecrits exactement [...] ». Tous les romanciers baroques sont en fait tiraillés par cette binarité inhérente au genre.

roman » qui prend la forme du roman baroque. Il reprend d'ailleurs aussi le motif du voyage dans son roman sacerdotal catholique. Ceci montre bien que le voyage n'est pas un élément « blâmable » de la structure du roman baroque. Au contraire même, il s'avère être un des moyens pour faire passer le roman à l'Histoire. À la fois historique et « parabolique », pour reprendre l'expression de Camus lui-même¹²², réunissant un genre précis et une thématique de l'épreuve, véritablement romanesque, il permet de concilier le plaisir, l'instruction et l'émotion propre à provoquer la pitié cathartique. Mareschal définit en effet ainsi son roman :

[...] dans ces Livres qu'on appelle Romans, dont l'invention plus loüable que ne l'est auiourd'hui son progrès, n'eut iamais d'autre fin que d'adoucir le visage de la vertu, que l'on nous represente rabotteux, & de nous mener par les choses agreables aux honnestes; peindre par figure les bonnes mœurs & les mauvaises; donner horreur du mal, par la représentation des peines & des mal-heurs [...]¹²⁹.

Finalement, c'est donc Huet qui synthétise le plus précisément la poétique du roman baroque :

[...] ce que l'on apelle proprement Romans sont des fictions d'aventures amoureuses, écrites en Prose / avec art, pour le plaisir & l'instruction des Lecteurs. Je dis des fictions, pour les distinguer des Histoires véritables. J'ajoute, d'aventures amoureuses, parce que l'amour doit estre le principal sujet du Roman. Il faut qu'elles soient ecrites en Prose, pour estre conformes à l'usage de ce siecle. Il faut qu'elles soient écrites avec art, & sous de certaines regles; autrement ce sera un amas confus, sans ordre, & sans beauté. La fin principale des Romans, [...] est l'instruction des Lecteurs, a qui il faut toujours faire voir la vertu couronnée; & le vice chastié. Mais comme l'esprit de l'homme est naturellement ennemy des enseignemens, & que son amour propre le revolte contre les instructions, il le faut tromper par l'appas du plaisir ¹³⁰.

En conclusion, le voyage est donc un excellent moyen poétique pour passer du roman à l'Histoire, et élever un genre mineur à la dignité. Lorsque le voyage, motif et structure qui a fait la gloire des épopées antiques, est repris par les romans baroques, c'est à la fois pour satisfaire l'imaginaire des lecteurs, et donc les divertir, et pour légitimer un genre fustigé. Le voyage permet donc de passer de la légende antique à l'épopée moderne, et ce *via* les récits de voyages authentiques.

¹²⁸ Jean-Pierre Camus, Agathonphile, p. 852, ou p. 113 de l'éd. de Pierre Sage.

¹²⁹ Mareschal, La Chrysolite, op. cit., préface, non chiff.

¹³⁰ Pierre-Daniel Huet, « Lettre à Monsieur De Segrais. De l'origine des romans », op. cit., p. 5.

Les moyens d'insérer le genre viatique dans le roman

Les ressemblances entre le récit de voyage et le roman ne s'arrêtent pas aux paratextes. L'héroïsation de l'auteur de récit de voyage mis en scène dans son propre texte peut parfois sembler proche de la création de personnages héroïques par le romancier. Certes, l'utilisation du « je » du narrateur pose des limites à cette héroïsation. Mais la technique du récit enchâssé, que nous retrouvons aussi bien dans les relations que dans les romans permet de raconter des aventures proprement romanesques à partir de l'héroïsation des compagnons de voyage au sein même du document expérimental. Cependant si le récit enchâssé est commun au roman et au récit, ce n'est pas dans la même mesure. Nous avons vu qu'il est appelé « digression » dans la relation authentique parce qu'il dévie le texte de son but originel, mais il est constitutif de la structure et de la thématique du roman. Dans le roman, le voyage, qu'il soit salvateur ou objet de désespoir, est provoqué par un élément négatif (fuite, exil, enlèvement) ou aboutit à un résultat négatif (attaque de pirates, combat naval). Dans le récit de voyage, en revanche, le voyage est une expérience enrichissante que l'auteur cherche à faire partager à son lecteur. Mais si le voyage principal est une réussite, les voyages « annexes », que sont les voyages racontés par les amis de rencontre, les récits sus par «ouyr-dire», les aventures romanesques des héros locaux, etc., sont matière à digression *car* ils ne se sont pas passés sans histoires, l'analyse précédente des anecdotes dans le récit viatique nous l'a montré.

En ce qui concerne le genre romanesque, il y a essentiellement deux manières d'insérer le genre viatique dans la structure narrative. Soit les personnages fictifs sont des voyageurs, soit c'est le narrateur qui l'est, et dans ce dernier cas, l'illusion viatique est plus grande.

Héros en voyage

La première manière d'introduire le voyage dans le roman est la plus courante et la plus diffuse. Les romanciers bâtissent leur roman à partir des voyages de leurs héros. Ainsi en est-il pour Gomberville et son héros Polexandre. Il s'inspire en cela directement des relations authentiques modernes. G. A. Jaeger a relevé précisément ces influences 131 et M. Bertaud précise comment le romancier se situait par rapport aux épopées antiques 132 et que même ses détails les plus romanesques peuvent être tirés de sources authentiques :

¹³¹ Gérard A. Jaeger, Pirates, Flibustiers et Corsaires, Avignon, Aubanel, 1987, p. 78.

¹³² Madeleine Bertaud, L'Astrée et Polexandre : du roman pastoral au roman héroïque, op. cit., p. 152.

Il a même eu l'idée ingénieuse de joindre à ses propres facultés celles des oiseaux : deux cygnes, dressés par ses soins, maintenus à bord et libérés le moment venu, le guident à chacun de ses retours vers l'île de sa reine :

Ces oiseaux volant entre deux airs étaient toujours à un trait d'arc devant le vaisseau, et servant d'étoiles et de boussole à Lyncée, lui enseignaient la route qu'il devait prendre. (V, p. 1038)

[...] Là encore, on est tenté de parler d'invraisemblance, alors qu'il n'en est rien : le romancier fonde la vérité de ce détail sur l'emploi de ces pigeons voyageurs par les marchands syriens et égyptiens. Il se réfère également à Pline, selon qui les habitants de Ceylan, excellents marins, conduisaient ainsi leurs embarcations ¹³³.

Les voyages mis en scène dans les romans sont l'occasion d'incursions historiques, qui, si elles semblent parfois être hors de propos, replacent néanmoins l'action du roman dans un contexte authentique qui le rend vraisemblable. On en trouve un parfait exemple dans cet extrait de *l'Histoire africaine* de Gerzan:

Estant partis de Carpathe, ils laisserent à main gauche l'isle de Rhodes, & entrerent dans la mer de Lycie; là costoyant la terre, ils voguerent le long de ces Plages. Puis ils / prindrent leur route à main droite, & quitterent à l'oposite les Isles de Chelydoine, qui pour estre fort petites, ne laissent pas d'esgaller avecque raison, celles que la Renommee vente le plus pour leur estenduë. Car ce fut là mesme qu'un des grands Capitaines des Atheniens, ayant veincu la flotte des Perses les contreignit de fléchir, bien qu'à regret, sous les loix de la République; & de passer des articles de paix autant advantageux à la Grece, qu'ils furent honteux à ce grand Empire du Levant. Ainsi libres de tout danger des vents et des vagues, ils aborderent enfin en l'isle de Chypre, au port de l'ancienne Paphos 134.

Le voyage des héros est ici l'occasion de décrire un itinéraire précis, dans un vocabulaire qui *tente* d'approcher le vocabulaire technique des voyages véritables (« à main droite » est tout de même mis pour « à tribord »...) et de faire un point historique sur les îles rencontrées. C'est en fait exactement le principe du récit de voyage (navigation, description, historique) mais le but est entièrement gratuit, et semble relever d'un pur caprice de l'auteur, une « curiosité » qu'il livre à son lecteur pour le simple plaisir. En effet, les héros sont à ce moment du récit dans la chambre intérieure du bateau, sans possibilité de voir ce qui est décrit, ni entendre l'historique de la région, et ils sont emmenés à la hâte et

¹³³ Ibid., p. 155.

¹³⁴ Francois du Soucy, Sieur de Gerzan, L'Histoire afriquaine, Paris, Cl. Morlot, 1627, p. 21-22.

sans en être prévenus par le chef des bergers Polydor contre le gré du vieillard qui court sur la berge pour les retenir. Le principe de la description est en fait ici presque le même que celui que décrit Gérard Genette à propos du célèbre chapitre 1 de la troisième partie de *Madame Bovary*, l'épisode du fiacre 135. Le gros plan immobile sur les vieillards en veste noire au milieu d'une course effrénée provoque le même effet que cet arrêt sur l'histoire des îles alors que tout l'équipage du navire tente de « donner voile aux vents » tempétueux. Mais G. Genette donne une explication psychologique à l'écart de Flaubert, tandis qu'ici il s'agirait plutôt d'une tentative d'authentifier un voyage imaginaire par une technique d'écriture qui « fasse vrai », même si elle est narrativement invraisemblable.

Les romanciers baroques privilégient, dans le registre technique maritime, surtout les navires à vocation militaire : galères, galiotes issues de la trière antique, galions, frégates, pataches, brigantins, etc. Les plus petits modèles concernent la seconde moitié du siècle, le classicisme préférant la barque au vaisseau des romans héroïques¹³⁶. Les liens qui semblent unir la structure du roman à celle du récit de voyage se retrouvent également lorsque les descriptions des romanciers passent par des comparaisons évoquant l'inconnu par le connu, ce qui est un procédé typique du genre viatique, nous l'avons vu. Ainsi, par exemple, la description que fait Mélangénie de la ville Bérénice dans *Du Vray et parfait amour* de Fumée passe par la comparaison avec Carthage :

Pherecydes me mena par la ville, laquelle je trouvay autrement bastie que n'est notre ville de Carthage, encor qu'elle semble estre situee en mesme proportion & climat du Soleil, sinon que j'y trouvay un differend, qui est qu'en nostre ville le vent de Septentrion donne droict dedans, lequel aporte à la ville un grand refreschissements, & en Berenice ce vent ne luy sert en rien, à cause du promontoire de Borrhee, qui la couvre, & est cause d'une grande reflexion des rayons du Soleil, qui reverberent de ce cap sur la ville 137.

Cette comparaison est très longue, et détaille tous les monuments, galeries et portiques, etc., comme le ferait un récit de voyage classique. Par contre, ces liens ont leurs limites quand il s'agit de la temporalité de la narration. Le roman baroque débute *in medias res*, par le milieu ou par la fin de l'action et il est rarement linéaire, même s'il commence par un véritable « début » comme par

¹³⁵ Gérard Genette, Figures I, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1966, p. 239.

¹³⁶ Voir Nicole Boursier, « Du vaisseau à la barque : évolution d'un thème du "grand roman" à la nouvelle classique », *xvil*° *siècle*, 110-111, 1976, p. 45-56.

¹³⁷ Martin Fumée, Du Vrai et parfait amour. Escrit en Grec par Athenagoras, Philosophe athénien. Contenant les Amours honestes de Theogenes & de Charide, de Pherecides & de Melangenie, Paris, T. du Bray, 1612, p. 79.

exemple Les *Fortunes d'Alminte*, puisque les récits rétrospectifs et les songes ou présages laissent entendre la suite de l'action. Le récit de voyage, quant à lui, suit toujours le déroulement historique de l'expédition, même si, selon le principe des mémoires, il est écrit après coup, même souvent très longtemps après, et qu'il mêle subtilement impression immédiate et réflexion rétrospective, le cas de la réécriture du *Journal* de Challe nous le prouve bien.

En fait c'est l'étude du voyage comme séjour qui est importante. La traversée en mer, dans les récits authentiques, importe moins que le séjour en terre étrangère, alors que dans le roman, le voyage est synonyme de déplacement et n'envisage le séjour que comme un des lieux de l'action. Certes, le lieu de l'action est alors exotique, mais pas plus que le lieu de départ. Le roman ne refait pas le récit de voyage, le héros est rarement un explorateur, tout juste un voyageur comme dans *La Provençale* de Regnard. Si le héros du roman voyage, et qu'il en fait un récit, c'est sur un mode différent. Le récit de voyage influence en fait le roman par le romanesque qu'il recèle, et, de même, le roman agit sur le récit en lui fournissant le modèle pour plaire aux lecteurs.

Le roman retient l'exotisme du récit de voyage véritable, et plus particulièrement du séjour décrit. Dans *L'Exil de Polexandre* par exemple, l'exotisme africain se réduit, en dehors des noms d'hommes, souvent fantaisistes eux-mêmes, à quelques noms de lieux (Guarguetssen, Tarudant, Tensif, Telesin), d'animaux (lions, chameaux), de végétaux (orangers, grenadiers, jasmins). Marrakech, au début de la IVe partie, est située près de la mer. Prenant Muley (c'est-à-dire « Monseigneur », selon Guy Turbet-Delof¹³⁸) pour un nom propre, Gomberville appelle ainsi, par abréviation, trois personnages : Muley Hassen, roi de Tunis ; un homonyme, son neveu ; Muley Nazar, roi de Maroc ¹³⁹. Les romanciers ne prennent en fait que ce qui les arrange dans les relations véritables, et acclimatent les mœurs exotiques au goût de leur public.

Narrateurs voyageurs

La seconde manière de relier le voyage romanesque au voyage authentique consiste à encadrer la fiction par un voyage authentique, celui de l'auteur luimême, narrateur de son roman. Elle est en fait assez rare. Le roman qui présente le plus clairement cette structure est *Les Amours de Pistion et de Fortunie* d'A. Du Périer. Le narrateur-auteur prend pour cadre son propre voyage au Canada pour raconter les aventures d'un jeune homme qu'il y a rencontré.

¹³⁸ Guy Turbet-Delof, *Bibliographie Critique du Magreb dans la littérature française : 1537-1715*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1976, p. 109.

¹³⁹ Gomberville, Polexandre, op. cit., t. II, p. 23 et p. 1015.

en 1601 naît le premier roman issu directement d'un récit de voyage et qui l'affirme comme tel. C'est la première fois que nous trouvons une œuvre de fiction dont l'action se passe dans un pays exotique soi-disant *visité* par l'auteur. Du Périer nous dit en effet dans sa Préface qu'il a voulu « apparier des amours inventées avec le véritable discours » de son voyage au Canada, et dès le début du roman, il affirme : « Je n'ay jamais eu ceste cognoissance si parfaicte qu'en ce dernier voyage de Canada ». Le lecteur attend donc non une couleur locale mais des descriptions réalistes de ce que l'auteur a vu là-bas, surtout de la part d'un homme qui, à croire son ami « Fredericus Morel, *interpres regius* » aurait fait connaître cette « île éloignée » :

Le cas des Amours de Pistion d'Antoine Du Périer est particulier : avec lui,

Fanam Du Perier dedit Canadae, A mortalibus insulae remotae,

210

Ces éloges sont confirmés par Garnier lui-même, dans un poème encomiastique en vers destiné au découvreur du Canada que serait Du Périer en personne :

Quel renom, Du Périer, quelle gloire ennoblie, Te doivent les destins, quelle éternelle vie, Distillant à longs traits dans les plus beaux espris Le nectar enfanté des voyages de pris, Que tous pleins de labeurs et de peines diverses Ta personne accomplit par de longues traverses, Soit au sein d'Amphitrite, ou soit dans les désers, De Sauvages crincus, et de bestes couvers?

Dans ses Lettres amoureuses, enfin, Du Périer écrit à une amie :

Une lettre seroit trop petite pour comprendre tout le discours de Canada que vous me demandez, & un livre trop gros pour un esprit lassé d'un si long voyage 140.

On peut trouver dans le dernier paragraphe du roman un écho de cette promesse, puisqu'il revient en France « afin de gouster les délices de ces amans en la desiree veuë de ma maitresse, qui m'a commandé d'escrire ces amours ».

Lors de la réédition du roman, en 1606, Du Périer modifie la page de garde en rajoutant un sous-titre : *Les Amours de Pistion et de Fortunie. Tirées du voyage de Canada, dicte France Nouvelle.* Cette modification a un effet publicitaire certain, et montre bien que la mention historique du voyage permet de rehausser sa seule thématique. Mais Du Périer exploite de façon curieuse son idée. En effet,

¹⁴⁰ Antoine Du Périer, Lettres amoureuses (1602), lettre LXXXII, éd. Anne-Marie Clin-Lalande, Toulouse, Société des littératures classiques, 1990, p. 81.

il juxtapose inégalement les deux éléments, romanesque et historique, décrivant dans les huit premières pages assez exactement ses impressions du Canada et « oubliant » ensuite totalement le cadre qu'il s'était tracé en développant les aventures imaginaires de Pistion et de Fortunie. Voici la phrase qui fait la transition entre les deux éléments :

L'air y est extrement froid, à cause que le Soleil est couvert de continuels brouillars, horsmis quelque heure du iour : les costes de la mer fort saines, les rivières démesurement larges & iongues, fort poissonneuses, la terre merveilleusement bonne, / pleine d'oyseaux, d'animaux & de plusieurs sortes de grains & d'arbres de fruict ; & à faute d'estre d'effrichee d'inaccessibles forests, dans lesquelles un gentilhomme qui faisoit le voyage, ennuyé d'estre dans le vaisseau alla un iour si avant, porté du plaisir de la chasse, qu'il fust plustost mort de faim qu'il n'eust trouvé le moyen de sortir de ces déserts [...] ¹⁴¹.

Le voyage est ici le motif principal « authentique » mettant en scène l'auteurnarrateur. Il encadre le récit romanesque des aventures d'un voyageur croisé
par l'auteur au Canada. Les huit premières pages sont consacrées à la mise
en place de ce qui aurait dû être l'action principale et les 240 pages restantes
constituent le récit romanesque imbriqué. Le roman de Du Périer est en fait le
premier essai tenté pour introduire un élément historique exotique réel, et non
plus fantaisiste dans le roman baroque. Le temps n'est bien sûr pas encore là,
où l'élément imaginaire et l'élément réel seront harmonieusement unis dans le
roman exotique. Dans Les Amours de Pistion et de Fortunie, ils sont seulement
juxtaposés et nous ne prétendons pas que cette tentative prépare Manon Lescaut,
Atala ou Paul et Virginie, mais le roman de Du Périer n'en est pas moins le
premier à tenter cette juxtaposition. Il introduit en fait le « faire vrai » dans le
romanesque à un degré qui n'avait encore jamais été tenté.

Mais la fin du roman ne revient pas vraiment sur le voyage initial, comme *Les Aventures de Leucippé et de Clitophon* d'Achille Tatius qui introduisent un « je » narrateur au début du roman et qui s'achèvent avec le récit de Clitophon, sans revenir au narrateur et à Sidon. Du Périer revient lui au narrateur, mais expédie sa « retraite en France » en trois mots, et la boucle ne semble pas bouclée dans la mesure où les voyages ne se rejoignent pas vraisemblablement : Pistion faisait-il partie de l'équipage de l'auteur, qui l'aurait suivi sans intervenir dans toutes ses aventures avant de repartir en le laissant à Fortunie ?

Apres ces embrassemens & ces larmes de ioye, Pistion fit voir Fortunie aux Sauvages, qui l'ayans appellee leur Royne, firent mille dances à la façon du

¹⁴¹ Antoine Du Périer, Les Amours de Pistion et de Fortunie, Paris, Th. de la Ruelle, 1606, p. 8.

pays, & moy ma retraire en France, afin de gouster les delices de ces amans en la desiree veue de ma maistresse qui m'a commandé d'escrire ces Amours, pour donner du contentement aux belles Dames, aux yeux desquelles ie les presente comme un miroir, afin que s'y mirans, elles l'estiments, selon qu'il represente au naturel toutes les naisves & feintes passions de leurs ames, qui par les larmes, par les ris, par les sermens, & par les baisers, sont egalement tesmoignees aux pauvres amans qui sont favorisez & hays 142.

On peut peut-être revenir sur la sempiternelle question de l'inachèvement des œuvres en ce qui concerne l'œuvre d'Achille Tatius, qui est encore matière à débat, mais la mention « FIN » apposée à la dernière page des *Amours de Pistion*, juste après ce paragraphe, ne permet pas de douter de l'achèvement de l'œuvre de Du Périer. Il faudrait voir dans ce roman avant tout un essai très original, où l'introduction initiale du voyageur reprend les *topoi* des relations authentiques, mais où la fin évacue le retour en le transformant en retraite poétique, métamorphosant du coup les événements vécus par le héros en songe romanesque de l'auteur-narrateur-voyageur.

Tous les *topoi* du genre viatique sont en effet repris dans ces huit premières pages : « la sueur des voyages », de pair avec « la veille de l'étude », la comparaison entre « la civilité des François à la rustique grace de ces Sauvages », les préjugés ethnocentriques (« ces pauvres gens n'ayant rien de l'homme, que la forme ») et religieux (« ils demeureront [...] avec douleur éternelle [...] à cause des démons qu'ils adorent »), étude des mœurs (« assis en rond, où apres un long silence ils font tous un cry general »), jugements de valeur (« il est assez facile d'être chaste lors que les obiects ne sont ny accessibles ni beaux »), relevés météorologiques et géographiques, étude de la faune et de la flore, etc.

Mais est-il pour autant possible de déduire qu'Antoine Du Périer ait vraiment été un explorateur et que son voyage outre-mer ait été véridique ? Selon Roméo Arbour, dans son édition critique 143, « aucun document ne permet d'affirmer que Du Périer a participé à une expédition quelconque en Amérique du Nord, et malgré les éloges du poète Garnier, qui pourraient n'être qu'un simple commentaire poétique du roman, nous en sommes réduits à de pures conjectures ». Selon lui, « du point de vue historique et d'après les documents connus, rien de positif ne vient appuyer les prétentions de Du Périer à un voyage au Canada » 144. Il s'agirait donc d'un artifice romanesque, poursuivi jusque dans les *Lettres amoureuses*. Cependant, « toute cette affaire n'en reste pas

¹⁴² Antoine Du Périer, Les Amours de Pistion, Paris, Th. de la Ruelle, 1606, p. 250-251.

¹⁴³ Antoine Du Périer, *Les Amours de Pistion*, éd. Roméo Arbour, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, p. 14.

¹⁴⁴ Ibid., p. 16.

moins mystérieuse et très difficile à trancher avec assurance dans un sens comme dans l'autre » 145. R. Arbour précise qu'en principe, les seules sources livresques possibles sont Thevet, Cartier, Eusèbe, Cabot, Alfonse, Mattioli et Gomara. Du Périer rejoint en effet les remarques du récit du premier voyage de Cartier, paru à Rouen en 1598, sur la pauvreté et la façon de s'habiller des sauvages de Gaspé 146, mais il le contredit sur la bigamie 147. Si *Les Amours de Pistion* est une des premières œuvres ayant pour cadre le Canada, bien avant le début de la colonisation de l'Acadie et de la Nouvelle-France, ce cadre fait coexister des éléments réalistes issus du genre viatique avec des créations imaginaires, comme des fontaines et des châteaux au beau milieu de la forêt canadienne 148. Les aventures de Pistion et Fortunie se déroulent dans un Canada européanisé, un Canada même utopique et onirique, que Fortunie appelle des « isles désertes », où le roi des sauvages Castio agit et parle comme un galant du xv1° siècle se promenant dans une forêt enchantée. Nous passons donc avec Du Périer du viatique à l'onirique, pour finir dans le poétique.

L'utilisation du genre viatique est cependant nouvelle, et est reprise par quelques auteurs comme Gerzan, qui déclare aussi dans la « Préface au Lecteur » de son *Histoire africaine* que son roman est une histoire rapportée d'un de ses voyages :

Car ie descrit fort exactement ces deux choses de la façon qu'un vieux Grec me les a môstrées en mes voyages ¹⁴⁹.

A. Du Périer et Gerzan présentent donc leur intrigue comme issue de leurs propres voyages, mais ils ne se servent de ce pré-texte que comme... d'un prétexte justement. En effet, ils ne reviennent pas à la fin de leur roman sur cette réalité qui sert de cadre aux évolutions de leurs héros. Cette mise au point préliminaire n'intervient d'ailleurs que dans un paratexte, la Préface chez Gerzan, les premières pages d'introduction chez Du Périer. Cet « oubli » dans la suite du

¹⁴⁵ Ibid., p. 17.

^{146 «} Celle gent se peut nommer sauvaiger, car c'est la plus pouvre gence qu'il puisse estre au monde, car tous ensemble n'avoyent la valleur de cinq solz, leurs barques et leurs raitz a pescher hors. Ils sont nuds, reservé une petite peau, de quoy ils couvrent leur nature, et aulcunes vielles peaulx de bestes qu'ilz gectent sur eulx en escharpes » (Henry Percival Biggar, *The Voyages of Jacques Cartier*, Toronto, University Of Toronto Press Incorporated, 1993, p. 61).

¹⁴⁷ Du Périer affirme qu'ils n'ont qu'une seule femme, alors que selon Cartier « les hommes prennent deulx ou troys femmes ».

¹⁴⁸ Sur ce sujet, voir Laurence Plazenet, « Palais et châteaux : une innovation venue de l'épopée », dans *L'Ébahissement et la Délectation. Réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux xvi^e et xvii^e siècles, Paris, Champion, 1997, p. 481-485.*

¹⁴⁹ Francois du Soucy, Sieur de Gerzan, L'Histoire afriquaine, Paris, Cl. Morlot, 1627, non chiff.

roman pourrait en fait s'interpréter comme le désir initial de légitimer leur fiction par une référence véritable et personnelle qu'ils négligent après, emportés par le romanesque des tribulations de leurs héros, comme nous l'avions vu pour le modèle que fournissait le roman d'Achille Tatius. Les anecdotes l'ont remporté sur le genre viatique, mais la technique du récit de voyage a servi encore une fois de modèle de vraisemblance et de cadre original pour l'époque.

Voyageur authentique et héros de fiction : le cas de Regnard

Le procédé inauguré par Du Périer est repris à la fin du siècle par Regnard : un narrateur présente le voyage du héros au début du roman. Cependant, là, le narrateur disparaît vraiment au profit du héros. L'effet de bouclage n'est plus amorcé. Mais ce roman est encore bien plus complexe : Regnard cumule les deux cas précédents, celui où le voyageur est le héros et celui où il est le narrateur. En effet, dans le roman « personnel », sorte d'autobiographie romancée, qu'est La Provençale, l'auteur n'est pas le narrateur, mais le héros en voyage en Italie, en Algérie et en Turquie. Nous avons là un transfert de l'instance auctoriale du narrateur vers le voyageur proprement dit. De plus, le début de La Provençale fonctionne aussi un peu comme un transfert de l'avertissement préfaciel du genre viatique dans le roman. Un narrateur fictif, Cléomède, introduit les voyages du héros Zelmis, qui est en fait le double fictif de l'auteur 150. On retrouve la structure propre à l'Heptameron de Marguerite de Navarre, où un devisant présente à une galante assemblée le récit des aventures véritables d'un personnage connu de tous. Mais l'originalité vient surtout du fait que tous les topoi viatiques propres aux avertissements inauguraux du genre viatique sont repris par le devisant : le voyageur n'est pas un menteur et prône la vérité, il découvre des « singularités », qui ont pour but de « plaire » au lecteur (ici via les auditrices du cercle galant), et qui, écrites dans un style non élaboré, voire naïf, n'en sembleront que plus vraies.

Nous revoici donc dans le premier cas envisagé, celui d'un héros en voyage, l'originalité étant ici que ce héros est le double romanesque de Regnard racontant, grâce à un narrateur fictif, sa propre histoire amoureuse et ses voyages en Italie et en Barbarie. Ainsi, alors que dans le récit de voyage, les anecdotes romanesques sont conçues comme des digressions, nous l'avons vu, dans le roman, les descriptions géographiques sont conçues comme des digressions. Dans *La Provençale*, le fil narratif est suspendu pour que le roman puisse intégrer une description d'Alger. Nous avons donc affaire à un récit de voyage enchâssé dans le roman, qui prend la forme traditionnelle de la description de

¹⁵⁰ Jean-François Regnard, *Voyage en Laponie précédé de La Provençale par Jean-François Regnard*, éd. Jean-Clarence Lambert, Paris, 10/18, coll. « Odyssées », 1963, p. 20.

l'ailleurs exotique. Zelmis-Regnard est prisonnier après avoir été attaqué dans son vaisseau par des corsaires d'Alger¹⁵¹ et le récit est « suspendu » le temps d'une page. Le narrateur Cléomède s'adressant aux dames de sa galante partie de campagne est la mise en abîme de la figure de l'auteur s'adressant à son lectorat essentiellement féminin à l'époque. Des informations géographiques, politiques, historiques et linguistiques sont livrées dans un style neutre qui se veut purement objectif. Puis une prétérition prolonge la digression en renversant la définition viatique de la curiosité : ici ce n'est pas le voyage de curiosité et le récit de ses singularités qui sont invoqués, mais la curiosité romanesque du lecteur avide de connaître la suite des aventures de ses héros. Il y a donc un effet de miroir entre le roman et le récit de voyage en général, puisque le roman, ici, inverse les positions définitionnelles des notions comme la digression ou la curiosité…

Mais le cas de Regnard est encore plus complexe car ce roman a une suite dans un récit de voyage authentique, le Voyage en Laponie, qui poursuit l'histoire du roman dans le genre viatique. Cette fois ce n'est plus la relation qui sert de source au roman, comme chez Du Périer et Gerzan, mais la relation qui prolonge dans la réalité le roman. La fin du roman n'est pas une retraite poétique mais un voyage concret vers les frimas nordiques. Pour pouvoir mieux percevoir l'originalité et la rareté de ce cas, il faut comparer le decipit du roman et l'incipit du récit de voyage, si parallèles textuellement. À la fin du roman, après le mariage de sa bien-aimée avec un autre que lui, Zelmis dépité, part pour de longs voyages. Puis la nouvelle de la mort de son rival lui rend alors le goût de la vie, le voilà revenu auprès de sa belle Provençale, et le roman s'achève par une fin heureuse. Mais dans les interstices de ce *decipit* va prendre place une relation authentique, aux éléments narratifs tout à fait similaires à ceux du roman autobiographique. Les passages communs au roman et au récit sont nombreux, ils sont narrativement identiques, ce qui change est l'emploi de la première personne dans le récit au lieu de la troisième dans le roman, et l'interprétation des événements, plus personnelle et plus psychologique dans le roman. Le vagabondage d'une âme en peine, amoureuse déçue, dans le roman devient fidèle obéissance au roi dans la relation. En fait, le voyage par dépit amoureux se transforme alors en voyage de curiosité. Regnard met donc à la voile le 23 juillet 1681 et arrive quatre jours plus tard à Torno, « la dernière ville du monde du côté du nord », cette formule se retrouve textuellement à l'identique dans le roman et dans le récit. Le retour à Stockholm a lieu « le samedi 27 septembre » : « nous terminâmes enfin notre pénible voyage, le plus curieux qui fût jamais, que je ne voudrais pas n'avoir fait pour bien de l'argent, et que je ne voudrais pas

¹⁵¹ Ibid., p. 41-42.

recommencer pour beaucoup davantage ». Le voyage en Laponie dure donc un peu plus de deux mois, Regnard y découvre le Lapon et ses mœurs (les bains, la nourriture, les vêtements, etc.), ainsi que des « singularités » comme le traineau, les skis, la sorcellerie... Et toutes ces aventures sont esquivées en quatre lignes car Cléomède « appréhende d'ennuyer » ces dames prises par le fil de l'intrigue amoureuse. Le voyage apparaît ici vraiment comme un genre « métoyen », où les imbrications entre récit et roman peuvent être très complexes et avoir valeur d'écho et de parallélisme.

Le calque parfait : les utopies

Plus loin encore que l'écho et le strict parallélisme : l'utopie. Pierre Ronzeaud, dans un article réfléchissant sur les utopies de la fin du siècle signale la reprise exacte des structures du genre viatique dans le roman utopique :

On devrait d'ailleurs systématiser l'étude du paratexte de nos romans [utopiques], des « Avis » liminaires à la table des matières (faut-il y voir un effort taximonique proche des modèles fournis par les traités scientifiques ?) en passant par les titres généraux [...], et par le découpage en parties et en chapitres à l'intitulé souvent révélateur (quels sont les rôles de l'incipit essentialiste « De » [...], ou du résumé de contenu [...] ?) 152.

Une partie de ces interrogations s'explique par le calquage opéré par les utopistes sur les règles du genre viatique. Jean-Michel Racault, dans sa thèse sur le genre utopique a traité ce passage « de la relation authentique au roman utopique » ¹⁵³. Le genre de l'utopie est l'aboutissement de l'interaction entre récits de voyage et romans et les cas de Cyrano, Foigny, Veiras, Tyssot de Patot et Gilbert sont particulièrement signifiants. Le procédé est à la base le même que pour tous les romans utilisant le motif du voyage. Mais la structure du récit viatique est reprise très strictement. Le narrateur est le héros voyageur, et le roman s'ouvre sur son départ. Rares sont les utopies qui ne reprennent pas la structure viatique à la lettre, l'*Histoire de Calejava* de Claude Gilbert (1700) est de celles-là puisqu'elle est narrée à la troisième personne, et ne met en jeu ni véritable voyage de découverte ni personnage de narrateur-témoin, comme c'est le cas dans toutes les autres utopies. Généralement, comme dans le récit de voyage, la narration se fait donc à la première personne, et le narrateur n'est

¹⁵² Pierre Ronzeaud, « Foigny, Veiras, romanciers utopistes, ou les dérives d'un genre », Littératures classiques, 15, octobre 1991, p. 251.

¹⁵³ Jean-Michel Racault, L'Utopie narrative en France et en Angleterre. 1675-1761, Oxford, The Voltaire Foundation, 1991, chapitres « v. De la relation authentique au roman utopique : techniques narratives et vraisemblance » et « vi. Vers une continuité entre le monde du fictif et celui du vrai : le discours préfaciel et le rôle de l'éditeur », p. 310-324.

qu'un discret observateur ¹⁵⁴. C'est là un point nécessaire pour justifier le fait que le manuscrit de la relation du voyage dit authentique soit parvenu jusqu'à un éditeur et aux lecteurs. Afin de voir quelles sont les implications de ce calquage de la structure des récits de voyages sur la problématique de la vraisemblance, J.-M. Racault distingue les mesures d'authenticité internes et externes ¹⁵⁵. Le voyage comme « genre métoyen » se prête à la perfection à ce jeu d'authenticité, en traitant les aventures des particuliers, comme dans les romans, mais avec autant de vérité que les récits de voyage. Pierre Ronzeaud a étudié précisément l'utopie de Foigny dans ce sens :

les précisions géographiques chiffrées concernant par exemple les latitudes et les longitudes, s'ajoutent à l'onomastique exotique puisée dans des cartes véritables pour inscrire la fabuleuse pérégrination de Sadeur dans un espace plausible ¹⁵⁶.

Il montre aussi comment Foigny reprend le discours préfaciel des voyageurs véritables ¹⁵⁷. L'utopie, en cultivant tous les procédés internes de vraisemblance peut même se permettre d'aller dans des lieux géographiques invraisemblables ¹⁵⁸. La possibilité de repousser toujours plus les limites de la vraisemblance : c'est bien là le bénéfice que le roman utopique tire de l'imitation du modèle du récit de voyage ¹⁵⁹. Les événements naturellement liés au voyage maritime et au récit d'exploration fournissent aux récits utopiques, la possibilité d'accumuler sans invraisemblance des événements spectaculaires. Les mesures d'authenticité externes sont importantes également ¹⁶⁰. La préface joue alors un rôle fondamental, comme dans la poétique du récit de voyage, mais elle est ici une sorte de « sas » narratif entre l'univers du fictif et celui du vrai, où on retrouve tous les éléments du discours préfaciel classique :

éloge de la simplicité du style, justification des longueurs et des digressions, dénonciation des mensonges des voyageurs (les autres s'entend), intérêt du texte du double point de vue de l'agrément et de l'instruction ¹⁶¹.

Le désir d'authentifier la fiction conduit ainsi à mettre en place la fiction d'une authenticité. La classification que propose Gérard Genette pour les fonctions du

¹⁵⁴ Ibid., p. 315.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 310-311.

¹⁵⁶ Gabriel de Foigny, La Terre Australe connue, éd. Pierre Ronzeaud, Paris, STFM, 1990, p. LVIII.

¹⁵⁷ Ibid., p. LIX.

¹⁵⁸ Jean-Michel Racault, L'Utopie narrative, op. cit., p. 312.

¹⁵⁹ Ibid., p. 313-314.

¹⁶⁰ Ibid., p. 316-317.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 318.

narrateur est en revanche utile pour expliquer le rôle essentiel joué par l'éditeur, cette instance fictive destinée à recueillir et à publier le manuscrit :

la fonction [appelée] *métanarrative*, ou de régie, et qui enveloppe tout discours sur l'organisation interne du récit (lorsque, par exemple, l'éditeur évoque les adaptations, remaniements ou retranchements qu'il a dû faire subir au manuscrit original avant de le livrer au public); ou encore la fonction dite *idéologique* (commentaires et jugements généraux sur le contenu du récit), [...]¹⁶².

L'éditeur est censé « hériter » en quelque sorte de ce texte quand l'auteurvoyageur n'est plus 163. L'utopie propose donc tous les aspects d'une relation authentique tout en restant mystérieuse : elle réussit le tour de force de rallier la dimension « scientifique » des vrais voyages tout en cultivant le secret de son propre voyage. Les utopistes de la fin du siècle sont donc les auteurs à avoir vraiment réussi à calquer la structure-type propre au genre viatique, et à l'avoir parfaitement intégrée au genre romanesque, au point que leurs utopies ont pour la plupart vraiment été prises pour des relations authentiques. Pierre Ronzeaud 164 a montré comment la duplicité de la stratégie éditoriale fait obtenir le permis d'imprimer La Terre australe connue de Foigny en tant que roman¹⁶⁵ alors que la recension du *Journal des Savants* laisse penser qu'il s'agit d'un récit de voyage réel¹⁶⁶, et comment le texte de 1692 est joint à un récit de voyage véritable imprimé par le même éditeur, Laurent Rondet, la Nouvelle relation de la Gaspérie du missionnaire récollet le père Chrestien Le Clercq. L'utopie et le récit authentique ont été publiés sous un titre commun : Nouvelles relations de la terre Australe et de la Gaspérie. Numa Broc écrit même que « l'Australie de Jacques Sadeur pourrait être cartographiée, [...] et présenterait certainement moins de "blancs" que l'Afrique Centrale ou l'Amérique du Nord » 167. C'est que

¹⁶² Jean-Michel Racault, Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802), Paris, PUPS, coll. « Imago mundi », 2003, p. 133.

¹⁶³ Jean-Michel Racault, L'Utopie narrative, op. cit., p. 320-321.

¹⁶⁴ Gabriel de Foigny, *La Terre Australe connue*, éd. Pierre Ronzeaud, Paris, STFM, 1990, Introduction.

^{165 «} L'édition de 1705 comporte en effet le texte de l'approbation du censeur, Pouchart, qui, en la circonstance, autorisait seulement la publication d'une œuvre de fiction : "À considérer cet ouvrage comme un pur roman, l'impression peut en être permise" », Gabriel de Foigny, La Terre Australe connue, op. cit., p. LXXVII.

^{46 «} Le recenseur du Journal des Savants du 4 août 1692 rendait compte de ce roman comme d'un récit de voyage réel. Il soulignait la "prodigieuse étendue" du territoire austral, s'extasiait devant la perfection tempérée de son climat et devant l'abondance et la qualité des fruits qui y poussaient », ibid., p. LXXVII.

¹⁶⁷ Numa Broc, *La Géographie des philosophes. Géographes et Voyageurs français au xvır^e siècle*, Paris, Ophrys, 1975, p. 260.

cette *terra australis incognita* est à l'époque source de mystère et par conséquent le lieu géographique privilégié des utopistes : Foigny, Veiras, Tyssot de Patot s'y aventurent sans problèmes.

Les récits de voyage aident donc à la mutation du genre utopique : abandonnant la formule du dialogue socratique utilisée par Platon, More et Campanella, l'utopie s'insère de plus en plus profondément dans le voyage imaginaire en puisant dans les voyages réels les détails qui lui assurent une forme d'authenticité et surtout la crédibilité. Foigny a nié être l'auteur des écrits d'un certain Sadeur qu'il s'est contenté de « réduire » et de « mettre en lumière » 168. Veiras s'est camouflé sous le titre de « traducteur » 169 du manuscrit d'un Capitaine Siden, Gilbert publia son œuvre anonymement et brûla ensuite quasiment toute l'édition. Fénelon, lui, n'aurait pas eu l'intention de publier son œuvre, « l'infidélité d'un copiste » aurait mis au jour cette « narration faite à la hâte, à morceaux détachés », cet « imprimé » non « conforme à l'original » 170 et Fénelon se défend a posteriori d'avoir voulu critiquer l'absolutisme régnant au moment où il avait encore la faveur du roi. Quant à Cyrano et Fontenelle, même s'ils avaient bien caché respectivement leur œuvre sous l'anagramme de Dyrcona et sous le nom de Mr. Van Dœlvelt parti en Orient et abouti en Ajao, ils ne les virent de toute façon pas publiées de leur vivant. Tous définissent leur texte comme « relations de voyage ». Foigny et Veiras partent en « terre australe », Gilbert en Lituanie, Fontenelle en Orient, Fénelon, après la Crète et d'autres antiques destinations, fait voyager Télémaque vers d'imaginaires Bétique et Salente, et Cyrano fait découvrir à son héros les régions lumineuses et opaques de la Lune et du Soleil... Hormis Cyrano, tous se donnent la peine d'une mise en scène vraisemblable et le voyage opère comme une preuve de vérité. Foigny développe le plus l'effet de réel : son Avis au Lecteur retrace l'histoire des précédents voyageurs en Terre Australe, tels que Magellan, Gonneville, Marco Polo, Fernandes Gallego et Queiroz, pour mieux insérer son propre récit dans une continuité authentique.

Beaucoup plus subtilement, Veiras commence au contraire son Avis au Lecteur par une longue mise en garde contre les utopies en citant *La République* de Platon, *L'Utopia* de More et *La Nova Atlantis* de Bacon, pour ensuite,

¹⁶⁸ Voir le titre original : LA TERRE / AUSTRALE / CONNUE : / C'EST A DIRE, / LA DESCRIPTION / de ce pays inconnu jusqu'ici, / de ses mœurs & de ses / coûtumes. / PAR MR SADEUR / Avec les aventures qui le conduisirent en /ce Continent, & les particularitez du /sejour qu'il y fit durant trente-cinq ans /& plus, & de son retour. /Reduites & mises en lumiere par les / soins & la conduite de G. de F. / A VANNES, /PAR IAQUES VERNEUIL, rüe / S. Gilles 1676.

¹⁶⁹ Avertissement de la Ilème partie.

¹⁷⁰ Lettre au Père Le Tellier (1710), dans Fénelon, Œuvres complètes, Paris, Gosselin, 1851-1852, t. VII, p. 666.

lui aussi, insérer son récit dans une longue lignée de découvreurs mais qui, comme Christophe Colomb, ont pâti du manque de crédibilité à cause de ces premières fausses relations. Veiras multiplie alors les preuves, jusqu'à reproduire une « Lettre écrite par un Flamand à un Gentilhomme François, touchant le vaisseau nommé le Dragon d'or » ¹⁷¹ : il ne peut plus, selon lui, y « avoir un témoignage plus fort que celuy-ci, pour establir la vérité de cette Histoire ». Et cette stratégie de vraisemblance sera encore renforcée dans son *Avertissement* à la seconde partie. Les vingt premières pages, elles, sont un calque parfait de la technique préfacielle des récits authentiques. Ce texte, par exemple, semble un mixte très habile des préambules de Chardin, Thévenot et Regnard, étudiés au chapitre précédent :

je vis la Cour de l'Empereur, & celle des Princes de l'Empire ; de là je passay en Suède & en Dannemark, & puis au Païs-Bas, où je finis tous mes voyages d'Europe, & m'y reposay jusqu'en 1655 que je m'embarquay pour aller aux Indes Orientales.

l'entrepris ce long & penible voyage, pour satisfaire la curiosité naturelle, & la forte inclination que j'avois toûjours euë de voir un païs dont j'avois oüy dire tant de belles choses, & tant de merveilles. Mais j'y fus encore engagé par les pressantes sollicitations d'un amy, qui avoit du bien à Batavia, & qui devoit s'embarquer pour aller en ce païs-là ; Ie dois encore avoüer de bonne foy que l'espoir du profit me donna la pensée d'entreprendre ce voyage si perilleux & si difficile ; Ces raisons furent toutes puissantes sur mon esprit ; de sorte que m'estant préparé pour ce voyage, je m'embarquai 172.

Fontenelle présente à son tour comme preuve « des lettres de lui [Mr. Van Dœlvelt], datées de Laontung en Tartarie, sur les frontières de la Chine, où il étoit arrivé en santé » 173 en 1682 lors de son voyage de retour vers Ajao. Quant à Gilbert, il édite simplement un manuscrit rédigé par un certain Christophile relatant les aventures d'un groupe de Français en Lituanie, alors province de la Pologne, pays à la fois assez proche pour provoquer un effet de réel et assez éloigné pour entretenir un certain effet de mystère. Fénelon, lui, prend pour caution le premier grand récit de voyage fondateur du genre, *L'Odyssée* d'Homère, comme le faisaient de nombreux navigateurs, aussi bien

¹⁷¹ Denis Veiras, *Histoire des Sévarambes*, éd. Raymond Trousson, Genève, Slatkine Reprints, 1979, I, Avis au Lecteur.

¹⁷² Ibid., p. 10-12.

¹⁷³ Fontenelle, *La République des Philosophes*, *ou Histoire des Ajaoiens*, Paris, EDHIS, 1970, ff. 4 recto et verso.

authentiques ¹⁷⁴ que prétendus ¹⁷⁵. Cette mise en scène vraisemblable n'est là que comme cadre, le récit de voyage va vite se borner au pays utopique puisque tous prétendent, dans un *leitmotiv* commun, que les pays connus traversés ont de toute manière déjà été assez relatés par d'autres voyageurs. Par exemple Fontenelle :

Mon dessain n'étant que de donner l'histoire de l'heureuse nation des Ajaoiens, je passerai sous silence tout/ ce que mon journal contient de ce qui s'est passé pendant mon trajet, & tout ce qui m'a paru digne de remarque; assez d'autres en ont parlé avant mon départ & depuis mon retour¹⁷⁶.

Aux aventures dans ces lieux imaginaires, les auteurs d'utopie ne se privent pas de joindre des informations diverses, puisées un peu partout. Pierre Ronzeaud a analysé dans sa thèse 177 les sources viatiques de Foigny, Tyssot de Patot va voir, lui, dans les descriptions des peuples du Pérou popularisées par le fameux *Commentaire royal* de l'Inca Garcilaso de la Vega, dans les voyages en Chine, dans ceux de Bernier, Thévenot, Tavernier, en Turquie, en Perse et aux Indes, il parle lui-même, par l'intermédiaire de Jacques Massé, de « cent voyages que j'avois lus » sur l'Afrique, les Indes, le Brésil et l'Amérique, qui donnent à son récit un ton « fort naturel et très vraisemblable ». Il aboutit ainsi à un récit d'apparence encore plus réaliste que Foigny en évitant le fantastique et les outrances, se bornant à décrire d'après les renseignements fournis par les voyageurs. L'utilisation de termes maritimes, la description précise de pièces du vaisseau, le détail de la construction d'un radeau, l'organisation des naufragés vivant de pêche et de chasse à la tortue se retrouveront ensuite chez Defœ…

Née du récit de voyage légendaire, la relation de voyage authentique permet donc aux romans d'aventures maritimes de rendre vraisemblables et modernes les voyages antiques dont ils intègrent la structure, et ainsi d'apporter au genre romanesque ses lettres de noblesse. Le voyage dans les récits est donc un thème et un genre à la fois, tandis que dans les romans, il est un élément de l'aventure,

¹⁷⁴ Par exemple : Nicolas de Nicolay, *Histoire véritable des navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie*, 1586. Voir la Préface.

¹⁷⁵ Par exemple : René du Chastelet des Boys, L'Odyssée, La Flèche, Gervais Labœ, 1665. Gilbert lui-même utilise comme preuve la référence à L'Odyssée : « Pour confirmer cette preuve les Avaïtes qui ont quelques-uns de nos livres traduits en leur langue, citent à ce sujet une avanture d'Ulisse au commencement du dixième livre de l'Odissée d'Homère » (Claude Gilbert, Histoire de Calejava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale et du christianisme (1700), éd. Marc Serge Rivière, University of Exeter, 1990, p. 38).

¹⁷⁶ Fontenelle, La République des Philosophes, op. cit., p. 2-3.

¹⁷⁷ Pierre Ronzeaud, L'Utopie hermaphrodite : « La Terre australe connue » de Gabriel de Foigny, Marseille, CMR 17, 1982, chap. II (« Le voyage austral et la terre australe »).

structurel et thématique, même s'il est au service de schèmes plus constitutifs, comme l'amour et le destin, nous le verrons. La structure du récit de voyage est utilisée soit de biais, par l'insertion de voyages *via* les personnages, soit plus directement, par la reprise du début de la structure typique des récits de voyage, sans toutefois la mener à terme, puisque l'aventure romanesque l'emporte toujours sur le cadre viatique. Seuls les utopistes ont réussi à calquer parfaitement cette structure-type, mais les récritures fictionnelles approchent toujours plus ce modèle réel du voyage au long cours, l'évolution de Du Périer à Regnard le montre. L'insertion du genre viatique dans le roman va donc croissant au fil du siècle et les rapports entre la littérature romanesque et les voyages changent : ils suivent une évolution historique qui, au xvII^e siècle, passe de la naissance – avec le genre du récit de voyage véritable – à l'apogée – avec le genre du voyage imaginaire et l'utopie –. La confusion générique s'accroît alors, et elle ne fait pas que servir l'utopie, puisqu'elle sème la confusion aussi au sein du genre viatique...

II. 3. DES AMBIGUÏTÉS GÉNÉRIQUES : RÉCIT DE VOYAGE OU ROMAN DE VOYAGE ?

Il faut le confronter à quelque Arménien Qui sçache le païs, qui sçache le langage, Pour voir s'il n'a pas fait un fabuleux voyage. La tromperie est grande au siècle où nous vivons; Et nous ne disons pas tout ce que nous sçavons ¹⁷⁸.

« L'ère du soupçon » : roman vrai ou faux voyage ?

Depuis Ulysse, en Occident, le *topos* de la ruse et celui de l'*homo viator* sont liés. Le voyageur est considéré comme un rusé, de nombreux proverbes en témoignent au fil des siècles, et plus particulièrement après la découverte des Amériques : « A beau mentir qui vient de loin », « voyageur = menteur », etc¹⁷⁹. Ce soupçon porté sur l'honnêteté du voyageur, provoqué par sa soi-disant ruse, est plus fort que jamais dans la seconde moitié du xVII^e siècle, au moment où les rapports entre la littérature romanesque et les voyages changent.

Alors que de 1580 à 1640 se constitue un récit de voyage véritable et non plus imaginaire, et que le roman dans cette période intègre les voyages antiques en les authentifiant par des voyages authentiques contemporains, la problématique propre à la seconde moitié du siècle évolue. En effet, elle intègre et unifie ces

¹⁷⁸ Tristan l'Hermite, *Le Parasite* (1654), dans *Théâtre complet*, University Alabama, 1975, III, sc. 7, p. 695.

¹⁷⁹ Voir Sophie Linon-Chipon, *Gallia orientalis*, op. cit., p. 215-225.

données, mais en les déplaçant de la notion d'*imitation* à celle de *mimesis*. Dans les années 1660, le roman se détourne de l'imagination conventionnelle et évolue vers un « réalisme » nouveau, qui, paradoxalement, est d'autant plus une tentation de ruse pour le voyageur narrateur.

Selon J. Chupeau 180, le paradoxe du récit de voyage est qu'il est lu comme un roman alors qu'il veut à l'origine se placer en marge de la littérature et de ses mensonges. Il réfléchit sur les difficultés de la description et de son insertion dans la narration. C'est cette double nature de la description (narrative et descriptive) du voyage qui fait basculer l'aventure du voyage vers le roman. Nous avons donc le passage progressif du récit authentique, avec insertion de la nouvelle exotique, au récit d'aventures, qui lui-même engendre le roman. J. Chupeau conclut ainsi que le récit de voyage à cette période constitue une forme d'anti-littérature dont le succès prépare une littérature renouvelée. C'est celle-ci que nous pensons être alternative entre le « roman vrai » et le voyage imaginaire. Jean-Michel Racault approfondit la problématique dans ce sens :

Une conséquence inattendue dans ce renouvellement des formes romanesques est l'incertitude générique dans laquelle baigne une partie importante de la littérature narrative de cette période, et même la difficulté de cerner son statut exact au regard de la vérité et de la fiction : où s'arrête le document véridique, où commence le roman 181?

La grande difficulté est alors de parvenir à classer cette « littérature de voyage » aux frontières floues, et souvent mystificatrice. F. Moureau a réfléchi sur ce problème concernant l'historiographie viatique dans de nombreuses études ¹⁸². Dans son Avant-Propos de l'édition de Chenu de Laujardière, il précise ce qu'il qualifie « d'ère du soupçon » ¹⁸³. Regnard aurait plagié des pages latines, tout juste traduites en français, de l'allemand Johannès Scheffer sur la Laponie ¹⁸⁴, Challe lit vraiment très attentivement Choisy ¹⁸⁵, etc.... Se pose alors un

¹⁸⁰ Jacques Chupeau, « Les récits de voyage aux lisières du roman », *RHLF*, « Le Roman au xvII^e siècle », 3-4, 1977, p. 536-553.

¹⁸¹ Jean-Michel Racault, « De la relation de voyage au roman : l'exemple du *Voyage de François Leguat* », *Cahiers de littérature du xvıı*° siècle, 8, 1986, p. 57.

¹⁸² François Moureau, « La littérature des voyages maritimes : du Classicisme aux Lumières », dans « La percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790 », Étienne Taillemite et Denis Lieppe (dir.), Revue d'histoire maritime, 1^{re} année, n° 1 numéro spécial, octobre 1997, p. 249-250.

¹⁸³ Guillaume Chenu de Laujardière, *Relation d'un voyage à la côte des Cafres*, éd. Emmanuelle Dugay, Paris, Les Éditions de Paris-Max Chaleil, 1996, p. 15-16.

¹⁸⁴ Jean-Clarence Lambert, « Présentation », dans *Voyage en Laponie précédé de La Provençale par Jean-François Regnard*, Paris, 10/18, coll. « Odyssées », p. 14.

¹⁸⁵ Jacques Popin, « Challe contre Choisy », dans Miroirs de textes, op. cit., p. 59-72.

sérieux problème de méthode pour analyser ces textes, qui a déjà été posé par I.-M. Racault :

Il y a là un problème méthodologique auquel il n'est pas sûr que l'enquête érudite traditionnelle, fondée sur la vérification des données factuelles du récit, l'établissement de son attribution et la recherche de ses sources éventuelles, puisse toujours apporter une réponse¹⁸⁶.

Une étude de la réception le permettrait, J.-M. Racault le signale, mais seulement à la fin de son article et en laissant le champ libre à cette nouvelle analyse ¹⁸⁷. C'est cette analyse que nous tenterons de mener ici, à travers l'étude des deux cas de figure possibles : le voyageur méconnu et le voyageur mystificateur.

Le voyageur pris pour un menteur ou les méprises des lecteurs : le cas du *Voyage* de François Leguat

Le premier cas est celui qui a été le plus attentivement étudié, nous passerons donc plus rapidement dessus. J.-M. Racault étudie le cas d'un récit de voyage censé relater un vrai voyage réalisé par l'auteur même du texte, celui du *Voyage de François Leguat* (1707)¹⁸⁸, qu'un excès de méfiance, injustifié selon lui, a conduit à faire prendre pour une œuvre de fiction. Son introduction à l'édition critique qu'il a faite du *Voyage et Aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales* fait le tour du problème. Dès 1707, date de la publication du *Voyage*, le compte-rendu fait par Jacques Bernard, dans les *Nouvelles de la République des Lettres* du mois de décembre, émet des réserves sur l'authenticité de tous les événements de la relation et laisse planer le doute.

Une personne très bien instruite de tout ce dont on donne la relation dans ce voyage m'avertit qu'il y a des faits outrés, qu'on en a omis quelques-uns d'essentiels et qu'on y en a mis quelques autres d'absolument faux. [...] On assure, enfin, que tout le livre est un tissu de fatras, qui enveloppe tellement les aventures véritables qu'il faut le refondre pour le corriger; ce que quelqu'un pourra peut-être faire un jour.

224

¹⁸⁶ Jean-Michel Racault, « De la relation de voyage au roman : l'exemple du *Voyage de François Leguat* », *Cahiers de littérature du xvir^e siècle*, 8, 1986, p. 57.

¹⁸⁷ Ibid., p. 63.

¹⁸⁸ Voyage et Aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1640-1698), présenté par Jean-Michel Racault et Paolo Carile, Paris, Les Éditions de Paris, 1995.

Il est étonnant qu'une main étrangère ait ainsi défiguré un voyage qui paraissait devoir se soutenir par les seules aventures véritables dont on pouvait le composer¹⁸⁹.

Bruzen de la Martinière, dans son *Dictionnaire géographique* (1726) va plus loin et récuse l'authenticité de la relation entière, en la classant avec les « voyages fabuleux [...] qui n'ont pas plus de réalité que les songes d'un fébricitant », à côte de Foigny et Tyssot de Patot. Cuvier décidera de ne pas accorder de crédit à celui « qui a défiguré les animaux les plus connus, tels que l'hippopotame et le lamantin », alors que J.-M. Racault explique que l'animal en question est un dugong et non un lamantin. Scientifiquement, le récit de Leguat est en fait remarquable de précision, il décrit minutieusement la faune de la Réunion à une époque où elle était encore dans son état originel. L'astronome Pingré, en 1761, rendra hommage à l'exactitude du récit :

Cet ouvrage passe pour un tissu de fables. J'en ai trouvé beaucoup moins que je m'y attendais 190.

Ce n'est qu'au xix^e siècle que la véracité et la précision des observations zoologiques de Leguat sont confirmées, comme l'écrit J.-M. Racault, « avec la découverte, dans les grottes de la partie calcaire de l'île, de restes subfossiles correspondant aux espèces éteintes décrites dans le *Voyage* ». Voilà Leguat « réhabilité comme témoin digne de foi et observateur exceptionnel » même si « l'enthousiasme des scientifiques ne parvint pas à convaincre les littéraires ». Geoffroy Atkinson¹⁹¹ a en effet apporté dans les années 20 ce qu'il croyait être la preuve du caractère fictif du voyage de Leguat. Il classe à son tour le texte à côté de Foigny, Veiras et Tyssot de Patot, et trouve plusieurs sources précises susceptibles d'avoir été plagiées. Sa conclusion est la suivante :

Le voyage de François Leguat est un "Voyage extraordinaire", un roman de l'île déserte écrit en 1707 à partir de sources exclusivement françaises. Les incidents du récit sont fondées sur les *Mémoires* de Duquesne, sur les *Voyages* de Du Bois, sur les *Six Voyages* de Tavernier et très probablement sur la *Suite des Voyages* de Tavernier, ainsi que sur la *Relation* de l'Estra. On peut attribuer directement à Du Tertre, Duquesne, Du Bois, Cauche, Carré, Pouchot de chantassin, Tavernier, Rochefort et Thomas Corneille pratiquement tout ce qui paraît convaincant

¹⁸⁹ Cité par I. H. Van Eeghen, « The voyages and adventures of François Leguat », *The Huguenot Society's Proceedings*, vol. 18 (1947-1952), p. 408-409.

¹⁹⁰ Le journal de Pingré est à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sous forme manuscrite (manuscrits 1803-1804-1810).

¹⁹¹ Geoffroy Atkinson, « A French desert island novel of 1708 », *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. XXXVI, 4, 1921, p. 509-528.

dans les "observations personnelles" que comporte la narration. Si l'on exclut les incidents et les descriptions évidemment empruntés à ces écrivains antérieurs, de l'histoire racontée il ne reste pas même la coquille 192.

Le *Voyage* est alors considéré comme un pur roman, dont l'auteur serait François-Maximilien Misson. C'est l'historien Alfred North-Coombes ¹⁹³ qui démontre finalement de façon minutieuse que Atkinson se trompe, et J.-M. Racault confirme l'authenticité du récit de Leguat par l'étude des documents d'archives ¹⁹⁴. Leguat a bien existé, il a bien vécu les aventures qu'il décrit, le mensonge ne repose pas sur les faits, mais sur l'interprétation qui en est parfois donnée. Mais cette « main étrangère » que dénonçait J. Bernard a bien existé aussi. Il semble qu'il s'agisse effectivement de Misson :

En surimposant au récit de Leguat ses propres commentaires, Misson en a fait autre chose qu'une simple relation de voyage : une création hybride entre vérité et fiction, un témoignage ambigu qui pour cette raison offre aussi les virtualités d'un roman ¹⁹⁵.

La Préface de Leguat est sans doute aussi responsable de ses ambiguïtés. Sa façon de prôner la vérité et de récuser le terme de « roman » est troublante :

on me nommait un grand nombre de faux voyages, et même assez mal inventés, qui ne laissaient pas de se débiter. En effet, disais-je en moi-même, tel et tel (je résiste à peine à l'envie d'en nommer quinze ou vingt), tel et tel téméraire a eu l'audace d'imposer au public et de lui mettre en main des fourberies ridicules, qui ont été reçues; pourquoi donc ne serait-il pas permis à un honnête homme de raconter des choses vraies, et dont il y a quelque usage à faire ? De misérables romans, avec leurs fables mal ajustées, trouvent des acheteurs; pourquoi mon roman véritable aurait-il une destinée plus malheureuse 196 ?

Certes, cela revient à proclamer l'authenticité de son récit, mais aussi paradoxalement à appeler son lecteur à le lire « comme un roman ». Leguat va même jusqu'à écrire :

Une relation bien écrite est lue avec plaisir, quand elle serait un peu badine ou un peu romanesque¹⁹⁷.

¹⁹² Geoffroy Atkinson, *The Extraordinary Voyage in French Literature from 1700 to 1720*, Paris, Champion, 1922, p. 63.

¹⁹³ Alfred North-Coombes, *The Vindication of François Leguat*, Port-Louis, Société de l'histoire de l'île Maurice, 1979.

¹⁹⁴ Jean-Michel Racault, Voyage et Aventures de François Leguat, op. cit., p. 18-19.

¹⁹⁵ Ibid., p. 32.

¹⁹⁶ Ibid., p. 46.

¹⁹⁷ Ibid., p. 46.

Mais c'est pour aussitôt s'excuser d'écrire mal et dire que son manque de finesse littéraire, contrairement à Choisy, est signe d'une « histoire véritable et singulière » :

La simple vérité toute nue et la singularité de nos aventures sont le corps et l'âme de ma relation ¹⁹⁸.

Ce jeu de cache-cache avec le lecteur suscite la suspicion. Tout en affirmant écrire la pure vérité, l'auteur jette le doute sur sa véracité. Il continue en disant que la matière observée ne suffisant pas, il a dû s'en écarter parfois pour soutenir l'intérêt de son lecteur par des digressions et par l'insertion d'éléments extérieurs au récit¹⁹⁹. L'imagination, pour lui, appartient à la relation²⁰⁰. Mais le fait qu'il ose publier cette relation sous son nom, et non pas anonymement, et qu'il produise des preuves, est pour lui la garantie de son authenticité²⁰¹. Néanmoins, encore une fois, après avoir fustigé le mensonge, il présente de son aventure une version très romanesque 202 Nous avons donc affaire à un véritable jeu préfaciel, cultivant les ambiguïtés et les retournements argumentatifs qui s'annulent les uns les autres, et ce jeu ne peut que semer la confusion. Est-il involontaire ou participe-t-il d'une stratégie d'écriture visant précisément la polémique dans un but publicitaire? Difficile de trancher. Dans sa thèse, J.-M. Racault pense que Leguat est bien moins naïf qu'il n'y paraît 203. Paradoxalement, revendiquer avec insistance la vérité revient alors à signaler malgré tout sa possible fiction. Pour J.-M. Racault,

De ce point de vue, la préface du *Voyage de François Leguat* revêt un très grand intérêt pour l'histoire littéraire : elle définit assez exactement ce qu'on pourrait appeler une "poétique" de la relation de voyage telle qu'elle est conçue alors, c'est-à-dire comme un genre mixte, à mi-chemin du témoignage documentaire et de la fiction romanesque ²⁰⁴.

Finalement, le débat aujourd'hui est toujours ouvert, bien que tous les éléments nécessaires pour le résoudre soient depuis longtemps disponibles²⁰⁵.

¹⁹⁸ Ibid., p. 47.

¹⁹⁹ Ibid., p. 50.

²⁰⁰ Ibid., p. 50.

²⁰¹ Ibid., p. 50.

²⁰² Ibid., p. 51.

²⁰³ Jean-Michel Racault, L'Utopie narrative en France et en Angleterre. 1675-1761, Oxford, The Voltaire Foundation, 1991, p. 324.

²⁰⁴ Jean-Michel Racault, Voyage et Aventures de François Leguat, op. cit., p. 11.

²⁰⁵ Ibid., p. 5.

II. 4. LE VOYAGEUR MYSTIFICATEUR OU LES RUSES DE L'ÉCRITURE VIATIQUE : LE CAS DE L'ODYSSÉE DE RENÉ DU CHASTELET DES BOYS

Il nous semble intéressant d'effectuer maintenant la démarche inverse de Jacques Chupeau et de Jean-Michel Racault, et d'étudier le cas d'un roman se soumettant aux règles du récit authentique et reçu comme tel. J.-M. Racault cite comme études de cas envisageables la *Relation du voyage d'Espagne* de M^{me} d'Aulnoy (1691), la *Relation des voyages de François Coreal aux Indes Occidentales* (1722), ou encore *An Historical and Geographical Description of Formosa* (Londres, 1704). Gilles Polizzi a analysé dans cette optique le *Voyage* de Du Mont (1694-1699) ²⁰⁶, et Dominique Bertrand a étudié les problèmes posés par le voyage burlesque de Dassoucy (1677) ²⁰⁷. Nous avons préféré choisir une œuvre moins connue, certes, mais plus ancienne et néanmoins déjà représentative du récit romancé du voyage, « le roman vrai », c'est-à-dire un récit de voyage romanesque pris pour une relation authentique dès le moment de sa parution, et même jusqu'à une date récente : *L'Odyssée ou Diversité d'Avantures, Rencontres et Voyages en Europe, Asie, et Afrique* de René Du Chastelet des Boys, parue à La Flèche chez Gervais Laboe en 1665.

Une analyse des caractéristiques intrinsèques, objectivement décelables dans le texte même, nous permettra de débusquer les tensions entre récit et discours et, par là, de montrer par quels moyens le narrateur ruse avec son lecteur. C'est cette étude du processus de légitimation de la fiction, donnée pour réelle, qui nous aidera ensuite à évaluer les critères d'authenticité du genre viatique. Enfin, une analyse de la crédibilité comme norme sociale permettra, par la confrontation intertextuelle et par une étude des attentes des lecteurs et du pouvoir royal, de déterminer comment la ruse a réussi et pourquoi cette *Odyssée* a été reçue comme un pur récit de voyage et non comme un « roman vrai ».

²⁰⁶ Gilles Polizzi, « Le Voyage de Du Mont en Provence, ou la part de la fiction : remarques méthodologiques », dans *Autour de Madame de Sévigné : Deux colloques pour un tricentenaire. Rapports mère-fille au xvii^e siècle et de nos jours. Le Voyage en France au xvii^e siècle, R. Duchêne et P. Ronzeaud (dir.), Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. « Biblio 17 », n° 105, 1997, p. 291-312.*

²⁰⁷ Dominique Bertrand, « Le Roman véritable de d'Assoucy ou Les Aventures ambiguës », dans Point de rencontre : le Roman, J. Frölich (dir.), Oslo, Kults skriftserie n° 37, 1995, t. II, p. 119-132; « Les aventures de Dassoucy en France : une odyssée burlesque ? », dans Autour de Madame de Sévigné, op. cit., p. 333- 345 : « Il est finalement vain de vouloir déterminer la part exacte de la vérité et de la fiction dans un tel voyage. La relation de voyage converge avec le roman parce qu'elle se situe dans un espace fascinant du "mentir vrai". Le texte de Dassoucy constitue un cas extrême où la description des realia du voyage s'efface derrière une réélaboration fictionnelle qui coïncide avec la recréation d'une vie en soi déjà bien romanesque » (p. 345).

L'ouvrage se présente donc comme un récit à la première personne s'inscrivant dans une esthétique « réaliste » de la vraisemblance tentant de se faire passer pour la transcription d'une expérience vécue. Cette volonté est d'abord remarquable dans tous les paratextes de l'œuvre, et ce, dès la page de garde :

L'ODYSSEE / OU / DIVERSITE' / D'AVANTURES, / RENCONTRES / ET VOYAGES / en Europe, Asie, & Affrique. DIVISEE EN QUATRE PARTIES. / [fleuron] / A LA FLECHE, / Chez GERVAIS LABOE, Imprimeur, / M. DC. LXV.

Alors que la reprise du titre fameux d'Homère inscrit le texte dans la lignée des grands voyageurs antiques, mais aussi dans celle de l'épopée héroïque, ancêtre du roman, la seconde partie du titre corrige subtilement cet effet d'annonce : en écrivant que son récit fait appel à l'imaginaire antique et donc à une forme légendaire du voyage, paradoxalement, il camoufle son roman par un titre en diptyque, dont le second volet plus rigoureux est structurellement identique à ceux des récits authentiques. Le terme « diversité » renvoie à une multiplicité indéfinie propre aux vraies relations 208 et son inclusion dans un rythme ternaire typique du genre, où le « voyage » est souvent placé en troisième position 209, met véritablement trois fois en scène le narrateur : une fois comme héros aventurier (« aventures »), une seconde comme observateur confronté à l'Autre (« rencontres »), et une dernière comme voyageur (« voyages »). À ce rythme ternaire en succède un autre, géographique cette fois : Europe, Asie, Afrique. Ce sont les trois grands continents du vieux monde des Anciens. En 1665, il semble s'agir d'un parti pris participant au travail du calque odysséen. En effet, l'originalité propre à la fin du xvi^e et au xvii^e siècles est la naissance des récits de voyage en Amérique: tout est remis en question avec la découverte de ce nouveau continent dont ni les Anciens ni la Bible ne parlaient. Un nouvel imaginaire s'instaure ; d'abord collectif au xvI^e et au xvII^e siècles, il devient littéraire dans cette période baroque qui « fusionne », en quelque sorte, le fonds antique et l'apport formel des récits de découvertes. C'est en ce sens que nous pouvons d'abord qualifier L'Odyssée de baroque – d'un « baroquisme » qui s'arrête à l'imitation des voyages grecs et à un exotisme convenu, sans prendre en compte l'aventure américaine. C'est en effet seulement le style du récit de voyage qui est retenu et non son contenu anthropologique et philosophique, que celui-ci soit américain ou même oriental. Ici comme dans les romans baroques du début du siècle, l'action se déroule sur les lieux d'action des romans grecs. Ainsi, même si

²⁰⁸ Voir entre autres, *L'Histoire véritable de* certains *voiages perilleux du capitaine A. Bruneau*, Niort, Th. Portau, 1599, in-12°, 9 ff. non ch. [I-I bl.-16], 212 p. (je souligne).

²⁰⁹ Voir entre autres, le *Discours et Histoire véritable des* navigations, pérégrinations et voyages *faicts en la Turquie par Nicolas de Nicolay*, Anvers, A. Coninx, 1586, in-4°, 8 ff. non ch. [I-I bl.-14], 209 p., 7 ff. non ch. (je souligne)

l'œuvre est parue à La Flèche, terre natale du héros-narrateur – fait qui inscrit le texte dans une réalité autobiographique – le titre principal *L'Odyssée* et les continents visités présentent le voyage comme ayant été directement influencé par le romanesque grec.

Mais, dans son épître dédicatoire à son protecteur « Monseigneur de La Vrillière », Du Chastelet des Boys présente son *Odyssée* comme les « mémoires de [s]es voyages » ²¹⁰, et c'est ainsi qu'il entend qu'elle soit reçue. Dans cette logique, il demande à son lecteur d'excuser « le style Milésien & barbare » et revendique ainsi un style qui se veut authentique : au vrai voyage doit correspondre le « style vrai ». « L'Ordre général de toute l'odyssée » suit ainsi le modèle formel du genre de la relation véritable avec une table des matières, généralement assez longue, comme c'est le cas ici, puisque cet « ordre » est suivi d'une « DISPOSITION », que l'on ne retrouve que très rarement dans les romans ²¹¹.

Cet « ordre général » recèle deux points importants pour notre problématique, deux points qui se retrouvent de la même façon dans la description de la première et de la seconde partie. Tout d'abord l'étude de la structure de ces parties révèle un schéma cyclique rigoureux. Les descriptions sont des résumés très concis des mouvements (« retour », « sortie », « entrée », « embarquement » pour la première partie, « débarquement », « courses », « voyages », « embarquement » pour la seconde) qui encadrent un *séjour* (« reprise d'études » pour la première, « détention » pour la seconde). Les descriptions des troisième et quatrième parties, qui n'ont pas pu être écrites dans ce volume²¹² et qui renvoient à une hypothétique suite jusqu'ici inconnue de cette Odyssée, sont beaucoup moins rigoureuses, plus imprécises : « aventures diverses ». Mais la troisième reproduit encore ce schéma (« débarquement » et « voyage » encadrent « séjour », « profession » et « employ ») alors que la dernière ne comporte plus que des termes de mouvement (« voyage », « passage », « évasion », « courses », « voyages ») et s'achève sur les derniers mots du titre, « Asie » et « Afrique », laissant le lecteur rêver à ses propres fantasmes d'exotisme. Tous les ingrédients du récit authentique, synthétisés dans un ordre, renvoyant aux notions de cycle et d'ouverture, semblent donc ici structurellement réunis.

²¹⁰ Du Chastelet des Boys, *L'Odyssée*, *op. cit.*, p. III et aussi p. IV de l'édition originale.

²¹¹ Dans quelques rares cas comme : L'Histoire véritable ou le Voyage des princes fortunés de Béroalde de Verville (1610) ou Agathonphile de Jean-Pierre Camus (1623) et toujours avec la volonté de « faire vrai », instruire ou édifier.

²¹² René Du Chastelet des Boys en explique ainsi la cause, à la fin de son livre : « [...] ceux qui me font quitter ma maison, & m'obligent de reculer le présent de ma troisième Partie, pour solliciter la conservation de mon bien & honneur » (p. 203), puis, dans son Adieu au Lecteur : « L'ostracisme de ma maison, causé par la survenuë de quelques affaires, me fait différer de t'en faire le présent », des raisons matérielles qui semblent venir en dernière minute, sans laisser le temps à Du Chastelet des Boys de modifier sa page de garde et cet ordre général. Effet de réel, ici encore ?

Mais l'étude des articles et des pronoms possessifs permet de rendre compte de l'opération de distanciation mise en place par Du Chastelet des Boys entre lui-même en tant qu'auteur et lui-même en tant que héros

La première Partie

CONTIENT le retour du siège d'Arras ; le séjour d'Orléans, & reprise d'études; son entrée dans la maison parternelle, sortie du pays ; embarquement & sa prise par les Corsaires de Barbarie²¹³.

Alors que tout le récit est à la première personne, le paratexte évoque le narrateur à la troisième personne, ou en usant d'articles définis neutres ne renvoyant précisément à rien de défini. Il s'agit là d'un paratexte du type « table des matières » tout à fait typique de l'époque, mais Du Chastelet joue sur l'équivoque générique dans l'intention de tromper le lecteur sur la nature des propos qui suivent. Le lecteur peut alors légitimement se poser la question de la source de cette « écriture » : qui écrit ? L'éditeur ? Ou Du Chastelet des Boys en parlant de lui comme de son héros ? Est-ce une instance extérieure qui organise ces « mémoires » ou l'auteur qui se met en scène de façon romanesque afin de capter l'attention du lecteur auquel il vient de s'adresser à la page précédente ? Ces questions restent ouvertes, mais il nous semble que cette remarque confirme notre hypothèse, à savoir que ces « mémoires » ne sont qu'un roman vrai que l'auteur se donne à luimême en même temps qu'à ses lecteurs, et que cette mise en scène dans « l'ordre général », comme dans la « disposition », atteste largement.

Tout comme la « table alphabétique des noms propres », à la fin du texte, divisée en noms d'hommes (selon le principe des « mémoires » déclarés), en noms de villes (l'Histoire), et en noms de lieux (propres aux récits de voyage), la « disposition » de la première partie se veut donc typique du genre de la relation authentique : rigueur, synthèse, souci de maîtriser et d'organiser les impressions éparses nées lors du voyage.

Celle-ci est donc « divisée en vingt-cinq rencontres ». « Rencontre » est ici utilisé pour « chapitre » et ce fait marque bien la volonté de l'auteur de ne pas « faire roman », mais plutôt d'utiliser le vocabulaire du voyage pour légitimer sa réalité. Le but est de « faire vrai », quitte à renchérir dans l'effet de réel et à aller au delà des vrais récits. En effet, Thevet, Lery, Lescarbot, Nicolay, Villamont emploient le mot « chapitre » sans être soupçonnés de fiction, Mocquet emploie même celui de « matière »... Nous avons donc ici le cas d'une œuvre qui, à force de vouloir renchérir dans un processus de justification de son authenticité, détruit son but d'origine et démasque ainsi sa ruse.

La seconde marque du souci de rigueur de l'auteur est dans ses descriptions concises des faits, qui vont même jusqu'à ressembler à des intitulés d'essais

²¹³ Ibid., p. VII, je souligne.

à la manière de Montaigne : « De l'incommodité des âges », « Des intrigues libertines », « De la pauvreté en général »... Du Chastelet des Boys montre ainsi son intention de distinguer, comme dans toute relation véritable, les faits de l'étude des mœurs, le récit du discours. Cette analyse est d'ailleurs validée par le texte de la rencontre 15, où il est question des « Discours Politiques tenus chez Monseigneur De la Porte ». Mais dans la rencontre 14, il applique la tournure propre aux essais (l'ablatif latin) aux faits eux-mêmes : « De l'emprisonnement du Prince Edoüard ». Nous avons en fait ici un exemple du passage imperceptible du récit à un « discours du voyage ». Alors que la séparation voulait être nette entre récit et discours, le discours mine le récit, et, en le rendant romanesque, comme c'est le cas pour l'emprisonnement de La Porte, le pervertit.

Alors que la différence essentielle entre roman et récit se trouve dans la position du narrateur, objet dans le roman, sujet dans le récit, la mise en abîme du narrateur (qui parle de lui à la troisième personne et ainsi « s'héroïse » d'une certaine manière) perturbe ce schéma « classique ». Tout est alors concentré autour du « Voyageur » : ses actions, l'étude introspective des faits d'autrui, son admiration quasi romantique de la faune et de la flore, où la description est remplacée par la « veue », terme qui n'apparait curieusement jamais dans cette synthèse... Ainsi, dès la disposition, le récit semble devoir être plus romanesque que scientifique.

Dans la seconde disposition, introductrice à la seconde partie, les mémoires autobiographiques semblent terminés, et, à la troisième rencontre, le terme de « description » intervient même. La douzième rencontre a l'allure d'un essai géographique, économique et technique, bref, elle « fait vrai ». Mais, pourtant, la mise en scène du narrateur toujours appelé « le Voyageur » et la description de la plupart des rencontres, sont toujours écrites dans un style très romanesque.

Les dispositions des deux parties forment donc un tout achevé, avec une circularité propre aux récits de voyage : départ, tempêtes, enlèvement, aventures, retour, arrivée. Mais des signes – dont le plus important est cette mise en abîme du narrateur – laissent présager des tensions entre le réel et le fictif.

L'étude des paratextes a donc permis de voir qu'à la relation de voyage authentique, Du Chastelet des Boys emprunte sa forme narrative – une narration à la première personne de type autobiographique entrecoupée de descriptions et de dialogues – son scénario de base – un trajet circulaire décomposé en séquences spatiales et chronologiques²¹⁴ – son ancrage, enfin, dans une réalité géographique reconnaissable ou du moins donnée comme telle²¹⁵, grâce à la multiplication des commentaires nautiques empruntant

²¹⁴ De 1640 (prise d'Arras) à 1643 (débarquement à Marseille).

²¹⁵ Arras, Orléans, Barbarie, Alger, Aix, Marseille, Italie, Pologne, Hongrie, Moscovie, Russie, confins de l'Asie, Allemagne, Suède, Danemark, Dunkerque, Norvège, Hollande, Asie, Afrique.

le vocabulaire technique de la navigation, des preuves, des documents, des convocations de témoins et des descriptions d'images. C'est donc cette ruse d'écriture ayant pour but de transformer la fiction en authenticité que nous allons maintenant analyser au fil du texte.

Quand la volonté d'instruire s'efface au profit du plaisir de conter, le récit de voyage tend à se transformer en récit d'aventures et de là très vite en roman. C'est ainsi la mince séparation entre le *docere* et le *placere*, tous deux constitutifs du récit de voyage véritable, qui rend compte de la difficulté de mettre à jour la différence entre discours, récit et roman, et entre vérité et fiction.

« L'ancrage » que nous venons d'évoquer et que nous cherchons à reconstituer relève essentiellement du *docere*, c'est-à-dire du premier but que s'assigne tout récit de voyage : informer son lecteur. Ce but passe d'abord par l'emploi d'un vocabulaire adéquat. Assez technique pour rendre compte de la technicité de la navigation, il doit également ne pas rebuter son lecteur lorsqu'il ne s'adresse pas directement à une communauté scientifique et qu'il veut toucher un plus large public. L'auteur de la relation n'étant pas ici un capitaine mais un simple passager – comme c'est souvent le cas – son vocabulaire technique est de toute manière restreint. Reste à savoir s'il renchérit dans la technicité pour donner une impression de vérité, ou si au contraire sa poétique tend à romancer le vocabulaire du voyage.

En fait la réponse est simple, car le vocabulaire dit technique se limite à des termes qu'il répète lorsqu'il les entend lors des grandes manœuvres visant à parer les tempêtes : la bonace (I, p. 155), la boussole (I, p. 148), le harpon (I, p. 162) et la balasse (I, p. 175)²¹⁶. Le plus souvent, le désir de plaire lui fait traduire le vocabulaire réaliste en langage poétique²¹⁷. Le seul passage véritablement technique est celui-ci :

Le Patron & les Matelots satisfaisans à leurs paroles se mettent en état dès la pointe du jour de mettre les voyles au vent : le tillac & l'entre-deux des

²¹⁶ Dont le merveilleux, typique aux relations véritables (il suffit de n'étudier que les titres, pour se rendre compte de l'occurrence et de l'importance de cette notion dans tout voyage impliquant une part d'exotisme), est prétexte à une digression. Mais ici le merveilleux concerne les éléments techniques de la navigation et non l'émerveillement face au divin de la Création. Du Chastelet des Boys ne fait finalement que démasquer ici son ignorance sur le sujet et son incapacité à être un véritable « découvreur ».

²¹⁷ Par exemple: « Les avirons & les ailes sont la même chose chez les Poëtes, qui en arment & embellissent la crainte, sans la faire agir dans la stupidité soit sur mer soit sur terre, qu'ils ne l'ayent armée à la légère de l'une ou l'autre de ces sortes d'armes, dont à la fin ils n'en ont fait qu'une, qu'ils appellent Remigium alarum » (l, p. 155). Sur les liens entre voyage et poésie, voir Sophie Linon-Chipon, Véronique Magri-Mourgues, Sarga Moussa (dir.), Poésie et Voyage. De l'énoncé viatique à l'énoncé poétique, La Napoule, Éditions de la Mancha, 2002.

ponts est couvert des Passagers, des Mousses du navire, & des Matelots non encore entièrement marinés. Les anciens montent aux hauts bancs, à la hune, & arborent les pavillons. L'on ysse la barque ; le vent poupier enfle déjà les voyles, & notre canon donne le signal aux deux autres vaisseaux de conserve.

Le moins que l'on puisse dire est que la conception du *docere* de notre narrateur n'est pas des plus exhaustives. Les descriptions sont aussi rares. Seulement deux pages sont consacrées aux animaux exotiques (II, p. 107-108), mais leur présence suffit peut-être à l'auteur pour réaliser cette *mimesis* qui justifie son dessein. Les descriptions des lieux sont plus fréquentes mais elles ne sont pas géographiques ni esthétiques. C'est le mode du discours (historique, religieux, social...) qui les prend en charge, toujours très documenté, il est vrai²¹⁸, mais également toujours plus livresque qu'expérimental, ce qui est contraire au dessein d'origine de l'auteur. En fait, plutôt que de descriptions de voyageur, il s'agit plus de grands tableaux historiques, où les rencontres sont plus tracées comme des figures que comme de véritables portraits psychologiques. Le livre entier étant focalisé sur les méditations du narrateur, il est logique que l'ouverture à Autrui se réduise à l'état d'esquisse. Ses descriptions de voyage en mer se limitent donc à un mémoire de sa vie à bord, et celles des villes qu'il parcourt, à ses propres aventures.

Et ses mémoires sont ceux d'un voyageur authentique, Du Chastelet des Boys tient à le prouver et à récuser tout effet de style qui pourrait mener au roman :

Ie vous entretiendrois plus au long de quelques autres évènements de cette nature, n'étoit la peur de vous faire un Roman importun, après vous avoir fait une digression assez hors de propos²¹⁹.

Pour l'auteur, c'est donc la digression qui est dangereuse car elle risque de faire basculer l'identité générale du texte de la vérité à la fiction. Or, quelques pages plus loin, la digression est intégrée aux Mémoires sous la forme d'un chapitre entier (I, p. 37, le récit de son amitié avec deux Allemands). Les exemples permettant d'illustrer les faits sont ainsi qualifiés de digression quand ils ne concernent pas la personne de l'auteur ; mais si la digression est au centre de l'illustration ²²⁰, alors l'auteur recadre la structure et ne fait pas de

²¹⁸ Sa description du village natal avant son départ, par exemple, est étayée de diverses sources livresques: les Archives, l'Histoire des anciennes noblesses (Amonius Monachus), les Chroniques de Nicoles Gilles (René Du Chastelet des Boys, L'Odyssée, op. cit., I, p. 93-95). Celle de Nantes l'est à l'aide d'Annalistes bretons, etc...

²¹⁹ Ibid., I, p. 37.

²²⁰ Comme c'est le cas ibid., p. 37.

distinction entre digression et récit. Les aventures de ses amis sont digression, pas les siennes :

Les deux Avanturiers d'Université, qui donnent lieu à ma digression, n'eurent ensuite d'occupation que [...]²²¹.

Afin de prouver avec plus de force que ses mémoires ne traitent que de la vérité, il va jusqu'à critiquer celui qui semblait être son maître : Homère. Alors qu'Homère ne cherchait qu'à plaire, Du Chastelet veut instruire. Il critique d'abord l'invraisemblance des festins que le poète met en scène puis généralise son attaque à toutes les actions héroïques des héros et demi-dieux des Romans et Comédies :

Les Homères modernes, singes & imitateurs de l'ancien, ne font pas meilleure chère dans les Romans & Comédies à leurs Héros & Demy-Dieux, dont la vie ne consiste qu'en un bal perpétuel, un combat sans fin, & une retraite sans souper²²².

Contre le merveilleux grec et classique, il prône la vérité prouvée. Il met ainsi en avant le réalisme de son œuvre et se démarque de son titre initial : lui seul écrit une vraie *Odyssée*, et son héros n'est pas un personnage mais un être véritable, c'est-à-dire lui-même. La preuve réside dans la mention qu'il fait des dates de son voyage : 25 février 1643 (II, p. 91), 1^{et} mars 1643, 8 heures du matin (II, p. 111). Plutôt qu'inventer, il préfère confesser sa faiblesse. La mémoire défaillante est pour lui un signe d'authenticité :

Mes lamentations & ma ferveur m'ont seulement retardé de vous entretenir du campement de Beran près d'un petit Chasteau à demy ruiné, dont je ne me souviens plus du nom²²³.

Aux preuves, l'auteur ajoute les documents pour garantir la vérité de son récit : lettres, vers écrits sur place et liste des noms des prisonniers.

L'insertion de vers espagnols écrits par un compagnon d'infortune (I, p. 120) et la copie de la liste alphabétique complète des 46 esclaves rachetés, ramenés à Marseille le 26 juillet 1643 par le Père Lucien Hérault, liste reproduite aussi dans la seconde édition du Père Dan, sont bien sûr à prendre en compte dans le dessein de Du Chastelet des Boys d'instruire ses lecteurs. Mais les lettres sont plus problématiques. Les deux premières lettres reproduites intégralement sont des billets doux de ses amis Rhinsberg et Valfeld adressés à Flavie. Mais

²²¹ Ibid., I, p. 52.

²²² Ibid., I, p. 59.

²²³ Ibid., II, p. 106.

le narrateur, confident de cette dernière, les connaît avant même qu'elle ne les lui montre. C'est là autant une preuve de son omniscience d'écrivain que de son authenticité... Le désir d'instruire à tout prix son lecteur démasque la ruse. La seconde série de lettres intervient lorsque le narrateur-héros demande des recommandations écrites à ses compagnons d'esclavage, avant de repartir pour l'Europe. Il y en a cinq à la suite, réécrivant chacune à peu près les mêmes choses, trois en français, une en espagnol et une en latin. Quel est ici le but ? Le narrateur dit qu'il s'agit d'exprimer sa gratitude envers les auteurs de ces lettres. Ce sont encore des signes de sa bonne foi. La date (30 mars 1643) inscrit encore une fois l'action dans le réel, mais nous avons découvert un « lapsus » qui permet de mettre en doute leur authenticité. Deux de ces lettres, au lieu de la mention « d'Alger » qui indique la provenance, contiennent la mention « de Paris » (II, p. 166 et 167). Difficile d'apprécier : indice ou erreur d'impression ? La tentation serait grande de voir ici une « faille » dévoilant la ruse de l'auteur... Tous les éléments du romanesque grec seraient ici réunis : mise en abîme, répétition pour le seul plaisir du récit, héroïsation du narrateur dont le nom est écrit en majuscules à plusieurs reprises... Ainsi le *docere* est-il donc ici au service du *placere*, et la forme du récit de voyage est-elle surtout là pour provoquer chez le lecteur un imaginaire du voyage favorable à l'insertion du romanesque, tout en le masquant comme tel, à un moment où le documentaire pallie, mais sans le supprimer, le désir de fiction.

L'incipit de la première partie est plus celui d'un roman que celui d'un récit de voyage, où la norme est généralement l'explication inaugurale des causes du voyage et de l'embarquement. L'Odyssée s'ouvre sur un discours, une réflexion sur les libertins engagés dans l'armée ou dans les ordres, avant de se consacrer à la situation du héros-narrateur :

Le desespoir engendre les soldats & les Moines ; mais ils ne sont pas de durée, & rarement viennent-ils à être Généraux ou Provinciaux [...].

Le problème est en fait de situer le genre des « Mémoires » – puisque le texte se donne pour tel – par rapport à celui du récit de voyage et à celui du roman. Le livre se présente comme une relation véritable, la première partie comme des mémoires, et le tout contient de nombreux éléments romanesques... L'incipit de la seconde partie est ainsi celui d'un récit poétique :

Le soleil approchoit de la moitié de sa course, quand nous achevâmes la nôtre.

Métaphores, images, effets de suspens sont bien sûr des éléments de la poétique du voyage, que celui-ci soit réel ou fictif, mais que penser des histoires, nouvelles, ou petits romans insérés dans le cours du récit ? Font-ils partie du discours du voyage, comme les essais sur le système fiscal français (I, p. 103),

sur les enjeux coloniaux (I, p. 123), sur l'histoire des nègres (I, p. 192), sur l'histoire de la pensée musulmane (II, p. 33-34), sur les bains turcs (II, p. 57), ou sur les faits d'armes de Mahomet II (II, p. 69)? Ou bien sont-ils une autre forme du discours, destinés à plaire plus qu'à instruire, une sorte de « roman dans le voyage », plus développé que la simple anecdote, menant à terme à un « roman du voyage » ? L'Odyssée contient essentiellement cinq récits insérés de ce type: celui de Flavie (I, p. 39) où tous les éléments stylistiques et psychologiques (jalousie, pacte d'amitié, promenade, confidence, billet doux...) sont utilisés, celui des aventures de Philoxène (I, p. 72), celui du narrateur lui-même, utilisé par son maître comme étalon reproducteur dans une « négrine » (II, p. 50), celui d'un martyre (II, p. 94), et celui des amours esclaves de Campo et de Fatima (II, p. 132). Certes, ce sont des récits de voyage, mais des récits du type de ceux que l'on rencontre dans les romans grecs comme Les Éthiopiques ou Clitophon et Leucippée, - et surtout dans le modèle du genre, L'Odyssée d'Homère, où Ulysse prend un malin plaisir à toujours inventer des récits de voyages fabuleux, tel celui que dénonce Athéna lorsque le héros revient enfin à Ithaque²²⁴. Il s'agit d'une structure typique des romans d'aventures, rares dans les récits véritables qui ont surtout pour but d'instruire. Le *placere* est ici la motivation principale.

Certes, le plaisir qu'a ressenti Du Vau Foussard, et qui l'a poussé à écrire un éloge à la suite des deux livres, ne l'a pas empêché de qualifier l'œuvre de « récit de voyage ». Mais la mention, quatre vers plus loin, de la « Fortune » 225 et l'expression « faire voir l'Affrique » 226, mettent en scène un héros en proie au Fatum antique qui donne à imaginer plus qu'à « voir » ses aventures, puisqu'aucune description géographique précise n'est faite dans le cours du récit. Il s'agirait en fait plus d'un « donner à voir » esthétique que d'une vision méthodique telle que tentent de la donner les auteurs de relations scientifiques. Ceci est d'autant plus étonnant que Du Chastelet dénonçait et tournait en ridicule dans son récit la « fantaisie des Géographes » 227 qui mettaient en place des fictions dans le but de promouvoir la propagande royale. Une fois encore

²²⁴ Homère, L'Odyssée, éd. Victor Bérard, Paris, Le Livre de Poche, 1972, p. 247-248.

^{225 «} Par une route peu commune/ On voit la bizare Fortune/ En aveugle t'y promener ; ».

^{226 «} Tu revois ta terre natale,/ Où pour charmer les beaux Esprits/ La Presse aujourd'huy nous étale/Les richesses de tes Écrits,/Là ton stile magnifique/Sans péril nous fait voir l'Affrique, /Sans naufrage nous met à bord, [...] ».

²²⁷ René Du Chastelet des Boys, L'Odyssée, op. cit., I, p. 129. « De sorte que si l'on en croit la fantaisie des Géographes, le Royaume d'Espagne ressemblant à un cœur de beuf, n'est pas moins semblable à la peau désignée par le sage Indien, à Alexandre, désireux d'avoir un hiérogliphe de son Empire, dont les extrémitez trop distantes les unes des autres ne purent se tenir en état sans se relever, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pendant qu'il ne fut pas au milieu ; le Prince étant au milieu de ses Etats, les rendant inébranlables & assujétis sans contrainte ».

l'ambiguïté est là, alors que l'œuvre se donne pour un récit authentique qui doit être reçu comme tel, il y a toujours un élément non loin qui la ramène vers la fiction.

L'Odyssée correspond donc de toute évidence au cas de mémoires romancés d'un aventurier voyageur considérés comme un récit authentique jusqu'à une date récente. Cette situation est représentative des difficultés d'appréhension que pose la mince frontière entre fiction et document dans la littérature de voyage à cette période²²⁸. G. Turbet-Delof classe L'Odyssée sous la rubrique « Essai, Relation de captivité » ²²⁹, alors que M. Lever, la même année, lui fait une place dans son Répertoire bibliographique du genre romanesque²³⁰. Mais l'avis de M. Lever est une exception, la critique a généralement toujours pris L'Odyssée pour un récit authentique. Louis Piesse, quand il redécouvre l'œuvre à la Bibliothèque Sainte-Geneviève en 1865, la présente comme « une précieuse rareté d'histoire algérienne » ²³¹, et, lorsqu'il publie dans les années suivantes des extraits de L'Odyssée, ses notes seront toutes historiques, soit pour confirmer, soit pour préciser les dires de Du Chastelet des Boys. Certes, il remarque souvent des erreurs – et pour cause – mais il ne doute jamais de la bonne foi de l'auteur, qui, selon lui, « se trompe » ou « ignore » certains faits. Il rectifie alors. Un exemple :

Le sieur de Chastelet des Boys étant tres-avare de dates, il est bon de suppléer ici à son silence et de se rappeler que la Rédemption ou rachat de captifs dont il parle ici, eut lieu en 1643 (une autre se fit aussi en 1645). [...] Sur la liste des rachetés en 1643, on lit, p. 141: Des Boys, natif de la Flèche. Est-ce le nôtre ? Oui²³².

L'Odyssée ne l'intéresse que pour son « fond » :

Pour le fond, la publication qu'on va lire fait naturellement suite aux récits d'Aranda sur la piraterie algérienne et sur l'esclavage chrétien; elle comble donc une lacune assez importante dans cet ordre de faits ²³³.

Si à force de contrôles historiques, Louis Piesse en arrive enfin à s'interroger sur le genre de l'œuvre, ce n'est qu'à la fin d'une série de publications, et la

²²⁸ Voir à ce sujet Sonia Faessel, « Entre récit de voyage et littérature. Le cas de Tahiti », dans Miroirs de textes, Récits de voyages et intertextualité, Publications de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de Nice, nouvelle série n° 49, Nice, 1998, p. 305-321.

²²⁹ Guy Turbet-Delof, *Bibliographie critique du Maghreb dans la Littérature française : 1532-1715*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1976, p. 172

²³⁰ Maurice Lever, La Fiction narrative en prose au xvII^e siècle (1600-1700), Paris, CNRS, 1976, p. 332.

²³¹ Revue africaine, 1865, t. 9, p. 229.

²³² Revue africaine, 1869, t. 13, p. 199.

²³³ Revue africaine, 1866, t. 10, p. 92.

série suivante est lue de nouveau avec une totale confiance en la bonne foi de l'auteur²³⁴. Le Révérend Père dom Piolin, après L. Piesse, pense de même :

Cet ouvrage contient des pages originales et des données nouvelles sur notre pays, sur plusieurs de nos compatriotes ses contemporains. On y trouve des renseignements positifs sur le sort des captifs qui tombaient entre les mains des Barbaresques. Il y a là encore une mine de renseignements utiles et d'une réelle importance. [...] Sa valeur vient de la sûreté et de l'originalité des renseignements qu'il fournit. En en parlant, nous agirons comme avec des mémoires inédits²³⁵.

Enfin, Robert-Lambert Playfair, dans sa *Bibliography of Algeria to the expedition of Charles V in 1541 to 1887* fait seulement un commentaire historique de *L'Odyssée* (« *treats of Algiers under the Turkish domination* »), tout comme L. André (« La seconde partie a plus de valeur que la première parce que l'auteur y décrit avec de nombreux détails l'existence misérable des captifs soumis aux brutalités des Barbaresques »), Charles Taillart (« captif à Alger en 1642 ») et Alexandre Cioranescu (« Voyageur à Alger et en Europe 1641-1665 »). Guy Turbet-Delof est le premier à avoir reconnu dans *L'Odyssée* un intérêt pour l'histoire *littéraire* :

Il reste que l'*Odyssée*, toute considération stylistique mise à part, intéresse au plus haut point non seulement l'histoire de la Barbarie, mais celle de l'idée qu'on s'en faisait en France, et constitue, à cet égard, un des précieux « chaînons manquants » qui unissent le xv1° siècle (Léon l'Africain) et l'âge baroque (Gomberville) au siècle des lumières ²³⁶.

Dans son chapitre « Des Mémoires vrais aux prises avec la fiction », R. Démoris écrit :

On doit inclure sans hésitation dans une étude du genre romanesque une série de textes qui, *sans être baptisés romans à leur naissance*, se trouvent avoir joué un rôle essentiel dans l'évolution de l'espèce qui nous intéresse ici. [...] On pourrait définir ces textes comme des œuvres autobiographiques qui, pour diverses

²³⁴ Revue africaine, 1868, t. 12, p. 454: « Et que dire de cet itinéraire qu'il nous donne de son voyage au désert d'Angad ? Il rappelle assez bien le voyage fantastique dont nous avons donné une analyse [Voyage dans les Etats barbaresques (1785)]. Disons que le sieur du Chastelet a singulièrement usé des bénéfices du proverbe : a beau mentir qui vient de loin. Dans cette circonstance il est évident qu'il a illustré sa propre biographie d'aventures arrivées à d'autres et qu'il n'a connues que par les récits de ses compagnons d'esclavage; si cela ne lui enlève pas tout droit à la confiance du lecteur, cela exige du moins qu'on le lise avec beaucoup de circonspection ».

²³⁵ Revue historique et archéologique du Maine, 1882, t. 12, p. 264 (je souligne).

²³⁶ Guy Turbet-Delof, *Bibliographie critique du Maghreb dans la littérature française* (1532-1715), Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1976, p. 173.

raisons ont été élaborées dans le projet, plus ou moins conscient, de *se mesurer aux œuvres romanesques* [...]. Bien *qu'elle ne se donne pas pour telle*, on peut donc parler, dans ces mémoires ambigus, d'une *intention littéraire* [... L'auteur n'a pas] entrepris de faire un roman d'une autobiographie, mais [il a] défini [son] œuvre *en face* du genre romanesque. [Il] ne s'installe [...] pas dans la fiction ; disons que *c'est la fiction qui le* [...] *mine de l'intérieur*²³⁷.

Cette hybridation du fictif et du vrai est due essentiellement à trois causes principales : la nécessité où se trouve le roman de dissimuler autant que possible son caractère de fiction, le fait que l'historien du xvıı^e siècle ne se croit pas astreint au respect scrupuleux des documents et qu'il ne se gêne pas pour suppléer par l'imagination l'insuffisance des sources, enfin, l'effet de mise à distance fictionnelle que favorisent les pratiques de réécriture ou de remaniement interposant entre l'authenticité immédiate de l'observé ou du vécu, et sa traduction narrative, la médiation d'une instance éditoriale plus soucieuse d'agrément ou d'élégance que de vérité²³⁸.

Qu'en est-il donc de la réception de l'œuvre à l'époque de sa parution ? L'analyse de J. Chupeau de la *Relation* de Germain Moüette, (qui, avec La *Relation de captivité* d'Emanuel d'Aranda²³⁹ représente la « manifestation la plus poussée des virtualités romanesques de la relation à partir d'une dissociation délibérée des objectifs traditionnels du voyage » ²⁴⁰), pourrait ainsi parfaitement s'appliquer à *L'Odyssée* :

Il s'agit avant tout de plaire au lecteur à travers la relation des aventures vécues par l'auteur ou par ses compagnons de captivité; mais la relation a aussi pour objet de peindre la situation affreuse des captifs chrétiens, afin d'encourager les aumônes et de soutenir l'œuvre charitable des Pères de la Rédemption²⁴¹.

René Du Chastelet des Boys apporte également sa contribution à la politique commerciale de Colbert, incluant dans son récit de nombreux discours sur

²³⁷ René Démoris, *Le Roman à la première personne. Du classicisme aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 1975, p. 98-99 (je souligne).

²³⁸ Jean-Michel Racault, « De la relation de voyage au roman », Cahiers de littérature du xvıl^e siècle, n° 8, 1986, p. 58-59.

²³⁹ Emanuel d'Aranda, dont Du Chastelet des Boys serait le disciple, selon Louis Piesse, ce qui serait sous-estimer grandement l'originalité de L'Odyssée, qui, elle, ne sépare pas en parties distinctes l'information documentaire (sous forme de « sommaire »), l'aventure personnelle (première partie) et les « relations particulières » (historiettes dites authentiques, juxtaposées dans la seconde partie de d'Aranda). Le cas de L'Odyssée est intéressant justement parce qu'il mêle ces tendances afin de « tromper » son lecteur et la manière dont celui-ci reçoit le texte.

²⁴⁰ Jacques Chupeau, « Les récits de voyage aux lisières du roman », art. cit., p. 546.

²⁴¹ Ibid., p. 547.

l'étymologie de la langue arabesque, sur les droits de douane que doivent payer les esclaves rachetés, sur l'histoire de la pensée musulmane et ses défauts... À la parution de *L'Odyssée*, Colbert est en effet *le* personnage dont dépendent les voyages. Dès 1662, grâce à son influence, qu'aucune autre ne contrariait alors, et à la restauration des finances, qu'il dirigeait, ma marine française obtint dix fois plus de crédits qu'à la mort de Mazarin. Les années suivantes, la somme fut doublée, puis triplée ²⁴². Les *Lettres* qui confèrent à Colbert la direction de la marine furent signées le 31 décembre 1665, et en 1666, chargé des compagnies des Indes orientales et occidentales, il domine la marine militaire, la marine marchande et le commerce, les colonies... Ainsi l'épître de la seconde partie lui est-elle adressée : à « Monseigneur de Colbert, conseiller et ministre d'Estat, conseiller du Roy au conseil royal des finances ». En voici des extraits :

Monseigneur,

Les instantes prières de dix mille François gémissans sous l'insupportable pesanteur de leurs fers dans l'obscurité des cachots, & dans le reserrement des bagnes de Barbarie, l'ont enfin emporté sur mon humeur timidement respectueuse, par une persuasion téméraire de marquer la seconde Partie de mon Odyssée de votre illustre nom [...]. Continuez, Monseigneur, vos desseins Héroïques, faites changer le nom de Barbarie à ces vastes & étanduës Provinces : & si celui d'Affrique demeure, qu'il suive le vostre, comme autrefois celuy de Scipion. [...]

Cette épître est donc un réquisitoire pour la libération des esclaves français et pour une politique coloniale française active en Afrique. Elle inscrit dès le début le second livre dans une logique réaliste, en invoquant des chiffres (« dix mille ») et des documents (« les lettres fréquentes, que je reçois de mes Camarades d'esclavages »), et en se plaçant dans un contexte d'expansion coloniale historique sous Colbert. Mais cette adresse à Colbert veut surtout être un coup d'éclat : ce que Du Chastelet des Boys n'a pas osé faire dans sa première partie, il l'ose dans la seconde. Nous pouvons alors légitimement nous demander si la première avait été publiée séparément, et avait déjà obtenu du succès, pour raffermir ainsi l'audace de l'auteur. Nos recherches actuelles n'ont pas pu découvrir cette hypothétique première partie publiée à part. L'adverbe « enfin » pourrait être interprété comme la marque d'un écoulement temporel entre les deux parties, et le fait de dissimuler la dédicace à Colbert au milieu du volume semble curieux, quand on songe à l'impact qu'il aurait pu avoir s'il avait été placé en ouverture. Mais l'avis « Au Lecteur » qui suit infirme

²⁴² Pierre Clément, *Histoire de Colbert et de son administration*, 2^e éd., Paris, Didier et Cie, 1874, p. 404.

cette proposition, comme nous allons le voir. Cette adresse à Colbert ne vise donc pas une meilleure réception, mais a pour but essentiel d'inscrire, encore une fois, le texte dans la réalité, et de le faire passer pour un récit authentique représentatif de la condition de nombreux autres voyageurs. Mais l'un ne va pas sans l'autre. À défaut de l'espérance du statut d'écrivain, dont A. Viala a répertorié les sources officielles²⁴³, Du Chastelet des Boys semble rechercher le succès en tentant de répondre à l'horizon d'attente du public.

Ainsi, à la fin du premier livre, Du Chastelet des Boys insère-t-il trois strophes en vers d'un de ses amis, Du Vau Foussard. Les deux premiers vers qualifient l'œuvre de « récit de voyage » 244, ce qui a un double but : montrer que l'ouvrage est bien reçu comme tel, et insister sur ce point en le rappelant à la *fin* du texte, comme pour corriger l'impression du lecteur et le laisser sur cette dernière définition générique 245. L'Avis « au lecteur » placé avant le second livre s'ouvre alors sur l'expression de l'incertitude de l'auteur vis à vis de la réception de la première partie. Pour pallier un échec éventuel, Du Chastelet des Boys transforme cette lettre ouverte au lecteur en une sorte d'appel publicitaire :

AU LECTEUR

L'incertitude de tes sentimens sur la première Partie de mon Odyssée me fait douter si je te convieray à la lecture de la seconde. [...] Si tu veux perdre encore quelque temps, tu pourras la lire, elle est plus diversifiée que l'autre [...].

La seconde partie contient alors plus de mises en abîme du projet d'écriture – et donc de la réception espérée – que la première partie. Ce ne sont pas des discours construits, ni même des paragraphes entiers, mais de simples propositions introductives dans certaines constructions phrastiques. En voici une par exemple :

N'ayant pas entrepris de faire une relation de ce que j'ay leu, mais de ce que j'ay veu, je retourne à [...] (II, p. 22)

Le but est donc de faire un récit expérimental, donné et devant être reçu comme tel, c'est-à-dire un récit authentique – qu'il s'agisse de mémoires ou d'autobiographie – mais où la fiction ne devrait jouer aucun rôle.

C'est bien ce qu'a compris Gilles Boucher de La Richarderie, lorsqu'en 1808, il classe *L'Odyssée* dans sa *Bibliothèque universelle des voyages* sous la section

²⁴³ Alain Viala, Naissance de l'écrivain, Paris, Éditions de Minuit, 1985.

^{244 «} Que le récit de ton voyage/Occupe bien notre loysir ».

²⁴⁵ La réticence de Du Chastelet des Boys à insérer ces vers, qu'il dit être d'un ami susceptible, laisse même à penser qu'il pourrait s'agir de ses propres vers. Mais l'hypothèse reste ouverte, dans la mesure où il n'a pas été possible de trouver qui était exactement ce « Du Vau Foussard »...

« Voyages en Europe, Afrique et Asie », sans aucun commentaire²⁴⁶. Nous n'avons retrouvé que peu de mentions, faites à l'époque de sa parution, de l'œuvre de Du Chastelet des Boys. *L'Odyssée* semble ne jamais avoir été rééditée, ni traduite et les quelques lecteurs qui la mentionnent paraissent ne pas l'avoir véritablement lue. Sa réception n'aurait donc pas eu de succès éclatant²⁴⁷, mais le code de lecture qu'elle propose a été accepté comme tel à l'époque puisqu'elle est toujours classée par ses « lecteurs » comme une relation véritable.

Nous n'avons fait ici qu'enquêter sur la ruse du « voyageur » et proposer des critères de vérification permettant d'étudier le cas original d'une relation romanesque donnée et prise pour un récit de voyage véritable. Pour cela, une étude des tensions du texte qui balance continuellement entre récit et discours - et, de là, entre discours du récit et discours romanesque - et un travail de recherche sur la réception de l'œuvre nous a semblé nécessaire. Notre propos n'était pas d'émettre un jugement de valeur sur une œuvre rare et peu connue²⁴⁸, mais simplement d'analyser en particulier les rapports entre le roman « vrai » et le voyage dans les années 1660 pour démasquer la ruse d'une écriture jouant sans cesse entre muthos et mimesis. L'analyse de L'Odyssée de René Du Chastelet des Boys montre qu'il s'agit bien d'une œuvre rusée dans la mouvance du roman vrai : roman, mais aussi récit de voyage car généralement reçu comme tel parce que le texte lui-même invite le lecteur à ce code de lecture. Ce « discours du voyage » prépare en fait le genre du voyage imaginaire de la décennie suivante, et ce que dit J.-M. Racault sur la relation de convergence qui s'établit entre voyages imaginaires et relations authentiques par l'adoption de

²⁴⁶ Gilles Boucher de La Richarderie, *Bibliothèque universelle des voyages ou Notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (réimp. de l'éd. de Paris, 1808), I, p. 207-208. La citation est d'ailleurs erronée, tout comme la date de parution : *Odyssée, ou diversité d'Aventures rencontrées ès Voyages en Europe, Afrique et Asie, par Duchâtelet (Dubois*). La Flèche, 1645, in-4*. Si aucun doute n'est possible sur le fait qu'il s'agit de l'œuvre étudiée ici, peut être mis en question le fait que Boucher a eu entre ses mains - à défaut d'avoir lu – *L'Odyssée*. De plus, l'œuvre n'aurait été redécouverte par Louis Piesse qu'en 1865. Comment Boucher en aurait-il eu connaissance ? Cette mention dans sa Bibliothèque prouve en tout cas que L'Odyssée était connue et qu'elle était reçue comme un récit de voyage authentique.

²⁴⁷ Louis Piesse écrit même : « il est fort heureux pour Du Chastelet que la *Revue africaine* ait bien voulu penser à lui, quoi qu'en ait dit Du Vau Foussard » (1866, note 2 p. 267).

²⁴⁸ Et qui mérite de le rester, d'après les critiques qui l'ont parcourue : selon R. Démoris, le texte « appelle en première impression l'épithète de baroque. Et assurément le goût de Boileau devait refuser de telles horreurs. [...] Dans cette ébauche ornementale, apparaît tout de même un beau et grand refus de céder aux prestiges malins de l'imagination. On peut regretter ces scrupules et passer à d'autres textes plus intéressants ». Pénible, ampoulé, bizarre, prétentieux, alambiqué : tels sont les jugements des principaux bibliographes qui l'ont lue, de L. Piesse à L. André.

certains procédés narratifs, est déjà opératoire ici²⁴⁹. Le cas de *L'Odyssée*, roman vrai comme discours du voyage, illustre parfaitement cette ruse et ce « mentir vrai » qui a trompé tant de ses lecteurs par la subtilité de sa stratégie. René Du Chastelet des Boys, voyageur mystificateur, privilégie donc, entre le *docere* et le *placere* nécessaires au succès du genre de la relation authentique, le *placere*, qui entraine irrésistiblement *L'Odyssée* vers le romanesque où le *muthos* a la prépondérance sur la *mimesis*.

Des Imposteurs insignes (Rocoles)

Le cas de Du Chastelet des Boys n'est pas unique, loin de là, quantité d'autres récits de voyage peuvent encore être fictifs malgré la réception qui en est faite. Les bibliothèques nous font faire d'étranges rencontres : signalons pour finir ce cas tellement « gros » qu'il en est comique : Rechac a écrit en 1635 Zaga-Christ, prétendu Preste-Jean, ou Souverain d'Éthiopie²⁵⁰. Une écriture manuscrite à côté de la page de titre de la version originale précise :

J.B. de Rocoles, en son livre *Des Imposteurs insignes* (impr. à Amsterdam chez Abrah. Wolfgang 1683, in-12, avec Portraits gravés, dédié à Cl. Rouault de Gamaches par Epit. datée de La Haye 1er mars même année) n'a pas indiqué le présent Ouvrage de Rechac dans l'article qu'il a donné à ce Zaga-Christ [...]. Il l'y présente comme un Aventurier, lequel, s'étant dit Roy d'Éthiopie, comme fils & successeur de hasse Jacob, l'an du Monde 5633, & de J.C. 1633, ne fit illusion qu'à quelques [? Mevines] de la palestine ; et n'inspira point assez d'intérêt aux Princes d'Europe, pour qu'ils verifiassent s'il étoit le vrai Zaga-Christ, ou s'il n'en était qu'une fausse copie. Il le

²⁴⁹ Jean-Michel Racault, « Les jeux de la vérité et du mensonge dans les Préfaces des récits de voyages imaginaires à la fin de l'Âge classique », dans *Métamorphoses du récit de voyage*, Paris/Seattle/Tübingen, Papers on French Seventeenth Century, 1984, p. 91-109 : « Entre les premiers et les secondes, pas de distinction tranchée, mais une multitude de glissements et de formes intermédiaires qui interdisent d'opposer sommairement vérité documentaire et fiction romanesque. Les pratiques de l'époque, en effet, font des récits de voyages réels des romans en puissance, tandis que les voyages imaginaires les plus élaborés s'appuient sur un substrat géographique authentique. [...] Les interférences du réel et du fictif expliquent, comme les diverses formes de contamination ou d'hybridation entre voyages imaginaires et voyages authentiques, le statut souvent incertain de la littérature de voyages à cette période : pseudo-voyages reçus comme des relations véridiques, relations véridiques lues comme des romans. [...] Plus qu'une volonté effective d'abolir les frontières du romanesque et du vécu en faisant passer pour vrai ce qui n'est qu'inventé, [il s'agit] peut-être [du] souci d'instaurer l'ambiguïté ludique du « mentir vrai », le jeu du réel et du fictif » (je souligne).

²⁵⁰ Sieur de Rechac, Les Estranges événemens du voyage de son Altesse, le Serenissime Prince Zaga-Christ d'Éthiopie, du grand Empire des Abyssins. Issu de la lignée de David & de Salomon, fils de l'Empereur Iacob, appellé communement le Preste-Ian. Avec la défaite de l'Empereur Iacob, et la Fuitte de ses deux Enfans Cosme & Zaga-Christ, Paris, Louis Sevestre, 1635.

dit mort, âgé d'environ vingt-huit ans, l'an 1638, au village de Rüel près Paris, où le Cardinal de Richelieu avoit une Maison de campagne. Il ajoute que cet Ethyopien se distingua à Paris auprès du sexe, comme vaillant champion de Venus, sur quoi il fait quelques histoires scandaleuses; & finit par déclarer qu'il a appris tout cela à Paris deux ou trois ans après la mort de cet Aventurier.

Voici les vers que Rocoles a mis sous le portrait gravé de Zaga-Christ :

Zaga-Christ, publié pour Roi d'Ethyopie, Ayant imbu Paris de ses grands accidens, Fut crû tant-seulement en être la Copie, Et non l'Original, par les hommes de sens.

Son corps fut inhumé près de celui du Prince du Portugal et Rocoles écrit qu'on publia en même temps « une Épitaphe qui fit douter de la vérité de sa qualité de Prince, & de ce qu'il disoit »²⁵¹. Si au début Rocoles écrit ne rien décider « sur la vérité des faicts » et ne pas chercher à savoir « s'il estoit l'original ou la copie de ce Zaga-Christ, véritable Fils du Roy d'Ethyopie », Rocoles finit par conclure :

Je l'ay mis au rang des Imposteurs puis que tout le monde le crû tel, à la réserve de quelques Moines de la Palestine, tel a esté Eugene Roger Frere Layc Recollet, qui en a écrit, ce que j'ay rapporté, dans son Livre des Relations ou Histoire de la Terre Saincte²⁵².

Les invraisemblables événements contenus dans la narration rédigée par Rechac nous semblent confirmer l'opinion de Rocoles sur le prétendu souverain d'Éthiopie. Le texte se lit comme un roman baroque, avec tous ses *topoi* narratifs typiques, et la relation du voyage semble très peu crédible : chasse au lion, amitié brisée, histoire d'amour, amants ennemis, guerre, errance dans le désert, lettres de recommandations, vengeance, noyades, Bachas, Arabes, or, retraite religieuse, voyage en vaisseau, etc. Seule la fin rejoint la réalité : les Religieux de Nazareth encouragent Zaga-Christ à aller voir « le Roy très-Chrestien de France ». Il prend un vaisseau anglais qui faisait voile aux Zanthes et est soigné huit mois en Italie avant de partir « de Savoye, & vint en fin à Paris où il est à present : attendant l'occasion

²⁵¹ Jean-Baptiste de Rocoles, Les Imposteurs Insignes, ou Histoires de plusieurs hommes de néant, de toutes nations qui ont usurpé la qualité d'empereurs, rois et princes, des guerres qu'ils ont causées, accompagnées de plusieurs curieuses circonstances par Jean-Baptiste de Rocoles, Historiographe de France & de Brandebourg, Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1683, p. 387.

²⁵² Ibid., p. 402. Le père récollet Eugène Roger a bien écrit une relation dont seul un exemplaire de 1646 est à la réserve de la BnF: La Terre Saincte, ou Description topographique... des Saincts Lieux et de la Terre de promission. Avec un traité de quatorze nations de différente religion qui l'habitent, ... un discours des principaux points de l'Alcoran, l'histoire de la vie et de la mort de l'Emir Fechrreddin, prince d'Ethyopie, et une relation véritable de Zaga-Christ, prince des Drus... par F.-Eugène Roger, Paris, A. Bertier, 1646 (Rés. O²f.82).

de se faire cognoitre à sa Majesté ». La fin du récit précise que cette monarchie éthiopienne fut « commencée par Chus petit fils de Noé du nom duquel son peuple fut appellé Chutite : depuis le nom d'AEthiopie luy a esté donné ».

Zaga-Christ semble avoir vraisemblablement existé puisqu'il est dénoncé comme imposteur par Rocoles en 1683. Mais qu'en était-il en 1635 ? Puisque son imposture a été dénoncée après sa mort en 1638, la relation de Rechac a-t-elle servi à accréditer la mystification ? Et quel était le rôle de Rechac vis-à-vis de Zaga-Christ ? À ce stade, nos recherches n'ont pas réussi à aboutir... Ce n'est qu'un exemple du nombre de questions que soulève ce genre « métoyen »...

Ce genre « métoyen » qu'est la littérature de voyage, mélange de *realia* et de procédés fictifs suscite donc de nombreuses confusions, ambiguïtés et impostures. Les « fourberies ridicules », selon l'expression de Leguat, semblent être de plus en plus subtiles au cours du siècle : de l'invraisemblable récit de Rechac à Du Chastelet des Boys, la stratégie littéraire s'est nettement affinée, pour devenir très problématique avec Leguat. Cette subtilité croissante s'explique sans doute par le passage progressif à la problématique de la *mimesis* qui gagne toute la littérature narrative au fur et à mesure que le siècle évolue et qui complexifie les relations entre fiction et référentialité : *mimesis*, *mimesis* inversée , *mimesis* feinte, etc. Ceci permet de comprendre pourquoi les utopies de la fin du siècle ont pu être publiées et prises pour des récits authentiques – surtout en *terra australis incognita* – et non pour des romans à censurer.

Les poétiques du récit de voyage et du roman, même si elles sont distinctes, interfèrent donc bien pour donner lieu à une « littérature de voyage » plus qu'à un genre précis. La littérature viatique est un genre mixte, hybride, « métoyen » entre roman et récit. Le récit contient des éléments romanesques à travers une écriture éminemment subjective et l'insertion d'anecdotes qui font partie des règles du récit de voyage authentique tout en le mettant en cause, et le roman de voyage contient des éléments venus du genre viatique pour rendre vraisemblable l'intrigue romanesque, tout en instruisant, en correspondant au goût du temps et en profitant ainsi d'un prestige nouveau. Il n'y a alors pas vraiment concurrence entre les deux genres mais complémentarité : l'écriture de la fiction prend la forme du voyage et celle du voyage emprunte des éléments à la première, la référence nourrit la fiction, et la fiction rend attractif le référentiel. Conséquence de l'ambiguïté générique : la confusion quant à la valeur et au crédit à attribuer aux textes, et la difficulté à classer ces œuvres. L'utopie en profite pour être publiée sans être censurée tout en proposant un discours différent.

Mais le genre viatique n'est pas que romanesque, il est aussi théâtral et poétique. Il interfère avec les textes dramatiques et la poésie en général, en participant ainsi d'une écriture mêlée qui touche tous les genres.

CONCLUSION DE LA I^{re} PARTIE

L'étude de l'art d'écrire le voyage nous a donc permis d'analyser la naissance d'un genre littéraire nouveau, la « littérature de voyage », avant le XVIII^e siècle, qualifié d'« âge d'or de la littérature géographique », où toutes ces interférences génériques auront une esthétique et prendront un sens plus défini, et où l'on pourra vraiment parler de courant littéraire. Au XVII^e siècle, il s'agit plus de faisceaux d'individualités, d'inter-influences plus ou moins conscientes, mais pas encore systématiques, quoique les éléments du système se mettent en place progressivement.

L'étude du voyage selon les différents genres littéraires qui l'exprime nous a permis de caractériser des poétiques génériques différentes mais aux motifs proches, voire semblables, comme les procédés structurels, les *topoi*, les revendications auctoriales, etc. pour le récit et le roman. Les différences sont plus grandes avec le théâtre, évidemment, dans la mesure où les limites techniques et théoriques sont plus importantes, mais ces motifs peuvent aussi se recouper.

L'étude de cette littérature de voyage comme « genre métoyen » nous a alors montré que l'écriture du voyage oscille entre réalité et imagination et que cette oscillation est volontaire en tant qu'elle relève d'une véritable poétique mêlant aux règles viatiques les procédés romanesques.

Mais le voyage considéré comme un genre « métoyen » ne consiste pas seulement à croiser le genre viatique et le genre romanesque. Les interférences avec le théâtre et la poésie montrent comment le genre viatique *et* le genre dramatique et poétique s'enrichissent mutuellement pour donner lieu à la genèse d'une écriture différente du voyage, à la naissance d'un théâtre de voyage amorçant une nouvelle poésie des ailleurs.

Le genre de la « littérature géographique » est donc intrinsèquement moderne en ce que, comme l'indique l'expression, il représente une alliance paradoxale, voire oxymorique, entre science et fiction, qui relève typiquement de la problématique des « sciences *humaines* » et met en question le concept de « littérature » dans la richesse de son hétérogénéité et de son intergénéricité. Il semble donc intéressant d'aborder à présent l'univers imaginaire humain qui encadre, alimente et sourd tout à la fois de ces types d'écritures du voyage. La modernité esthétique correspond-elle à une modernité de l'imaginaire viatique ?

BIBLIOGRAPHIE

Face à l'abondance de la bibliographie critique, dont les notes font état, il a été choisi de ne pas la répéter ici. Cette bibliographie est ainsi uniquement constituée du *corpus* primaire sur lequel repose cet ouvrage.

A) RÉCITS DE VOYAGE

- Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, Paris, s.n., 1702, éd. Reuben J. Thwaites, The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791, Cleveland, Burrows Brothers, 1896-1901, 73 vol.
- Relation d'un voyage infortuné fait aux Indes occidentales par le capitaine Fleury avec la description de quelques îles qu'on y rencontre, recueillie par l'un de ceux de la compagnie qui fit le voyage, manuscrit inédit n° 590 (L 595) de la Bibliothèque inguimbertine de Carpentras; éd. Jean-Pierre Moreau, préface de Jean Meyer, Paris, Petite bibliothèque Payot/Voyageurs, 1994.
- Relations De Divers Voyages Curieux. Qui n'ont point Esté Publiées, ou qui ont esté traduites d'Hacluyt, de Purchas & d'autres Voyageurs Anglois, Hollandois, Portugais, Alemands, Italiens, Espagnols; & de quelques Persans, Arabes, & autres Autheurs Orientaux. Enrichies de Figures de plantes non décrites, d'Animaux inconnus à l'Europe, & de Cartes Géographiques de Pays dont on n'a point encore donné de Cartes. Dédiées au Roy, Paris, André Cramoisy, 1672 [recueil de voyages connu sous le nom de « Recueil Thévenot »].
- Relations des Jésuites de la Nouvelle-France, Paris, Sébastien Cramoisy, 1632-1672, 41 vol.; éd. Augustin Côté, Québec, 1858; Montréal, Édition du Jour, 1972, 6 vol.
- Accarette, Proposition du Sr. d'Accarette pour la conqueste de Bonnes-aires dans la Rivière de la Platte en l'Amérique Meridionalle. Manuscrit (Paris, BnF: Mss. Mélanges de Colbert, n° 31, fol. 508-514); éd. Jean-Paul Duviols, Accarette. La Route de l'Argent, Paris, Utz, 1992.
- —, Relation des Voyages du Sr. d'Accarette dans la rivière de la Platte et de là par terre au Pérou, et des observations qu'il y a faittes, 1670 (?), manuscrit de la BnF publié en 1672 anonymement dans le « Recueil Thévenot », IV^e partie ; éd. Jean-Paul Duviols, Accarette. La Route de l'Argent, Paris, Utz, 1992.
- Aranda, Sieur Emmanuel de, *Relation de la captivité, et liberté du Sieur Emmanuel de Aranda, mené esclave à Alger en l'an 1640 et mis en liberté l'an 1642*, Bruxelles, Jean Mommart, 1656 ; éd. Latifa Z'Rari, *Les Captifs d'Alger*, d'après l'éd. de Bruxelles, 1656, Paris, Jean-Paul Rocher, 1997.

- AULNOY, Madame d', Histoire nouvelle de la Cour d'Espagne. Par l'Auteur des Mémoires & Voyage d'Espagne, La Haye, Jean Alberts, 1692.
- AVITY, Pierre d', Description generale de l'Afrique, seconde partie du monde : avec tous ses empires, royaumes, Estats et republiques (Paris, BnF: microfiche m. 1438).
- Beaulieu, Augustin de, Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales, dans Relation de divers voyages curieux qui n'ont point été publiés ou qui ont été traduits d'Hacluit, de Puais, hollandais, portugais, allemands, espagnols et de quelques persans, arabes et autres auteurs orientaux de Melchisédec Thévenot, Paris, Cramoisy, 1664-1666, II° partie du vol. I, p. 1-123 (Paris, BnF: G 1459 (3) et Rés. G 474 (3)); éd. Denys Lombard, Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales (1619-1622). Augustin de Beaulieu. Un marchand normand à Sumatra, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996.
- Bernier, François, « Mémoire sur le Quiétisme des Indes », dans *Journal des savants*, septembre 1688.
- —, Mémoires sur l'Empire du Grand Mongol, Paris, Claude Barbin, 1671.
- —, Voyages de François Bernier, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, contenant la Description des Etats du GRAND MONGOL, de l'Hindoustan, du Royaume de Kachemire, &c. Où il est traité des Richesses, des Forces, de la Justice, & des causes principales de la decadence des Etats de l'Asie, & de plusieurs evenements considerables. Et où l'on voit comment l'or & l'argent après avoir circulé dans le monde passent dans l'Hindoustan d'où ils ne reviennent plus. Le tout enrichi de Cartes & de Figures, Amsterdam, Paul Marret, 1710, 2 tomes (Paris BnF: Cartes & Plans: Ge FF 5024-5025); éd. F. Bhattacharya, Paris, Fayard, Bibliothèque des voyageurs, 1981; éd. Frédéric Tinguely Un libertin dans l'Inde moghole: Les Voyages de François Bernier, Paris, Chandeigne, 2008.
- Bertaud, François, Journal du voyage d'Espagne contenant une description fort exacte de ses Royaumes, & de ses principales Villes; avec l'Estat du Gouvernement, & plusieurs Traittés curieux, touchant les Regences, les assemblées des Estats, l'ordre de la Noblesse, la Dignité de Grand d'Espagne, les Commanderies, les Bénéfices, & les conseils, Paris, Denys Thierry, 1669 (Paris, BnF: Rés. 4° O 13).
- Bobovius, Albertus, *Relation du Sérail du Grand Seigneur*, manuscrit, copie française du texte originellement écrit en italien, rédigée par Pierre de Girardin, conseiller au Parlement, ambassadeur de France à Constantinople après Guilleragues, 1686 (Paris, BnF, ms. n.a.fr. 4997; Boston, Harvard University Houghton Library: ms Fr. 103); éd. Annie Berthier et Stéphane Yérasimos, Arles, Actes Sud, coll. « La Bibliothèque turque », 1999.
- Boullaye-Le-Gouz, Sieur de La, *Les Voyages et observations*, éd. Jacques de Maussion de Favières, Paris, Kimé, 1994.
- BOUVET, Père, Voiage de Siam, éd. J.C. Gatty, Leiden, E. J. Brill, 1963.
- Bruneau, A. Capitaine, Histoire véritable de certains voiages perilleux & hazardeux sur la mer, ausquels reluit la justice de Dieu sur les uns, & sa misericorde sur les autres: tres-digne d'estre leu, pour les choses rares et admirables qui y sont contenues, Niort, Th. Portau, 1599 (Paris, BnF: Rés. G. 2889); éd. François Bellec et Alain-Gilbert Guéguen, Paris, Les Éditions de Paris, 1996.

- CARON, François, *Le Puissant Royaume du Japon (1636)*, éd. Jacques et Marianne Proust, Paris, Chandeigne, 2003.
- CARPEAU DU SAUSSAY, Voyage de Madagascar connu aussi sous le nom de L'Isle de St Laurent, par M. de V... Commissaire Provincial d'Artillerie de France. Dédié à S.A.S M. le Prince de Conty, Sainte Monique, Jean-Luc Nyon, 1722. La relation date de l'année 1663 (voir l'approbation de Moreau de Mautour) mais n'a été imprimée qu'en 1722; Paris, BnF: microfiche 8-LK11-63).
- Cartier, Jacques, Discours du voyage aux Terres-neusves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labradon, & pays adiacens, dite nouvelle France, avec particulieres moeurs, langage, & ceremonies des habitans d'icelle, Rouen, R. du Petit Val, 1598 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal: 8 H 1537); éd. Ch.-A. Julien, R. Herval et Th. Beauchesne, Voyages au Canada. Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval, Paris, La Découverte, 1992.
- Challe, Robert, Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales, Par une escadre de six vaisseaux commandés par Mr. Du Quesne, depuis le 24 février 1690 jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales. Ouvrage rempli de remarques curieuses sur quantité de sujets, et particulièrement sur la Navigation et sur la Politique de divers Peuples et de différentes Sociétez, Rouen, Jean Baptiste Machuel le Jeune, 1721, 3 tomes ; éd. Frédéric Deloffre et Melâhat Menemencioglu, Paris, Mercure de France, 1979; Paris, Mercure de France, Le Temps retrouvé, 1983, 2 vol. ; éd. Jacques Popin et Frédéric Deloffre, Journal du Voyage des Indes Orientales. A Monsieur Pierre Raymond. Relation de ce qui est arrivé dans le royaume de Siam en 1688. Textes inédits publiés d'après le manuscrit olographe, Genève, Droz, Textes Littéraires Français, 1998 ; éd. Jacques Popin et Frédéric Deloffre, Mémoires, Correspondance complète, Rapports sur l'Acadie et autres pièces, Genève, Droz, 1996.
- CHAMPLAIN, Samuel, *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage fait en la France nouvelle l'an mil cent trois,* Paris, Claude Monstr'œil, 1603 ; éd. Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Typo, 1993.
- —, Les Voyages du sieur de Champlain, Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy en la marine, Paris, Jean Berjon, 1613; éd. C.-H. Laverdière, Œuvres de Samuel de Champlain, Montréal, Éditions du Jour, 1870, réimp. 1973; éd. Hubert Deschamps, Les Voyages de Samuel de Champlain Saintongeais père du Canada, Paris, PUF, 1951; éd. Jean Glénisson, La France d'Amérique. Voyages de Samuel Champlain 1604-1629, Paris, Imprimerie Nationale éditions, 1994; éd. Éric Thierry, Voyages en Nouvelle France, Paris, Cosmopole, 2001.
- —, *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier* (1632), éd. Ch. Laverdière, Reprints, Ottawa, 1973, t. 3.
- Chapelle, Bachaumont, Voyage curieux, historique et galant, contenant plusieurs particularitez tres considerables, ce qu'il y a été de beau et de plus remarquable à voir au tour de la France, et autres traitez de galanteries meslées de prose et de vers, par les plus beaux esprits de ce tems, s.l., s.n., 1680 (Paris, BnF: Yc. 13552).

- CHARDIN, Jean, Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes, par la mer Noire et par la Colchide, Londres, M. Pitt, 1686 ; éd. L. Langlès, Voyages du chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient, Paris, Le Normant, 1811, 3 vol. ; éd. Stéphane Yérasimos, Voyage de Paris à Ispahan, Paris, La Découverte/Maspero, 1983, 2 vol. ; Saint-Pierre-de-Salerne, Gérard Monfort, 2006 ; éd. Claude Gaudon, Paris, Phébus, 2007.
- Chatelet Des Boys, René Du, L'Odyssée ou diversité d'aventures, rencontres et voyages en Europe, Asie et Afrique, divisée en quatre parties, la Flèche, Gervais Labœ, 1665 ; Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 4° BL 4341 ; Paris, BnF : Rés. G. 1188 ; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève : G. 4* 681, inv. 1008) ; éd. Louis Piesse, dans La Revue africaine, Journal des travaux de la Société historique algérienne, Alger, 1866, t. 10, p. 91-101 et p. 257-268 ; 1867, t. 11, p. 157-167 ; 1868, t. 12, p. 14-32, p. 350-363 et p. 436-454 ; 1869, t. 13, p. 371-383 ; 1870, t. 14, p. 193-199.
- Choisy, François-Timoléon de, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 & 1686*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687; éd. Comte de Forbin, *Voyage à Siam, suivi de quelques extraits des Mémoires de l'Abbé de Choisy (1685-1688)*, Paris, Hachette, 1853; éd. Dirk Van der Cruysse, *Journal du voyage de Siam*, Paris, Fayard, 1995.
- Dan, Révérent Père François, Histoire de Barbarie et de ses corsaires, divisée en six livres, où il est traité de leur gouvernement, de leurs moeurs, de leur cruauté, de leurs brigandages, de leurs sortilèges et de plusieurs autres particularités remarquables. Ensemble des grandes misères et des cruels tourments qu'endurent les chrétiens captifs parmi ces infidèles, Paris, Pierre Rocolet, 1637.
- —, Les Plus Illustres Captifs, ou recueil des actions héroïques d'un grand nombre de guerriers et autres chrétiens réduits en esclavage par les mahométans, Lyon, R. P. Calixte de la Providence, 1892, 2 vol.
- Dassoucy, Charles Coypeau, *Les Aventures de Monsieur D'Assoucy*, Paris, Claude Audinet, 1677 ; éd. Jacques Prévot, dans *Libertins du XVIIf siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 747-900 ; éd. Dominique Bertrand, *Les Aventures et les Prisons*, Paris, Champion, 2008.
- Dellon Charles, *Relation de l'Inquisition de Goa*, Leyde, Daniel Gaasbeek, 1687; *Relation d'un voyage des Indes orientales par Dellon*, Paris, Barbin, 1685; *Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales*, Amsterdam, P. Marret, 1699; éd. Charles Amiel et Anne Lima, Paris, Chandeigne, 1997.
- DIEREVILLE, Relation du voyage du Port de l'Acadie, ou de la Nouvelle France, Rouen, Jean-Baptiste Besongne, 1708 ; Amsterdam, Pierre Humbert, 1710 ; éd. Normand Doiron, Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie suivie de Poésies diverses, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997.
- Dreux, R. P. Robert de, Voyage en Turquie et en Grèce du R.P. Robert de Dreux, aumonier de l'ambassadeur de France (1665-1669), éd. Hubert Pernot, Paris, Les Belles Lettres, 1925.
- EXQUEMELIN Alexandre, Histoire des Aventuriers qui se sont signalez dans les Indes, contenant ce qu'ils ont fait de plus remarquable depuis vingt années. Avec La Vie,

les Mœurs, les Coûtumes des Habitans de Saint Domingue & de la Tortuë, & une Description exacte de ces lieux; Où l'on voit L'établissement d'une Chambre des Comptes dans les Indes, & un Etat tiré de cette Chambre, des Offices tant Ecclésiastiques que Seculieres, où le Roy d'Espagne pourvoit, les Revenus qu'il tire de l'Amerique, & ce que les plus grands Princes de l'Europe y possedent. Le tout enrichi de Cartes Geographiques & de Figures en Taille-douce, Paris, Jacques le Febvre, 1686; Aventuriers et boucaniers d'Amérique. Chirurgien de la Flibuste de 1666 à 1672 par Alexandre Œxmelin, éd. Bertrand Guégan, Paris, Sylvie Messinger, coll. « Les Pas de Mercure », 1990; éd. Michel Le Bris, Les Flibustiers du Nouveau Monde. Histoire des Flibustiers et Boucaniers qui se sont illustrés dans les Indes, Paris, Phébus, 1996; éd. Réal Ouellet et Patrick Villiers, Histoire des Aventuriers flibustiers, Paris, PUPS, coll. « Imago Mundi », 2005.

Flacourt, Étienne de, *Histoire de la Grande Isle de Madagascar*, éd. Claude Allibert, Paris, Karthala, 2007.

FORBIN, Comte de, *Mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis (1656-1733)*, Amsterdam, F. Girardi, 1729, 2 vol. ; éd. Micheline Cuénin, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », vol. LXV, 1993.

FROGER, Roger Sieur de, Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 et 1697 aux côtes d'Afrique, Détroit de Magellan, Brésil, Cayenne, & Isles Antilles Faite par le sieur Froger, Ingenieur Volontaire, Amsterdam, Héritiers d'Antoine Schalk, 1702.

Galland, Antoine, *Le Voyage à Smyrne (1678)*, éd. Frédéric Bauden, Paris, Chandeigne, 2000.

Galland, Antoine, *Voyage à Constantinople (1672-1673)*, éd. Charles Schefer, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

Gonneville, Binot Paulmier de, Campagne du navire L'Espoir de Honfleur 1503-1505. Relation authentique du voyage du capitaine de Gonneville ès Nouvelles Terres des Indes, publiée intégralement pour la première fois avec une introduction et des éclaircissements par M. d'Avezac, Paris, Challamel, 1869 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal: Mss 3221, HF 24 ter; Paris, BnF: n.a.fr. 7454); Genève, Slatkine Reprints, 1971; éd. Ch.-A. Julien, R. Herval et Th. Beauchesne, Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVI siècle. Avec les relations de Gonneville, Verrazano, Cartier et Roberval, Paris, PUF, 1946, rééd. Paris, François Maspero, 1981; éd. Ch.-A. Julien, R. Herval et Th. Beauchesne, Jacques Cartier. Voyages au Canada. Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval, Paris, La Découverte, 1992; éd. Leyla Perrone-Moisés, trad. Ariane Witkowski, Le Voyage de Gonneville (1503-1505) & la découverte de la Normandie par les Indiens du Brésil, Paris, Chandeigne, 1995.

Grelot, Guillaume, *Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople*, Paris, Vve de Damien Foucault, 1680.

Guéret, Gabriel, *La Promenade de Saint-Cloud* (1669), Paris, Librairie des bibliophiles, 1888.

- Guilleragues et Girardin, Ambassades de M. le comte de Guilleragues et de M. Girardin auprès du Grand Seigneur, avec plusieurs pièces curieuses de tous les ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les avantages que la religion, et tous les princes de l'Europe ont tiré des alliances faites par les Français avec sa Hautesse, depuis le règne de François I, et particulièrement sous le règne du roy, à l'égard de la religion; ensemble plusieurs descriptions de festes, et de cavalcades à la manière des Turcs, qui n'ont point encore été données au public, ainsi que celle des tentes du Grand Seigneur, Paris, De Luines, 1687.
- Hanovre, Sophie de, *Mémoires et Lettres de Voyage*, éd. Dirk Van Der Cruysse, Paris, Fayard, 1990.
- HÉRAUT, Lucien, Les Larmes et clameurs des chrétiens françois de nation captifs en la ville d'Alger en Barbarie, adressées à la reine régente, mère de Louis XIV, roi de France et de Navarre, Paris, Denys Houssaye, 1643.
- La Fontaine, Jean de, *Relation d'un voyage en Limousin (1663)*, dans *Œuvres complètes*, éd. Pierre Clarac, Paris, Le Seuil, coll. « Intégrale », 1965, p. 17-33.
- Labat, Jean-Baptiste, Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger de Tripoli, et autres Échelles du Levant par J.B. Labat de l'ordre des Frères prêcheurs, Paris, J. B. Delespine, 1735, 6 vol.; éd. Régine Goutalier, Le Chevalier d'Arvieux. Laurent le Magnifique. Un humaniste de belle humeur, Paris, L'Harmattan, coll. « Écritures », 1997.
- —, Voyage du chevalier d'Arvieux par ordre du Roi dans la Palestine vers le grand Émir, chef des Princes arabes du désert connus sous le nom de Bédouins, Paris, André Cailleau, 1717.
- —, Voyage aux Isles. Chronique aventureuse des Caraïbes, 1693-1705, éd. Michel Le Bris, Paris, Phébus, coll. « Libretto », 1993 ; Rennes, La Découvrance, 1995.
- —, *Voyage en Italie*, éd. Paul Morand, Paris, Gallimard, 1967 (réimp. Éditions Complexe, n° 27, coll. Le Regard Littéraire, 1989).
- Laujardière, Guillaume Chenu de, *Relation d'un voyage à la côte des Cafres*, manuscrit; éd. Nathanael Weiss, « Les aventures de Guillaume Chenu de Chalezac, seigneur de Laujardière au pays des Cafres, 1686-1689 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1921, t. 70, n° 1, p. 40-54, n° 2, p. 97-101, n° 3, p. 219-225; éd. Émmanuelle Dugay, Paris, Les Éditions de Paris-Max Chaleil, 1996; éd. Dominique Lanni, dans *Fureurs et Barbarie. Récits de voyages chez les Cafres et les Hottentots*, Paris, Cosmopole, 2001.
- LEGUAT, François, Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales. Avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'île de Sainte-Hélène et en d'autres endroits de leur route, Amsterdam, Londres, Jean-Louis Lorme, David Mortier, 1708 ; éd. Jean-Michel Racault et Paolo Carile, Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1640-1698), Paris, Les Éditions de Paris, 1995.
- LEJEUNE, Paul, *Brieve relation du voyage de la Nouvelle France*, Paris, Cramoisy, 1632 ; éd. Guy Laflèche, Presses de l'Université de Montréal, 1973.

- LÉON, Jean dit l'Africain, Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde, contenant ses royaumes, régions, villes, cités, châteaux et forteresse; iles, fleuves, animaux tant aquatiques que terrestres; coutumes, lois, religion et façons de faire des habitans, avec portraits de leurs habits, ensemble autres choses mémorables et singulières nouveautés [..] premièrement en langue arabesque, puis en toscane, et à présent mise en français, Lyon, J. Temporel, 1556, 2 vol.
- LÉRY, Jean, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique,* Genève, A. Chuppin, 1578 (Paris, BnF: Rés. Oy. 136 (1)); éd. Jean-Claude Morisot, Genève, Droz, 1975; éd. Frank Lestringant, Montpellier, Max Chaleil, Classique du protestantisme, 1992; éd. Frank Lestringant, entretien avec Claude Lévi-Strauss, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Bibliothèque classique », 1994.
- Lescarbot, Marc, *Histoire de la Nouvelle France, [suivie des] Muses de la Nouvelle France,* Paris, Jean Milot, 1609 (Paris, BnF: Rés. 4951); éd. Émont Bernard, *Les Muses de la Nouvelle-France de Marc Lescarbot. Premier recueil de poèmes européens écrits en Amérique du Nord*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Louis XIV, Manière de montrer les jardins de Versailles (1689-1705), manuscrits ; éd. J. Guibert, Louis XIV et ses jardins, règlement autographe du Roi pour la visite des jardins de Versailles, dans Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 1899, p. 7-14 ; éd. Jean-Pierre Babelon et Simone Hoog, Paris, Éditions de la Réunion des Musées nationaux, 1992.
- Lucas, Paul, Voyage du Sieur Paul LUCAS au Levant. Contenant la description de la haute Egypte, suivant le cours du Nil, depuis le Caire jusqu'aux Cataractes; avec une Carte exacte de ce Fleuve, que personne n'avoit donnée. Paris, Nicolas Simart, 1714; éd. Henri Duranton, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1998.
- Marteilhe, Jean, Mémoires d'un Protestant condamné aux Galères de France pour cause de Religion; écrits par lui-même; ouvrage dans lequel, outre le récit des souffrances de l'auteur depuis 1700 jusqu'en 1713 ; on trouvera diverses particularités curieuses, relatives à l'histoire de ce temps-là, et une description exacte des galères et de leur service, Rotterdam, Beman et fils, 1757 ; éd. André Zysberg, Mémoires d'un Galérien du Roi-Soleil, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », vol. XXXIII, 1982 et 1989.
- Mezeray, François de, *Histoire des Turcs*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1663.
- MOCQUET, Jean, Voyages en Afrique, Asie, Indes Orientales et Occidentales faits par Jean Mocquet, Garde du Cabinet des Singularités du Roi, aux Tuileries, Paris, I. de Heuqueville, 1617 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal: 8 H 616); éd. Xavier de Castro et Dejanirah Couto, Voyage à Mozambique & Goa. La relation de Jean Mocquet (1607-1610), Paris, Chandeigne, 1996 (éd. du « Livre quatrième » de cet ouvrage composé des six voyages de Mocquet).
- MOUETTE, Germain, *Relation de la captivité du sieur Moüette dans les royaumes de Fez et de Maroc*, Paris, Jean Cochart, 1683 ; éd. Jean Lafond, dans *Nouvelles du XVIf siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, p. 865-877 ; éd. Xavier Girard, Paris, Mercure de France, 2002.

NICOLAY, Nicolas de, Les Quatre Premiers Livres des navigations et pérégrinations orientales de Nicolas de Nicolay Dauphinois, seigneur d'Arfeuille, varlet de chambre et géographe ordinaire du Roy. Avec les figures au naturel tant d'hommes que de femmes, selon la diversité des nations et de leur port, maintien et habitz, Lyon, Guillaume Rouille, 1567-1568; Les Navigations, Pérégrinations et Voyages faits en la Turquie, Anvers, G. Silvius, 1576; Discours et Histoire véritable des navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie, Anvers, A. Coninx, 1586 (Paris, BnF: J 6012); éd. Marie-Christine Gomez-Géraud et Stéphane Yérasimos, Paris, Presses du CNRS, 1989.

Pacifique De Provins, Père, Relation du voyage de Perse faict par le R. P. Pacifique de Provins, Paris, N. et J. La Coste, 1631; éd. P. Godefroy de Paris et P. Hilaire de Wingene, Assidi, Collegio S. Lorenzo da Brindisi dei Minori Cappuccini, 1939.

PRÉCHAC, Le Voyage de la Reine d'Espagne, Paris, Jean Ribou, 1680.

Pyrard De Laval, Voyage de François Pyrard de Laval contenant sa navigation aux Indes orientales, Maldives, Moluques, Brésil; les divers accidents, aventures et dangers qui lui sont arrivés en ce voyage, tant en allant et retournant, que pendant son séjour de dix ans en ce pays-là. Avec la description des pays, mœurs, lois, façons de vivre, police et gouvernement; du trafic et commerce qui s'y fait; des animaux, arbres, fruits et autres singularités. divisé en deux parties. Troisième et dernière édition, revue, corrigée et augmentée de beaucoup outre les précédentes. avec un petit dictionnaire de la langue des Maldives, Paris, Samuel Thiboust, et Vve Rémy Dallin, 1619; éd. Geneviève Bouchon, Voyage aux Indes orientales (1601-1611), Paris, Chandeigne, 1998, 2 vol.

RACINE, Jean, *Lettres d'Uzès*, dans *Œuvres complètes*, éd. Luc Estang, Paris, Le Seuil, coll. « Intégrale », 1962.

RALEIGH Walter, *The Discovery of the Large, Rich, and Beautiful Empire of Guiana, with a Relation of the Great and Golden City of Manoa (which the Spaniards call El Dorado)*, London, s.n., 1596; éd. J. Chabert, *El Dorado Discovery of Guiana* (1596), Paris, Utz, 1999.

RAVENEAU DE LUSSAN, Journal d'un voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique depuis le 22 novembre 1684 jusqu'en janvier 1688, Paris, J.-B. Coignard, 1689; éd. Patrick Villiers, Raveneau de Lussan. Les flibustiers de la mer du Sud, Paris, France-Empire, 1992.

RECHAC, Sieur de, Les Estranges Evenemens du voyage de Son Altesse le Serenissime Prince Zaga-Christ d'Ethiopie, du grand Empire des Abyssins, Paris, Louis Sevestre, 1635 (Paris, BnF: hémicycle 4°O3c. 36 A).

REGNARD, Jean François, Voyages de Flandres, Hollande, Suède, Danemark, Laponie, Pologne et Allemague. Voyages de Normandie et de Chaumont (posthume 1731), dans Les Œuvres de M. Regnard, 1731, Paris, Vve de P. Ribou, 5 vol. (Paris,BnF: Yf. 3728-3732); Paris, au bureau des Éditeurs, n° 156, 1830, tome I^{er} et IInd; Voyage de Laponie, éd. Jean-Clarence Lambert, Paris, 10/18, coll. « Odyssées », 1997, p. 85-206; Voyage de Laponie, éd. Philippe Geslin, Paris, Éditions du Griot, 1992; Voyage de Laponie, éd. F. G. (?), Rennes, Ennoia, 2006; Voyage de Regnard en Flandres, en Hollande, en Danemark et en Suède, 1681 (1874), éd. Arthur Marsy, La Vergne, Kessinger Publishings Legacy Reprints, 2010.

- RIPON, Capitaine, Voyages et aventures aux Grandes Indes (1617-1627), éd. Yves Giraud, Voyages et aventures aux Grandes Indes. Journal inédit d'un mercenaire (1617-1627), Paris, Les Éditions de Paris, 1997.
- ROCOLES, Jean-Baptiste de, *Les Entretiens du Luxembourg, sur l'utilité de la promenade,* et sur un voyage fait depuis peu en Flandres, 1666 (Paris, BnF : Z-16621).
- —, Les Imposteurs Insignes, ou Histoires de plusieurs hommes de néant, de toutes nations qui ont usurpé la qualité d'empereurs, rois et princes, des guerres qu'ils ont causées, accompagnées de plusieurs curieuses circonstances par Jean-Baptiste de Rocoles, Historiographe de France & de Brandebourg, Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1683 (Paris, BnF: G-28575).
- —, Quelques particularitez du pays des Hurons en la Nouvelle France, remarquées par le Sieur Gendron, Troyes et Paris, Denys Bechet et Louis Billaine, 1660.
- ROGER, Père Eugène, recollet, La Terre Saincte, ou Description topographique ... des Saincts Lieux et de la Terre de promission. Avec un traité de quatorze nations de différente religion qui l'habitent, ... un discours des principaux points de l'Alcoran, l'histoire de la vie et de la mort de l'Emir Fechrreddin, prince d'Éthyopie, et une relation véritable de Zaga-Christ, prince des Drus... par F.-Eugène Roger, Paris, A. Bertier, 1646 (Paris, BnF: Rés, O²f. 82).
- SAGARD, Gabriel, *Histoire du Canada et voyages*, Paris, Claude Sonnius, 1636; éd. Réal Ouellet et Jack Warwick, *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, Québec, Bibliothèque québécoise, 1990.
- —, Le Grand Voyage du pays des Hurons, Paris, Denys Moreau, 1632.
- Scudéry, Madeleine de, *La Promenade de Versailles ou Entretiens de six coquètes*, Paris, Claude Barbin, 1669.
- Spon, Jacob, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce, et du Levant*, Lyon, Antoine Cellier le fils, 1678, 3 vol. ; éd. R. Étienne, Paris, Champion, 2004.
- Tachard, Guy, Voyage de Siam des Pères Jésuites, envoyés par le Roy, aux Indes & à la Chine. Avec leurs observations astronomiques, & leurs Remarques de Physique, de Géographie, d'Hydrographie, & d'Histoire. Enrichi de Figures, Amsterdam, Pierre Mortier, 1687 (Paris, BnF, Cartes et Plans: Ge FF-5793).
- Tavernier, Jean-Baptiste, Recueil de plusieurs relations et traitez singuliers et curieux de J.B. Tavernier, Chevalier, Baron d'Aubonne. Qui n'ont point esté mis dans ses six premiers Voyages. Divisé en cinq parties. Avec la Relation de l'intérieur du serrail du Grand Seigneur suivant la copie imprimée à Paris, Paris, s.n., 1702 (Boston, Harvard University: Houghton Asia 1416.70.14*); éd. Pierre Sabbagh et Vincent Monteil, Jean-Baptiste Tavernier, Voyages en Perse, Genève, Club des libraires de France, coll. «Le Cercle du Bibliophile », 1970.
- Thévenot, Relation d'un voyage fait au Levant dans laquelle il est curieusement traité des Etats sujets au Grand Seigneur, des mœurs, religions, forces, gouvernements, politiques, langues et coustumes des habitans de ce grand empire, Paris, Louis Billaine, 1664; éd. Stéphane Yérasimos, Voyage du Levant, Paris, Maspero, 1980; éd. Françoise de Valence, Paris, Champion, 2008.

VILLAMONT, Jacques de, *Les Voyages*, Paris, Cl. de Monst'oeil et J. Richer, 1595 (Paris, BnF : G. 30008).

B) ROMANS

- Les Hermaphrodites (ou) L'Isle des Hermaphrodites nouvellement descouverte Avec les mœurs, loix, coustumes et ordonnances des habitants d'icelle, s.l.n.d. [Paris, 1605]; éd. Claude-Gilbert Dubois, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1996.
- Aubignac, Abbé d', Macarise ou la Reyne des Isles Fortunées. Histoire allégorique contenant la Philosophie Morale des Stoïques sous le voile de plusieurs aventures agreables en forme de Roman, Paris, Iacques Du Brueil, 1664; Paris, Slatkine Reprints, 1979.
- BAUDOIN, *Histoire Negre-Pontique*, Paris, Th. du Bray, 1631 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 18445) ; éd. Laurence Plazenet, Paris, Champion, 1997.
- Beroalde De Verville, François, *L'Histoire véritable, ou le voyage des Princes Fortunés*, Paris, P. Chevalier, 1610 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 22136) ; Albi, Passage du Nord/Ouest, 2005.
- BOISROBERT, François Le Métel de, *Histoire indienne d'Anaxandre et d'Orazie*, Paris, F. Pomeray, 1629 (Paris, BnF : Mf Y2 18624).
- Brethencourt, Pierre de Bouglers, Sieur de, *Le Pèlerin estranger*, Rouen, J. Cailloué, 1634 (Paris, Bibliothèque de la Sorbonne : Rés. R 352 nains).
- Camus, Jean-Pierre, *Agathonphile*, Paris, Cl. Chappelet, 1621 (Paris, Bibliothèque Mazarine: 22281 A); éd. Pierre Sage, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1951.
- —, Les Spectacles d'horreur où se descouvrent plusieurs tragiques effets de nostre siecle, Paris, André Soubron, 1630 ; éd. René Godenne, Genève, Slatkine Reprints, 1973.
- Conti, Princesse de, *Les Adventures de la Cour de Perse*, Paris, F. Pomeray, 1629 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 18500).
- Cyrano De Bergerac, Savinien, *Histoire comique contenant les états et empires de la Lune*, Paris, C. de Sercy, 1657; *Voyages dans les empires de la Lune et du Soleil, et l'histoire des oiseaux*, dans *Voyages imaginaires*, Amsterdam, s.n., 1787, t. XIII; éd. Maurice Laugaa, Paris, Garnier Flammarion, 1970; éd. Jacques Prévot, *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 1977, p. 359-507; éd. Jacques Prévot, dans *Libertins du XVII siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998; éd. Bérengère Parmentier, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2003; éd. Jacques Prévot, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2004; éd. Madeleine Alcover, Paris, STFM, 1996; éd. Madeleine Alcover, Paris, Champion, 2004.

842

- DES ESCUTEAUX, Nicolas, *Les Fortunes d'Alminte*, Saumur, Vve Th. Portay, Cl. Girard, D. de Lerpinière, 1623 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 20878).
- —, Les Traversez hasards de Clidion et Armirie, Paris, François Huby, 1643.
- DESMARETS DE SAINT-SORLIN, *L'Ariane*, Paris, Guillemot, 1632 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 4° BL 4317).
- Donneau De Visé, Histoire de Mahomet IV dépossédé, Paris, Guéroult, 1688.
- Du Bail, Louis Moreau, Sieur, *Le Roman d'Albanie et de Sycile*, Paris, P. Rocolet, 1626 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 17920).
- —, *Le Sentier d'Amour*, Paris, N. de La Vigne, 1622 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 22578).
- Du Perier, Antoine, *Les Amours de Pistion*, Paris, Th. de la Ruelle, 1601 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 22693) ; éd. Roméo Arbour, Les éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1973.
- FÉNELON, *Fables et opuscules pédagogiques*, éd. Jacques Le Brun, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, t. I, p. 175-275.
- —, *Les Aventures de Télémaque*, Paris, Vve de Claude Barbin, 1699 ; éd. Jeanne-Lydie Goré, Paris, Classiques Garnier, 1994 ; éd. Jacques Le Brun, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, t. II, p. 3-326.
- FOIGNY, Gabriel de, La Terre Australe connue: c'est-à-dire la description de ce pays inconnu jusqu'ici, de ses mœurs & de ses coûtumes. Par Mr SADEUR, Avec les avantures qui le conduisirent en ce Continent, & les particularitez du sejour qu'il y fit durant trentecinq ans & plus, & de son retour. Reduites et mises en lumiere par les soins & la conduite de G. de F., Vannes, Jacques Verneuil, 1676; éd. Pierre Ronzeaud, Paris, STFM, 1990.
- Fontenelle, *La République des Philosophes, ou Histoire des Ajaoiens*, Paris, EDHIS, 1970.
- Fumée, Martin, Du Vrai et parfait amour. Escrit en Grec par Athenagoras, Philosophe athénien. Contenant les Amours honestes de Theogenes & de Charide, de Pherecides & de Melangenie, Paris, T. du Bray, 1612 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 17049).
- GILBERT Claude, *Histoire de Calejava ou de l'Isle des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur Morale et du christianisme* (1700), éd. Marc Serge Rivière, Exeter, University of Exeter, 1990.
- GOMBERVILLE, Marin Le Roy, Sieur de, La Carithée, Paris, J. Quesnel, 1621.
- —, La Cythérée, Paris, A. Courbé, 1640.
- GOMBERVILLE, Marin Le Roy, Sieur de, *L'Exil de Polexandre*, Paris, Th. du Bray, 1619 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 21525).
- —, *Polexandre*, Paris, A. Courbé, 1637 (Paris, BnF : microfiche M. 8924 1-5) ; (1641) Genève, Slatkine Reprints, 1978, 5 vol.
- Guéret, Gabriel, La Carte de la cour, Paris, P. Trabouillet, 1663.
- Guerzan, François du Soucy, Sieur de, *L'Histoire asiatique*, Paris, P. Lamy, 1634 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8 BL 18453).

- —, *L'Histoire afriquaine*, Paris, Cl. Morlot, 1627 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8° BL 18616).
- La Calprenède, *Cassandre*, Paris, A. Courbé, 1646 (Aix en Provence, Méjanes C. 4460).
- —, *La Cléopâtre, suivant la copie imprimée à Paris en 1648*, Leyde, J. Sambix, 1646-1658, Genève, Slatkine Reprints, 1979.
- Le Noble, Les Aventures provinciales. Le Voyage de Falaise. Nouvelle divertissante, Paris, Martin et George Jouvenel, 1697 (Orléans, Bibliothèque municipale : D. 2334) ; éd. Jacques Chupeau, dans Nouvelles du XVII^e siècle, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997, p. 989-1065.
- MARESCHAL, André, *La Chrysolite*, Paris, Th. du Bray, 1627 (Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève: Rés. Y 8° 33388 inv. 6035).
- Montpensier, Anne-Marie Louise, duchesse de, *La Relation de l'Isle imaginaire et l'histoire de la princesse Paphlagonie*, s.l., s.n., 1659.
- Norsègue, Sieur de, *Histoire de Cusihuarca, princesse du Pérou, de Glaucis et de Philamon, avec la rencontre d'Agatias passant les Alpes, par le sieur de Norsègue*, Paris, Cl. Le Groult et Ch. Fosset, 1662.
- Préchac, Jean de, Cara Mustaphe, grand vizir, histoire contenant son élévation, ses amours dans le sérail, ses divers emplois, le vrai sujet qui lui a fait entreprendre le siège de Vienne, et les particularités de sa mort, Paris, C. Blageart, 1684.
- —, Le Fameux voyageur, Paris, chez la Veuve d'Antoine Padeloup, 1682.
- Préfontaine, C.-F. Oudin sieur de, La Diane des Bois, Paris, Charles Rouillard, 1628.
- REGNARD, Jean-François, *La Provençale* (posthume 1731), dans *Les Œuvres de M. Regnard*, 1731, Paris, Vve de P. Ribou, 5 vol., in-12, t. II (Paris, BnF : Yf. 3728-3732) ; Paris, Bureau des Éditeurs, n° 156, 1830 ; éd Jean-Clarence Lambert, Paris, 10/18, coll. « Odyssées », 1997, p. 19-81.
- RÉMY, alias RAVAUD, Abraham, *Les Amours d'Angélique*, Paris, A. de Sommaville, 1627 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8° BL 20574).
- Scudéry, Madeleine de, *Ibrahim ou l'illustre Bassa*, Paris, A. de Sommaville, 1641 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 8° BL 18344 1-4), éd. Rosa Galli Pellegrini et Antonella Arrigoni, Fasano/Paris, Schena/PUPS, 2003, 2 vol.
- —, Almahide ou l'esclave reine, Paris, A. Courbé, 1660.

- —, *Artamène ou le Grand Cyrus*, Paris, A. Courbé, 1649-1653; Genève, Slatkine, Paris, diff. Champion, 1972.
- —, *Clélie, histoire romaine*, Paris, Courbé, 1650-1660 (Paris, BnF : Y2 6411-6420), Genève, Slatkine, Paris, diff. Champion, 1973; éd. Chantal Morlet-Chantalat, Paris, Champion, 2001-2003.
- Tyssot De Patot, Simon, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, éd. Aubrey Rosenberg, Paris, Universitas, Oxford, Voltaire Foundation, 1993.

Urré, Honoré d', *L'Astrée*, Paris, Th. Du Bray, 1607-1628 (Paris, BnF: Rés. P. Y2 261); éd. Hugues Vaganay, Genève, Slatkine Reprints, 1966, 6 vol.; éd. Jean Lafond, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1991 (réed. 1984); éd. électroniques de Reinhard Krüger (2006) et de Delphine Denis (2007).

Veiras, Denis, *Histoire des Sévarambes*, éd. Raymond Trousson, Slatkine Reprints, Genève, 1979.

C) THÉÂTRE

BOINDIN, Nicolas, *Le Port de mer, comédie*, Paris, Pierre Ribou, 1704, dans *Quatre comédies*, éd. John Dunkley, Paris, STFM, 1997.

Boursault, Le Mort vivant, Paris, Nicolas Pepingué, 1642 (Paris, BnF: Yf 7482).

BOURZAC, *L'Esclave couronnée*, Paris, A. de Sommaville, 1638 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : Rf 5625. Microfilm R.85567).

BOYER, *Le Grand Alexandre ou Porus Roi des Indes*, Paris, La Compagnie des Libraires du Palais, 1646.

Buti, Francesco et Cavalli, Francesco, *Ercole amante, tragedia repressentata per le nozze delle Maestà Christianissime*, Paris, Ballard, 1662.

Campra, André et Houdar De La Motte, Antoine, *L'Europe galante*, Paris, Christophe Ballard, 1697.

CORNEILLE, Pierre, *Andromède*, Rouen, Laurens Maurry, 1651, éd. Georges Couton, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1984, t. II, p. 441-545; éd. Christian Delmas, Paris, STFM, 1974.

—, Le Cid, Paris, Augustin Courbé, 1637; éd. Georges Forestier, Paris, STFM, 1992.

Croix, Des Nicolas-Chrétien, *Les Portugaiz Infortunez*, dans *Les Tragédies de N. Chrétien Sieur Des Croix*, Rouen, Théodore Reinsart, 1608 ; éd. A. Maynor Hardee, Paris, Droz, coll. « Textes littéraires français », 1991.

Cyrano De Bergerac, Savinien, *Le Pédant joué*, Paris, Charles de Sercy, 1654; éd. Jacques Prévot, *Œuvres complètes*, Paris, Belin, 1977, p. 161-239; éd. Jacques Scherer et Jacques Truchet, dans *Théâtre du xvif siècle*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1986, t. II, p. 763-834.

Dalibray, Charles Vion de, Soliman, Paris, T. Quinet, 1637.

Desfontaines, Nicolas-Marc, *Eurimedon ou l'illustre pirate*, Paris, Antoine de Sommaville, 1637 (Paris, BnF : microfilm M-6812).

—, Perside ou la suite d'Ibrahim Bassa, Paris, Toussainct Quinet, 1644.

Desmares, *Roxelane*, Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1643 (Paris, BnF : Impr. Yf 615).

DESMARETS DE SAINT-SORLIN, Europe, Paris, Le Gras, 1643.

Durval Jean-Gilbert, *Agarite*, Paris, François Targa, 1636 (Boston, Harvard, Houghton Library: *FC6. D9394.636a).

- ESTOILLE DE L', *La Belle Esclave*, Paris, Pierre Moreau, 1643 (Boston, Harvard, Houghton Library: Typ 615.43.518 B).
- —, Le Ballet du Naufrage heureux, Paris, Nicolas Callemont, 1626.
- Hamel, Jacques Du, Acoubar ou la Loyauté trahie, Tragédie tirée des Amours de Pistion & Fortunie, en leur voyage de Canada, Rouen, Raphaël du Petit Val, 1603; éd. Roméo Arbour, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973; éd. Margaret Adams White, The earliest French play about America: Acoubar ou la loyauté trahie, New-York, Publications of the Institute of French Studies, 1931.
- HARDY, *La Belle Égyptienne* (1615), dans *Le Théâtre d'Alexandre Hardy*, Paris, Quesnel, 1624-1628, 5 vol., t. V.
- La Selle, Ulysse et Circé (1691), dans Le Théâtre italien de Gherardi ou le recueil général de toutes les comédies & scenes Françoises jouées par les comediens Italiens du Roi pendant tout le temps qu'ils ont été au service, t. III, p. 449-507, Paris, Pierre Vitte, 1717 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 8° B 13150).
- Magnon, Le Grand Tamerlan et Bajazet, Paris, T. Quinet, 1648.
- Mairet, Jean, *L'Illustre Corsaire*, Paris, Augustin Courbé, 1640 (Paris, BnF : Yf 512-513) ; éd. Hélène Baby, dans *Théâtre complet*, Paris, Champion, t. III, 2010.
- —, Le Grand et Dernier Solyman ou la mort de Mustapha, Paris, Augustin Courbé, 1639.
- Molière, Jean-Baptiste Poquelin, *Dom Juan ou le Festin de Pierre*, Amsterdam, 1683.
- —, Jean-Baptiste Poquelin, L'Avare, Paris, Jean Ribou, 1669.
- —, Jean-Baptiste Poquelin, Le Bourgeois gentilhomme, Paris, Robert Ballard, 1670.
- —, Jean-Baptiste Poquelin, Les Fourberies de Scapin, Paris, Pierre le Monnier, 1671.
- Montfleury, Antoine Jacob de, *Le Mari sans femme* (1663-64), éd. Forman, Exeter, University of Exeter, 1985.
- QUINAULT, *La Genereuse Ingratitude*, Paris, Quinet, 1656 (Paris, BnF : FOL-Yf-212, p. 45 à 67 ; 8-YF-1332 1).
- —, Persée, Paris, s. éd., 1682.

- —, Philippe, *Le Triomphe de l'Amour*, Paris, Ballard, 1681.
- RACINE, Jean, Bajazet, Paris, Pierre Le Monnier, 1672.
- —, Jean, Bérénice, Paris, Claude Barbin, 1671.
- —, Jean, Mithridate, Paris, Claude Barbin, 1673.
- —, Jean, Phèdre et Hippolyte, Paris, Claude Barbin, 1677.
- Rameau, Jean-Philippe et Fuzelier, Louis, *Les Indes galantes*, Paris, Ballard, 1735 ; *L'Avant-scène opéra*, n° 46.

- REGNARD, Jean-François, et DUFRESNY, Les Chinois (1692), dans Le Théâtre italien de Gherardi, ou le recueil général de toutes les comédies & scenes Françoises jouées par les comediens Italiens du Roi pendant tout le temps qu'ils ont été au service, Paris, Jean-Bapt. Cusson et Pierre Witte, 1700, t. IV, p. 211-278 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal: 8° B 13148 4).
- ROTROU, Jean, *Angélique ou la Pélerine amoureuse*, Paris, A. de Sommaville, 1637 ; éd. Viollet-le-Duc, Paris, Desoer, 1820, t. II ; éd. Perry Gethner, dans *Théâtre complet 7*, Paris, STFM, 2004.
- —, Cléandre ou L'Heureux Naufrage, Paris, A. de Sommaville, 1637 ; dans Théâtre complet, Paris, STFM, 2009.
- —, *La Belle Alphrède*, Paris, A. de Sommaville et T. Quinet, 1639; éd. Jacques Scherer, dans *Théâtre du XVII siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, t. I, p. 793-864; éd. Jean-Claude Vuillemin, dans *Théâtre complet 9*, Paris, STFM, 2007.
- Sallebray, La Belle Égyptienne, Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1642.
- SCARRON, Paul, Dom Japhet d'Arménie, Paris, A. Courbé, 1653.
- —, *Le Prince corsaire*, Paris, G. de Luyne, 1663 ; *Œuvres complètes*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, t. VI.
- Schelandre, Jean de, *Tyr et Sidon, tragédie ou les funestes amours de Belcar et Meliane, Avec autres meslanges Poëtiques*, par Daniel D'Anchères, gentil-homme Verdunois, Paris, Jean Micard, 1608; éd. Joseph W. Barker, Paris, Nizet, 1975.
- —, *Tyr et Sidon, tragicomédie divisée en deux journées*, Paris, Robert Estienne, 1628 ; éd. Joseph W. Barker, Paris, Nizet, 1975.
- Scudéry, Georges de, *Axiane*, Paris, Nicolas de Sercy, 1644 (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal : 4° BL 3464 t. 6).
- —, *Ibrahim ou l'Illustre Bassa*, Paris, Nicolas de Sercy, 1643 ; éd. Éveline Dutertre, Paris, STFM, n° 215, 1998.
- —, *Le Fils supposé*, Paris, Augustin Courbé, 1636.
- Tabarin, Seconde Farce [Le Voyage aux Indes], dans Seconde partie du Recueil général des rencontres et questions de Tabarin, contenant plusieurs questions, préambules, prologues et farces, le tout non encore vu ni imprimé, Paris, Philippe Gaultier, 1626, p. 161-176; éd. Jacques Scherer, dans Théâtre du XVIÍ siècle, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, t. I, p. 239-244; éd. Charles Mazouer, dans Farces du Grand Siècle, de Tabarin à Molière, Farces et petites comédies du XVII siècle, Paris, Le Livre de Poche, 1992, p. 82-90.
- Tristan L'Hermite, *Le Parasite*, Paris, Augustin Courbé, 1654 ; éd. Claude K., dans *Théâtre complet*, Alabama, University of Alabama, 1975.
- —, *Osman*, Paris, Guillaume de Luynes, 1654 ; éd. Claude K., dans *Théâtre complet*, Alabama, University of Alabama, 1975 ; éd. J. Madeleine, Paris, STFM, 1984.

D) POÉSIE

- LA FONTAINE, Jean, *Fables*, dans *Œuvres complètes*, éd. Pierre Clarac, Paris, Le Seuil, coll. « Intégrale », 1965, p. 59-175.
- Saint-Amant, Épistre à l'hyver, sur le voyage de sa Sérénissime Majesté en Pologne, éd. Jean Lagny, Œuvres, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, vol. III, p. 171-179.
- —, L'Autome des Canaries, éd. Jean Lagny, Œuvres, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, t. III, p. 149-150.
- —, La Polonoise, à Theandre, 1650, éd. Jean Lagny, Œuvres, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, t. IV, p. 89-105.
- —, Le Passage de Gibraltar. Caprice héroïcomique; éd. Jean Lagny, Œuvres, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, t. II, p. 155-198.
- —, *Le Voyageur*, épigramme XXVI, éd. Jean Lagny, *Œuvres*, Paris, Marcel Didier, STFM, 1971, t. IV, p. 89-105.
- —, *Moyse Sauvé, Idylle héroïque*, 1653, éd. Jacques Bailbé et Jean Lagny, *Œuvres*, Paris, Champion, 1979, vol. V.
- Tristan L'Hermite, *Le Navire* (sonnet LXXVIII) et *La Belle Esclave more* (sonnet CII), dans *La Lyre* (1641), éd. Jean-Pierre Chauveau, Paris, Genève, Droz, 1977.
- VIAU, Théophile de, *Sur une tempête qui s'éleva comme il était prêt de s'embarquer pour aller en Angleterre. Ode,* éd. Guido Saba, *Œuvres poétiques*, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1990, p. 61-63.

E) PRÉTEXTES ET CONTEXTES

L'Art de voyager utilement, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1698.

Aubignac, Abbé d', Lettre d'Ariste à Cléonte, Paris, Denis Langlois, 1659.

- BAUDELOT DE DAIRVAL, Charles-César, *De l'Utilité des voyages, et de l'avantage que la recherche des Antiquitez procure aux Sçavans, par M.****, Paris, Pierre Auboüin et Pierre Emery, 1686, 2 vol.
- BIRON, Charles de, Curiositez de la nature et de l'Art, Aportées dans deux Voyages des Indes en 1698 & 1699, Paris, Jean Moreau, 1703.
- Blaeu, *Atlas Major*, Amsterdam, 1662, dans *Le Grand Atlas. Le monde au XVII siècle*, éd. John Goss, Peter Clark, adaptation française de Irmina Spinner, Paris, Royal Geographical Society, Librairie Gründ, 1992.
- Bodin, Jean, *Les Six Livres de la République avec l'Apologie de R. Herpin*, Paris, Falsimiledruck der Ausgabe, 1583 ; Scienta Aalen, 1961.
- Camus, Jean-Pierre, *Le Voyageur incogneu, Histoire curieuse et apologetique pour les Religieux*, Paris, Denis Thierry, 1630.
- Chapelain, Jean, « Épitre à Bernier », Paris, le 13 novembre 1661, dans *Lettres de Jean Chapelain*, éd. Ph. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1883, t. 2, p. 169.

848

- —, *De la lecture des vieux romans*, éd. F. Gégou, Paris, Nizet, 1971 ; éd. Jean-Pierre Cavaillé, Paris, Zanzibar, 1999.
- CHARITON D'APHRODISE, *Les Aventures de Chéréas et de Callirhoé*, dans *Romans grecs et latins*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 381-513.
- Choisy, François-Timoléon, abbé de, Lettre envoyée à M. l'abbé Marinet de San Jaco en l'île de Madagascar par M. l'abbé de Choisy, contenant les raretés qu'il a vues dans son voyage avec M. le chevalier de Chaumont, ambassadeur vers le roi de Siam, et qui a été adressée à m. l'abbé de Saint-Martin, 2 octobre 1685, s.l.n.d. (BnF: Lb 37. 5062).
- COULON, Louis, L'Ulysse françois, ou le Voyage de France, de Flandre et de Savoie, Paris, Gervais Clousier, 1643.
- Descartes, René, *Œuvres et lettres*, éd. André Bridoux, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1953.
- DOMAT, Jean, *Traité des Lois*, Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Université de Caen, 1989.
- Donneau De Visé, *Journal des ambassadeurs de Siam*, numéros spéciaux du *Mercure galant*, septembre-novembre-décembre 1686, janvier 1687.
- Dufour, Sylvestre, Instruction morale d'un père à son fils qui part pour un long Voyage : ou Manière aisée de former un jeune homme à toutes sortes de Vertus; suivi de cent Maximes chrestiennes & Morales, Paris, G. Quinet, 1679.
- Dugue, Yves, *Brief Discours de la Manière de Voyager*, Bourges, Vve de Maurice Levez, 1638.
- GERZAN, François Du Soucy sieur de, L'Art de voyager utilement, où l'on apprend à se rendre capable de bien sevir son Prince, sa patrie, & soi-mesme, Paris, H. Legras, 1650.
- Grotius, Hugues, *Le Droit de la guerre et de la paix*, éd. Jean Barbeyrac, Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Université de Caen, 1984.
- —, *Mare Liberum, De la Liberté des mers (1609)*, éd. Antoine de Courtin (1703), Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Université de Caen, 1990.
- Guilleragues, *Correspondance*, éd. Frédéric Deloffre et Jacques Rougeot, Genève, Droz, 1976.
- HÉLIODORE, *Les Éthiopiques ou Histoire de Théagène et Chariclée*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 517-789.
- HÉRODOTE-THUCYDIDE, Œuvres complètes, éd. Andrée Barguet et Denis Roussel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1965.
- Homère, L'Illiade, éd. Mario Meunier, Paris, Le Livre de Poche, 1972.
- —, L'Odyssée, éd. Victor Bérard, Paris, Le Livre de Poche, 1972.
- Huet, Jean-Daniel, *Traité de la Situation du Paradis terrestre* (1691), Amsterdam, François Halman, 1701.
- —, « Lettre à Monsieur De Segrais. De l'origine des romans », dans *Zayde*, Paris, Claude Barbin, 1670 ; éd. Fabienne Jégou, Paris, Nizet, 1971.

- IIMBERT, Pierre d', *Le Voyage, ou la conduite du dévoyé à la vraye Église* [...]. *Qui contient une méthode*, Paris, Vve de Jacques Boüillerot, 1682.
- L.B.D.E.D.E., *La Cour de France turbanisée, et les trahisons démasquées*, La Haye, Jacob Van Ellinckhuysen, 1690.
- La Mothe Le Vayer, François de, *Opuscules ou petits Traictez*, chap. V. « Des voyages et de la descouverte de nouveaux Païs », Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1643, p. 175-207.
- —, François de, *Petit Traitez en forme de lettres escrites à diverses personnes studieuses*, chap. VI. « De l'utilité des voiages », chap. VII. « De l'inutilité des voiages », Paris, A. Courbé, 1648.
- LEBLANT, Père, Histoire des révolutions de Siam, Lyon, Horace Molin, 1692, 2 vol.
- LEIBNIZ, Projet d'expédition d'Égypte présenté à Louis XIV, dans Œuvres de Leibniz publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, éd. A. Foucher de Careil, Paris, Firmin Didot, 1864, t. V.
- LIPSE, Juste, « De Ratione cum fructu peregrinandi », épître à Ph. de Lannoy, en date du 3 avril 1578, dans *Thomae Erpenii V. C. de perigratione Gallica utiliter instituenda tractatus. Item brevis admodum totius Galliae descriptio et Justi Lipsii V. C. Epistola de peregrinatione Italica*, Lugd. Bat., 1631.
- Longus, *La Pastorale de Daphnis et Chloé*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 793-868.
- LUCIEN, *Histoire véritable*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 1341-1384.
- May, Louis du, *Le Prudent Voyageur, contenant la description politique de tous les États* , Genève, chez Jean Herman Widerhold, 1681, 3 vol.
- Montaigne, Michel de, *Essais*, I, « Des Cannibales », III, « Des Coches », Paris, Abel Langelier, 1588.
- Montfraisier, du Périer de, « Discours préliminaire sur l'Histoire Générale des Voyages, faits depuis le déluge jusqu'à nos jours ; sur leur excellence, leur utilité, & le fruit qu'on peut tirer de leur lecture », dans *Histoire universelle des voyages faits par mer et par terre dans l'Ancien & dans le Nouveau Monde*, Paris, Pierre Giffart, 1707, p. I-L.
- Pene, Cassini & Autres, *Le Neptune François ou Atlas nouveau des cartes marines*, 1693 (BnF, Cartes et Plans : Ge CC 1114).
- PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios de Tyane*, éd ; Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 1027-1338.
- PLATON, *Critias (ou Atlantique)*, éd. Jean-François Pradeau, Paris, Les Belles Lettres, 1997.
- Pufendorf, Samuel baron de, *Les Devoirs de l'Homme et du Citoyen tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi Naturelle*, éd. Jean Barbeyrac, Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Université de Caen, 1984.
- RENAUDOT, Théophraste, Le Mercure françois, Paris, Beauvais, 1838.

- RIPA, Cesare, Iconologie où les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée touchant les vices et les vertus sont représentés sous diverses figures, Gravées en cuivre par Jacques de Bie, et moralement expliquées par I. Baudoin (1643), Paris, Aux Amateurs de Livres, 1989.
- SORBIÈRE, Samuel, « De l'Utilité des grands Voyages, & de la lecture des Relations », dans *Lettres et Discours de M. de S****, sur diverses matières curieuses, Paris, F. Cloussier, 1660, p. 641-660.
- Tatius, Achille, *Les Aventures de Leucippé et de Clitophon*, éd. Pierre Grimal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade, », 1958, p. 871-1023.
- TRISTAN L'HERMITE, Principes de cosmographie tirez d'un manuscrit de Viette et traduits en François, Paris, A. Courbé, 1637.
- Varennes, Claude de, *Le Voyage de France. Dressé pour l'instruction et la commodité tant des François que des estranger*, Paris, Olivier de Varennes, 1629.
- VIRGILE, L'Énéide, éd. Jacques Perret, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1991.

TABLE DES MATIÈRES

| Remerciements | 7 |
|--|-----|
| Préface de Pierre Ronzeaud | 9 |
| Introduction | 13 |
| PREMIÈRE PARTIE | |
| DE L'ART D'ÉCRIRE LE VOYAGE | |
| CHAPITRE I | |
| Des poétiques génériques | 35 |
| I. 1. Poétique du récit de voyage au long cours : des influences antiques au genre viatique | 35 |
| De l'Antiquité au récit de voyage humaniste | |
| Le récit de voyage au xvII ^e siècle : quelques règles fondamentales | 47 |
| I. 2. Poétique du voyage dans le roman : de l'Odyssée aux romans français via les romans grecs | 77 |
| De l'Odyssée aux romans grecs | |
| Des romans grecs aux romans baroques <i>via</i> la structure narrative du récit de voyage | 81 |
| Le voyage romanesque au xvII ^e siècle : essai de typologies | 90 |
| I. 3. Poétique du voyage au théâtre : théâtre à lieux multiples contre théâtre de l'unité | 117 |
| Du voyage romanesque au voyage au théâtre : les adaptations dramaturgiques des romans baroques | |
| De la tragi-comédie à la comédie | |
| Tragi-comédie et tragédie : voyage dans la théorie dramatique | |
| De la machine à l'opéra : le voyage sur scène, un art technique | |
| Le voyage dans les pièces de théâtre : essai de typologies | 138 |
| CHAPITRE II | _ |
| « Un genre métoyen » (F. Bertaud) : Interférences entre roman et récit | |
| II. 1. Du roman dans le récit de voyages authentiques | |
| « Les récits de voyage aux lisières du roman » (J. Chupeau) | |
| Anecdote et digression | 170 |

| L'anecdote de soi et la nouvelle exotique sur autrui | 176 |
|--|---|
| Anecdotes tragi-comiques | 180 |
| Anecdotes galantes | 183 |
| Le récit de voyage, un genre mêlé | 188 |
| Le calquage utopique | 189 |
| II. 2. Du genre viatique dans le roman | 191 |
| L'art de rendre le roman vraisemblable | 191 |
| Les moyens d'insérer le genre viatique dans le roman | 206 |
| Héros en voyage | 206 |
| Narrateurs voyageurs | 209 |
| Voyageur authentique et héros de fiction : le cas de Regnard | 214 |
| Le calque parfait : les utopies | 216 |
| II. 3. Des ambiguïtés génériques : récit de voyage ou roman de voyage ? | 222 |
| « L'ère du soupçon » : roman vrai ou faux voyage ? | 222 |
| Le voyageur pris pour un menteur ou les méprises des lecteurs | 224 |
| II. 4. Le voyageur mystificateur ou les ruses de l'écriture viatique : le cas | 0 |
| de L' <i>Odyssée</i> de René Du Chastelet des Boys | |
| Des Imposteurs insignes (Rocoles) | 244 |
| CHAPITRE III | |
| La genèse d'une écriture théâtrale et poétique du voyage | 247 |
| | |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage | |
| | 247 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage | 247 247 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance | 247 247 250 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié | 247 247 250 258 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » | 247 247 250 258 269 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours | 247 247 250 258 269 270 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? | 247 247 250 258 269 270 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers | 247 247 250 258 269 270 277 283 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers Théâtre du parcours et théâtre du séjour | 247 247 250 258 269 270 277 283 286 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers Théâtre du parcours et théâtre du séjour L'éloignement des pays et la proximité des temps | 247 247 250 258 269 270 277 283 286 286 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers Théâtre du parcours et théâtre du séjour L'éloignement des pays et la proximité des temps Americaineries | 247 247 250 258 269 270 277 283 286 286 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers Théâtre du parcours et théâtre du séjour L'éloignement des pays et la proximité des temps Americaineries Africaineries | 247 247 250 258 269 270 277 283 286 286 290 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers Théâtre du parcours et théâtre du séjour L'éloignement des pays et la proximité des temps Americaineries Africaineries Chinoiseries | 247 247 250 258 269 270 283 286 286 290 291 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers Théâtre du parcours et théâtre du séjour L'éloignement des pays et la proximité des temps Americaineries Africaineries Chinoiseries Turqueries | 247 247 250 258 269 270 283 286 286 290 291 292 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers Théâtre du parcours et théâtre du séjour L'éloignement des pays et la proximité des temps Americaineries Africaineries Chinoiseries Turqueries III. 3 Échappée vers un ailleurs poétique : poésie du voyage / voyage poétique | 247 247 250 258 269 270 283 286 290 291 292 302 303 |
| III. 1. La théâtralisation du récit de voyage La théâtralisation de la mer : la scène de l'inconstance La théâtralisation du lieu exotique : l'Orient scénographié Regarder le monde « comme un véritable théâtre » III. 2 Théâtre du séjour vs théâtre du parcours Des sources viatiques ? La naturalisation française des modèles étrangers Théâtre du parcours et théâtre du séjour L'éloignement des pays et la proximité des temps Americaineries Africaineries Chinoiseries Turqueries III. 3 Échappée vers un ailleurs poétique : poésie du voyage / voyage poétique Du poétique dans le genre viatique | 247 247 250 258 269 270 283 286 286 290 291 292 302 303 316 |

DEUXIÈME PARTIE

DE LA MANIÈRE D'IMAGINER LE VOYAGE

| CHAPITRE IV | |
|---|-----|
| L'imaginaire du voyage et de l'ailleurs | 335 |
| IV. 1. Une littérature de la « curiosité » : exotisme, vraisemblable et géographie | 335 |
| Curiosité et exotisme | 335 |
| Vraisemblable et merveilleux | 348 |
| Géographie réelle et géographie imaginaire | 352 |
| IV. 2. Du merveilleux et des mythes : singularités, étrangetés et monstruosités | 358 |
| Survie du merveilleux païen et quête du merveilleux chrétien | 359 |
| La métamorphose exotique des mythes antiques dans la littérature viatique | 365 |
| Un merveilleux exotique | 374 |
| Parcours dans une galerie de monstruosités : de la femme-poisson à la femme-singe | 379 |
| IV. 3. De la cartographie aux cartes allégoriques <i>via</i> les emblèmes : | |
| Images de voyage | |
| Les images dans les récits de voyage | |
| Iconologie voyageuse | 400 |
| Cartographie allégorique | 411 |
| CHAPITRE V | |
| Imaginer la figure de l <i>'homo viator</i> et ses <i>topoi</i> au XVII ^e siècle | 425 |
| V. 1. Ulysse au Grand Siècle : Figures du héros marin de Polexandre à Sindbad | |
| via Télémaque | 425 |
| Ulysse au xvII ^e siècle | 426 |
| Le preux chevalier des mers | 431 |
| Matamore ou l'anti-Ulysse | 437 |
| L'antithèse noire du héros marin : le Turc cruel | 438 |
| Du Turc cruel au sage Turc généreux | 442 |
| V. 2. Voyage et piraterie, ou du corsaire littéraire, titan des mers | 446 |
| L'authentique flibustier, ambigu « ange noir de l'utopie » | 449 |
| Le romanesque pirate, face noire du seigneur Corsaire | 460 |
| Le théâtral corsaire, chevalier des mers à la triste figure | 468 |
| V. 3. Voyage et galanterie, ou Hermès et Aphrodite | 480 |
| Curiosité et galanterie : quand Hermès et Aphrodite se recherchent | 480 |
| Voyage précieux : les pérégrinations romanesques d'Hermès et Aphrodite | |
| L'apothéose théâtrale des noces d'Hermès et Aphrodite | |
| Quand la morale vient perturber Hermès et Aphrodite | 505 |

| 9 |
|----|
| 9 |
| c |
| 5 |
| 2 |
| 31 |
| 31 |
| 8 |
| 4 |
| 51 |
| 2 |
| c |
| C |
| 5 |
| |
| |
| |
|)1 |
| 2 |
| 2 |
| 5 |
| 7 |
| 7 |
| 2 |
| C |
| C |
| 5 |
| 3 |
| 5 |
| 8 |
| 9 |
| 6 |
| c |
| |
| 7 |
| 7 |
| 9 |
| |

| Le voyage en Afrique ou les débuts de l'esclavage | . 689 |
|--|-------|
| Le voyage en Orient ou l'élaboration d'une culture de la compétition | . 694 |
| VIII. 2. Voyage utopique en terre juridique | . 702 |
| Droit et Raison | . 705 |
| Le législateur en terre utopique | |
| L'utopie et les droits | . 712 |
| Le droit à l'envers | . 726 |
| Libre arbitre et droit divin | . 728 |
| VIII. 3. Voyage vers les philosophies du droit naturel | . 732 |
| L'Orient ou le dévoiement du droit divin vers un droit humain illégitime | |
| Les terres vierges : du droit bafoué aux réflexions sur un nouveau droit humain | |
| Droit des mers, droit des gens et droit naturel | . 744 |
| Conclusion | . 751 |
| CHAPITRE IX Réflexions sur la religion et la nature humaine | . 753 |
| IX. 1. Le voyage évangélisateur : de la nature humaine à une nature chrétienne. | . 754 |
| Les chevaliers viatiques de la Foi | . 755 |
| L'influence de la rhétorique viatique jésuite : démythifier pour mieux évangéliser | . 763 |
| Le discours viatique anti-missionnaire : la nature humaine supérieure à la nature chrétienne | . 778 |
| IX. 2. Le voyage des Réformés ou les pérégrinations des nouveaux Noé | . 784 |
| Le voyage, les protestants et l'écriture | . 785 |
| Le voyage galérien ou le théâtre des supplices | . 789 |
| La quête ultramarine du « Refuge » | . 792 |
| IX. 3. L'imaginaire libertin du voyage : le voyage comme machine à déniaiser | . 800 |
| Voyage au pays du libertinage : les voyageurs libertins | . 800 |
| Libertinage et voyage authentique | . 803 |
| Libertinage et voyage imaginaire | . 817 |
| Conclusion de la III ^e partie | . 827 |
| | |
| Conclusion générale | . 829 |
| Bibliographie | |
| Index des noms d'auteurs | |
| Index des œuvres | |
| Index des lieux | |
| Table des illustrations | . 873 |

Collection dirigée par François Moureau

Sylvie Requemora-Gros

VOGUER VERS La modernité

ier la littérature, dans la diversité de ses genres, au voyage, conçu comme thème et comme structure narrative, permet d'analyser la topique de l'homo viator à la fois dans sa réalité, à travers des récits de voyage authentiques, et dans ses traitements littéraires, à travers la production romanesque, théâtrale et poétique du xvIIIe siècle. Le corpus étudié couvre une période qui s'étend de la fin du xvie siècle jusqu'aux premières années du xville siècle, depuis Montaigne et Léry jusqu'à la traduction des *Mille et une nuits* de Galland, en passant par de grandes œuvres comme Polexandre, Ibrahim, Le Bourgeois gentilhomme, Bajazet ou Les Aventures de Télémaque, et par des œuvres moins connues (relations de voyageurs, récits de flibustiers, tragi-comédies, ballets, romans baroques, voyages imaginaires, utopies, etc.). L'espace géographique considéré couvre les quatre points cardinaux (Indes orientales et occidentales, Laponie, Barbarie, Cafrerie) et privilégie l'outremer par rapport au voyage en Europe. La première partie s'attache à la lettre même des textes recensés, afin de mettre en valeur la vérité littéraire de cette inter-influence entre voyage et littérature en dégageant des arts poétiques viatiques mixtes. La seconde confronte l'écriture à l'imaginaire de l'ailleurs, le texte à la culture de son contexte à travers l'étude des images, de la cartographie allégorique et de notions telles que la curiosité, le merveilleux, le vraisemblable, les stéréotypes, pour arriver à préciser les fonctions du voyage. La dernière partie essaie de penser les sens idéologiques que le voyage prend au xviie siècle (réflexions sur l'Autre, soi, l'État, le droit, la religion, la nature humaine). L'interférence des écritures et des imaginaires s'avère être le lieu privilégié de la compréhension d'une certaine « modernité » du xvII e siècle, créant et métamorphosant des genres en fonction d'expériences et d'idées nouvelles.

Couverture : Hendrik van Minderhout (1632-1696), *Vue d'un port oriental*, huile sur toile, 1688, Dunkerque, Musée des beaux-arts © Giraudon/The Bridgeman Art Library

